

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

222^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 176

ANNONCES

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct., Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct. Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Eichmann devant l'ONU

Il faut émettre le vœu, concernant l'affaire Eichmann, que l'Etat d'Israël donnera, sans trop tergiverser, son plein effet à la résolution votée l'autre jour par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce vote acquis par huit voix contre deux (Pologne et URSS) recommande, en effet, au gouvernement israélien d'accorder à la république argentine, une «réparation adéquate». Celle-ci ne comportera pas l'impunité du tueur, puisque le texte proposé par le représentant argentin a été amendé, par le délégué des Etats-Unis, M. Cabot Lodge, et qu'il exprime désormais «le désir ardent des personnes de tous les pays qu'Eichmann soit traduit en justice d'une manière proportionnée aux crimes dont il est accusé».

En dépit de tout ce qui a été dit et écrit, il semble avéré aujourd'hui que le «colonel» Eichmann a pénétré sur territoire argentin déjà muni d'une fausse identité et qu'en conséquence, le gouvernement de Buenos-Aires a ignoré jusqu'au bout qu'il recelait sur son sol un odieux criminel de guerre. Dans ces conditions, les autorités israéliennes eussent été bien avisées de se réclamer du traité d'extradition qui régit les deux nations, pour réclamer l'arrestation immédiate et la livraison ultérieure de cet individu. Mais, dirait-on, si l'Argentine avait fait la sourde oreille à la requête de mettre la main au collet du présumé Ricardo Clement? Dans ce cas, répondrons-nous, deux voies demeuraient ouvertes à l'Etat d'Israël, pour obtenir la satisfaction qu'il estimait lui être due: la voie du droit qui consistait à saisir de l'affaire les institutions internationales de New-York et de La Haye; celle du fait à laquelle ont recouru prématériellement les services secrets de M. Ben Gourion. Il est clair que nul ne se serait senti choqué par l'enlèvement d'Eichmann, si ce geste cavalier avait constitué la réplique israélienne à un refus de l'Argentine de se conformer aux obligations qu'elle avait librement contractées vis-à-vis de l'autre partie.

XXX

Arrivé en ce point, il faut tenter d'élever ce débat particulier, sans perdre pour tout cela une claire vision des réalités quotidiennes. Dans le monde où nous vivons depuis quinze ans, il est de l'intérêt bien entendu des petites nations de se conformer religieusement aux principes universellement reconnus du droit international, même s'il devait en résulter pour elles certains inconvénients passagers.

A plus forte raison quand on se trouve environné de peuples violents, perfides et cyniques, comme l'est aujourd'hui l'Etat d'Israël que les alliés de la Ligue arabe, de leur propre aveu, voudraient effacer de la carte. A cet égard, prenons l'exemple du canal de Suez. Le colonel Nasser en interdit l'usage aux marchandises destinées à Tel-Aviv, même quand elles sont couvertes par le pavillon neutre. Certes, le dictateur totalitaire de la RAU excipe, ce faisant, du fait juridique selon lequel le «cessez-le-feu» de novembre 1956 n'a pas mis fin à l'état de guerre entre les deux nations. Mais qui ne voit que cette intervention des Nations Unies lui a épargné la déroute et la mort et qu'il abuse de son droit.

Dans ces conditions, le gouvernement de M. Ben Gourion, en présence du bloc afro-asiatique qui jouira toujours de l'appui du bloc communiste, agirait dans le sens de ses intérêts, en ne transgressant pas, si peu que ce soit, les usages du droit international et en ne se créant pas gratuitement de nouvelles antipathies. On nous opposera peut-être le «climat passionnel» créé par l'affaire Eichmann parmi les tenants et aboutissants des innombrables victimes de ce criminel. L'indignation, toutefois, n'est pas une attitude politique; d'autre part, le point d'honneur qui caractérise les nations castillanes d'Europe et d'Amérique mérite, lui aussi, d'être ménagé. Preuve en soit la vive réaction du président Frondizi, parfait honnête homme que l'on ne confondra pas avec un Peron.

XXX

Quand on en vint au vote, au Conseil de sécurité, seuls l'Union soviétique et son servilissime satellite polonais se prononcèrent contre le projet de résolution présenté par M. Amedeo, au nom de la république argentine, et amendé par M. Cabot Lodge, au nom des Etats-Unis d'Amérique. C'est aussi que l'enlèvement sur territoire étranger a toujours été considéré par Moscou comme un privilège diplomatique aussi indiscutable que la plaque C.D., témoin, avant la guerre, les affaires Koutieпов et Miller, et, depuis 1945, le rapt du malheureux Linse dont l'extrait de décès vient d'être délivré par l'administration pénitentiaire soviétique.

Il convenait donc par un vote de maintenir la validité du principe. Quant au reste, remarquons, selon Mme Suzanne Labin, dont personne ne saurait contester la bonne foi, qu'en URSS, trois millions d'Israélites se tassent dans six synagogues, alors qu'en France, on en trouve 25 pour 150.000 citoyens français pratiquant l'Ancien Testament. Nul doute que le jeune Etat d'Israël ne prenne pas le change.

Eddy BAUER.

Les entretiens préliminaires de Melun se sont terminés hier après-midi

Les émissaires de la rébellion repartent pour Tunis où il appartient maintenant au G.P.R.A. de prendre position

Le communiqué publié par Paris confirme implicitement que le cessez-le-feu doit être dissocié de la négociation politique à laquelle prendront part toutes les tendances algériennes et affirme que la France «a posé ses conditions» pour l'ouverture des pourparlers

De notre correspondant de Paris par téléphone:

Les entretiens de Melun sont terminés. La cinquième et dernière rencontre Moris - Boumendjel a pris fin hier après-midi à 15 h. 34. Peu après 16 heures, un communiqué officiel était publié par l'hôtel Matignon, communiqué dont le moins que l'on puisse dire est que dans sa rédaction même, il n'apparaît pas comme très aimable vis-à-vis du G.P.R.A. Ce document, dont on trouvera le texte intégral d'autre part, appelle les remarques suivantes:

Le communiqué français

PARIS (A.F.P.). — Un communiqué officiel annonce: «Au cours des entretiens qui ont eu lieu à la préfecture de Melun du samedi 25 au mercredi 29 juin, les représentants du gouvernement ont fait connaître aux émissaires de l'organisation extérieure de la rébellion algérienne les conditions dans lesquelles pourraient être organisés des pourparlers en vue, conformément aux propositions faites par le général de Gaulle, de trouver une fin honorable aux combats qui se traînent encore, de régler la destination des armes et d'assurer le sort des combattants. «Ces entretiens préliminaires étant maintenant terminés, les émissaires doivent repartir incessamment pour Tunis.»

Ni accord, ni rupture, dit-on à Paris

LE G.P.R.A. POURRAIT FAIRE DES CONTREPROPOSITIONS

PARIS (A.F.P.). — Ni accord ni rupture, estime-t-on dans les milieux informés. M. Boumendjel et ses deux collaborateurs vont rendre compte au G.P.R.A. des conversations qu'ils ont eues.

C'est maintenant au F.L.N. qu'il appartient de tirer les conclusions des indications recueillies en France par ses émissaires sur la façon dont le gouvernement français conçoit l'organisation de pourparlers en vue du cessez-le-feu. (Lire la suite en 17^{me} page)

L'indépendance du Congo sera proclamée aujourd'hui

Un Africain se précipite sur le roi Baudouin et lui arrache son épée

Le roi des Belges est resté impassible

M. Lumumba ordonne des mesures de précaution pour assurer le calme

LEOPOLDVILLE (U.P.I.). — Alors que le roi Baudouin recevait de la foule un accueil triomphal en se rendant de l'aérodrome de Ndjili à Léopoldville, un Africain, vite maîtrisé par les services de sécurité, s'est précipité sur lui.

L'homme brandit alors l'épée au-dessus de sa tête en criant «indépendance», «indépendance». Il s'est vivement débattu avant de pouvoir être maîtrisé. (Lire la suite en 17^{me} page)

Quand la princesse paraît...



Pour leur première apparition ensemble en public depuis leur retour de voyage de noces, la princesse Margaret et son mari ont reçu une ovation absolument enthousiaste de la foule, venue admirer une parade de musiques militaires, à Londres

LA GRANDE QUERELLE IDÉOLOGIQUE CONTINUE

Nouvelles divergences chez les travaillistes anglais

De notre correspondant de Londres:

La grande querelle idéologique qui divise les travaillistes britanniques depuis plusieurs mois subsiste encore. En effet, le Labour Party ne semble pas encore être sorti de l'impasse où l'avait conduit l'échec subi aux élections générales de l'année dernière. Pourtant, après le compromis auquel était arrivé le comité exécutif en mars dernier, on pensait dans les milieux travaillistes qu'il serait possible de limiter les dégâts jusqu'au prochain congrès du parti, qui doit se tenir cet automne à Scarborough.

M. Gaitskell de nouveau en perte de vitesse

Après une courte trêve, la dispute entre la gauche et l'appareil du parti ne fait que reprendre de plus belle. A nouveau, les partisans de la fameuse clause 4, prévoyant la mise en commun des moyens de production, de distribution et d'échange, prennent vivement à partie leur leader, M. Gaitskell, à qui ils reprochent une conduite trop souple vis-à-vis du gouvernement conservateur.

Malgré le regroupement qui s'était fait autour de lui au lendemain de l'échec de Paris, l'autorité de M. Gaitskell est constamment remise en question. Le leader travailliste est de nouveau en perte de vitesse dans son propre parti et ses adversaires le critiquent sur tous les fronts de la politique. Le principe de M. Gaitskell, on

Premièrement, le gouvernement français conserve ses distances vis-à-vis du F.L.N. et nulle part dans ce texte, il n'est fait mention du G.P.R.A. dont les porte-parole sont désignés sous le vocable «d'émissaires de l'organisation extérieure de la rébellion algérienne».

M.-G. G.

(Lire la suite en 17^{me} page)

(Lire la suite en 17^{me} page)

Un écolier anglais disparu depuis 15 mois est retrouvé par son père

Passionné et mystique, l'enfant avait suivi à travers l'Europe son professeur de dessin dont il ne voulait pas se séparer

Du correspondant particulier de l'agence U.P.I.: John Parry:

FRANCFORT (U.P.I.). — Tony Stephens est retrouvé. Depuis quinze mois, M. et Mme Stephens, dont l'enfant avait disparu en compagnie de son professeur, attendaient cette nouvelle. M. Stephens a parcouru la moitié de l'Europe, Mme Stephens, est restée en Angleterre à l'affût du moindre indice, de la plus petite chance d'espoir.

De Paris à Gênes, jusqu'en Allemagne orientale, Stephens a suivi la trace de Tony, en vain pendant plus de 15 mois. Brusquement, ces derniers jours, une piste s'est précisée, des indications très complètes ont été données à Jim Stephens. L'Allemagne a

été sa dernière étape où il a retrouvé son fils en compagnie de Kevin Tracey dans une modeste chambre d'hôtel de Francfort.

(Lire la suite en 17^{me} page)

le sait, est celui d'une économie mixte faisant place à l'entreprise privée. Malgré le compromis auquel étaient arrivés partisans et adversaires de l'article 4 des statuts, le parti travailliste reste divisé dans son esprit et ne parvient pas à se concilier avec lui-même. Les différentes tendances en présence s'affrontent sans retenue, affaiblissant considérablement l'unité du parti.

L'offensive est menée par M. Crossman

Comme ce fut déjà le cas, lorsque M. Gaitskell l'avait mis en demeure de

Confiance à M. Gaitskell

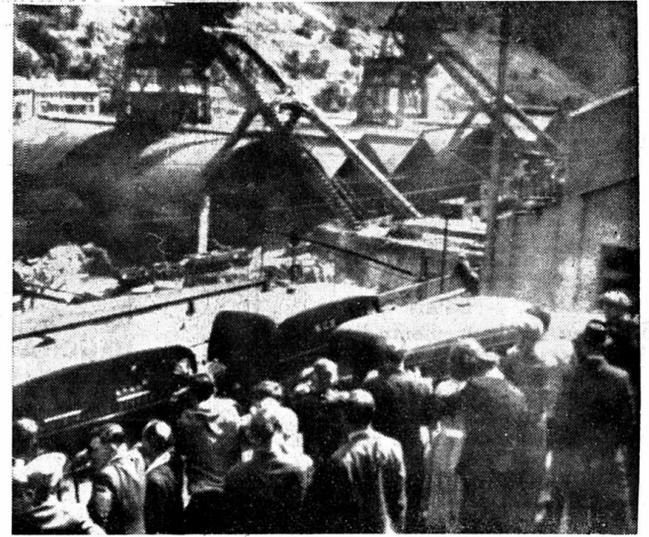
LONDRES (Reuter). — Au cours d'une réunion privée de députés travaillistes, mercredi, M. Hugh Gaitskell, leader du parti, a obtenu une marque de confiance de la part de l'écrasante majorité de l'assemblée, à laquelle participaient 204 des 257 parlementaires travaillistes. 179 ont voté pour la résolution qu'il présentait, 7 contre, tandis que 18 s'abstenaient.

démissionner de son poste de porte-parole du parti travailliste en matière d'assurances et de pensions, c'est de nouveau M. Crossman, un des chefs de la gauche, qui s'est opposé publiquement à la politique du parti dans un opuscule de la société Fabienne intitulé: «Le travaillisme et la civilisa-

Après le coup de grisou qui a fait 45 morts à Abertillery Le récit des sauveteurs au sortir de la mine

«C'était comme si l'on visitait un cabinet de cire: certains mineurs étaient morts dans la position qu'ils occupaient au moment de l'explosion»

(Lire nos informations en dernières dépêches)



A la sortie de la galerie ravagée, les voitures de premiers secours sont prêtes à transporter les blessés, tandis que parents et amis attendent impatientement des nouvelles des mineurs ensevelis

Britchonnade

Vive le règlement!

QUEL plaisir j'ai pris à la lecture des différents articles du règlement de police publiés par les journaux à l'occasion de la campagne de lutte contre le bruit! Généralement, ce genre de prose n'est qu'un emballage, mais je parie dix contre un que bien des personnes ont découpé l'article 24 et le gardent précieusement. Il concerne en effet les gramophones, les haut-parleurs et... les radios.

Nous n'avons rien contre les postes de radio en particulier ni contre les émissions transmises, étant donné qu'il en faut pour tous les goûts. Mais ce que nous n'admettons pas, c'est la liberté que prennent certains snobs pour nous imposer leurs «goûts». Par leur faute, l'agréable moment de détente que représentait autrefois une promenade le long des quais est transformé en marche éreintante: on fait dix pas en entendant un concert de jazz, dix autres aux sons d'une fanfare, les dix suivants sont accompagnés des jérémiades d'un chanteur qui cède la place à un groupe d'accordéonistes.

Les responsables de cette cacophonie? Non pas les postes de radio portatifs qui, eux, n'en peuvent rien, mais bien leurs propriétaires. Qu'on ne me dise pas que c'est par amour de la musique qu'ils font marcher leurs appareils dès qu'ils sont assis sur un banc, dans le tram ou... lorsqu'ils promènent un bébé dans une poussette! Je pense que la marque qui conviendrait parfaitement et aux postes de radio et à la majorité des personnes qui les portent serait «Mas-tu vu».

Et, que dire de ces «sportifs» qui, assistant à un match de football, agacent leurs voisins en les gratifiant d'un reportage sur le Tour de France ou une rencontre de gymnastes? Au train où vont les choses, les spectateurs d'une représentation théâtrale pourront suivre en même temps et les acteurs sur la scène, et le sympathique Picoche lancé sur la piste d'un assassin dans les studios genevois...

Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose. Nous espérons que le fameux règlement 24 qui dit «Il est interdit de faire marcher ces appareils sur des balcons, sur des terrasses, sur la voie publique et, d'une manière générale, en plein air, si des voisins peuvent être incommodés» sera strictement appliqué.

Et nous proposons la sanction que voici pour ceux qui enfreindront cet article: leur appareil de radio sera confisqué et envoyé à des asiles ou à des orphelins. Là au moins, ils seront appréciés.

BRABALLANT.

LIRE AUJOURD'HUI:

- Page 4: ARTICLES ET DOCUMENTS
- Page 12:
 - A la So'été d'histoire et d'archéologie
- Page 15:
 - Au groupe romand de l'Ethnie française

(Lire la suite en 4^{me} page)

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au mercredi, nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h. Le jeudi et le vendredi, l'ouverture est prolongée jusqu'à 18 h. 30.
D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h. 30.
La « Feuille d'avis de Neuchâtel » continuera à sortir de presse et à être distribuée à la même heure qu'actuellement mais nos bureaux seront complètement fermés le samedi.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues avant 10 h. 30 (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 15 heures, et les petites annonces, le vendredi également, avant 16 heures.

Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 h. 10 (18 h. 30 le jeudi et le vendredi) pendant la nuit et jusqu'à 1 heure du matin. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

Réclames et avis tarifés

Les réclames et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai, et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tarifés et des réclames dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Délais

pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
Pour le lendemain: la veille avant 10 heures.
Pour le lundi: le vendredi avant 10 heures.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

AVIS OFFICIELS



COMMUNE de COUVET

Par suite de démission, un poste

d'employé au secrétariat communal

est mis au concours. Exigences: apprentissage complet avec diplôme dans une administration ou formation équivalente. Langue maternelle française. Entrée en fonctions: dès que possible. Traitement: classe XII (6800 - 9000 fr. plus allocations légales). Offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser au CONSEIL COMMUNAL DE COUVET jusqu'au 16 juillet 1960.

IMMEUBLES

Bâtiment à Corcelles-Concise

à vendre: 3 appartements, un de 4 chambres et deux de 2 chambres. Jardin, dépendances. Assurance incendie de base: 35.600 fr. - Prix: 37.000 fr. Pour visiter, M. Paul fils de Louis Payot sera sur place les 9 et 10 juillet 1960.

François - Louis Michaud, notaire, Yverdon.

A vendre à Neuchâtel

maison de 2 logements de 3 pièces, plus jardin et verger. - Adresser offres écrites à M.B. 2761 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Colombier

villa de 5 pièces et vastes dépendances. Adresser offres écrites à D.S. 2752 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au Val-de-Ruz une

MAISON FAMILIALE de 4 pièces, tout confort, vue sur le lac de Neuchâtel, jardin et verger de 1300 m². Trolleybus à proximité. Fr. 50.000. - Adresser offres écrites à C. R. 2751 au bureau de la Feuille d'avis.

Neuchâtel et environs

On demande :

Locatifs Villas terrains pour villas Villas locatives et locatifs

G. BOSS Neuchâtel Tél. 8 35 35 Carrels 18

A vendre un immeuble de 2 appartements (chauffage central) avec

BOULANGERIE-TEA-ROOM ALIMENTATION GÉNÉRALE

commerce seul dans petit village (place d'armes). Convientrait à jeune couple travailleur. Chiffre d'affaires intéressant. Ecrire sous chiffres P.C. 12709 L. à Publicitas, Lausanne.

SAINT-BLAISE

A LOUER, pour le 24 novembre, beaux appartements de 3 et 4 pièces.

Situation ensoleillée, vue, tranquillité. Proximité du tram. Grands balcons, chauffage et eau chaude généraux. Service de concierge.

S'adresser à Pizzeria S. A., Neuchâtel. Tél. 5 33 44.

A vendre

villa de 8 pièces

située sur territoire d'Auvergnier, construction 1910, vue imprenable, jardin, verger, vigne, environ 2500 m², libre immédiatement.

Adresser offres écrites à 306-528 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER tout de suite ou pour date à convenir, à proximité de la PLACE PURY,

DEUX CHAMBRES

à l'usage de bureaux, atelier, etc. Etude Clerc, notaires, 4, rue du Musée. Tél. 5 14 68.



Fiduciaire F. LANDRY

Collaborateurs: Berthold Prêtre Louis Pérona

NEUCHÂTEL

Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à louer

au centre: LOCAL destiné à un salon de

COIFFURE POUR DAMES

L'agencement serait cédé pour un prix raisonnable.

A louer appartement meublé

de 2 pièces, cuisine, salle de bains, chauffé, à Corcelles. - Adresser offres écrites à H. F. 3123 au bureau de la Feuille d'avis.

Local - garage - entrepôt

de 80 m², avec électricité, téléphone, force, eau, à louer tout de suite à la rue de la Côte 137. Tél. 8 15 14.

A louer à Bonvillars appartement

de 3 pièces, bains, jardin, vue, soleil, tranquillité; conviendrait à retraités ou à personne seule. S'adresser à Denis Duvoisin, Bonvillars. Tél. (024) 3 13 08.

CHAMBRES

A louer chambre à dame ou demoiselle. Gibraltar 5.

A louer à monsieur sérieux chambre

indépendante à 2 minutes de la gare. Téléphone 5 39 87.

A louer à personne sérieuse, chambre avec part à la salle de bains. Tél. 8 42 65. Terminus du tram de Corcelles.

Près de la gare, à louer 1 chambre avec confort. Demander l'adresse du No 3172 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle CHAMBRE MEUBLEE chauffage central, bains, avenue du 1er-Mars 6, 4me étage à droite.

Belle grande chambre chauffée, salle de bains, vue, tél. 5 57 04.

A louer à jeune fille jolie chambre meublée, chauffée, au soleil, avec part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 5 34 63.

A louer, rue de la Côte, chambre indépendante à jeune homme sérieux. Tél. 5 74 09.

A louer tout de suite chambre indépendante non meublée. S'adresser à Mme Zwhalen, Môle 10. Tél. 5 47 09.

A louer belle chambre à ouvrier. Mme Godat, Beaux-Arts 7.

A louer à personne sérieuse chambre indépendante avec eau courante, quartier Bachelin, à 1 minute du trolleybus. - Tél. 5 49 08 le matin ou le soir.

PENSIONS

Nous cherchons quelques places de

DEMI-PENSIONNAIRES

pour jeunes gens et jeunes filles de 15 à 17 ans, dès le 16 juillet, pour une durée de 4 à 5 semaines (vacances d'été). Ils travailleraient le matin comme aides, mais seraient libres l'après-midi. Leurs parents paieraient pour la demi-pension Fr. 5.- à Fr. 6.- par jour. Vie de famille et bonne occasion de perfectionner leurs connaissances de français exigés. Familles protestantes sont priées de s'adresser à l'Office de placement de l'Eglise nationale, Alfred-Escherstrasse 56, Zurich 2.

VACANCES

1 ou 2 chambres à louer, avec ou sans pension. Tél. (024) 5 11 91.

Belle chambre

avec pension, pour jeune fille. 220 fr. libre tout de suite. Tél. 5 52 04.

DEM. A LOUER

Etudiant de 21 ans cherche chambre meublée pour tout de suite jusqu'à fin août. Tél. 5 66 01.

On cherche à louer tout de suite, au bord du lac, petit

CHALET

de 1 ou 2 pièces. Faire offres sous chiffres E. G. 3181 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé P.T.T.

cherche chambre au centre. Tél. (037) 8 34 07 dès 18 heures.

Employé T.N. cherche tout de suite appartement

de 2 ou 3 pièces, sans confort. Adresser offres écrites à 306-527 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

chambres meublées

petit déjeuner. Pour la période du 11 au 23 juillet.

Faire offres à Ph. Zutter, instituteur, Valangines 9, Neuchâtel. Tél. 5 61 95.

Famille parisienne cherche

chalet ou appartement

pour 3 adultes et 3 enfants, région lac nord ou environs de Neuchâtel, dès le 15 juillet et août.

Offres à H. Droz, case postale, Neuchâtel 6.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande pour tout de suite

PERSONNES

connaissant la dactylographie pour travaux d'adresses. Demi-journée acceptée. Se présenter au Bureau d'Adresses, place de la Gare 6, Neuchâtel.

Fabrique d'appareils de précision de la région de Neuchâtel cherche

chef d'atelier

bon organisateur pour département découpage, taillage, fraisage, perçage. - Faire offres sous chiffres P. 4434 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Région de Neuchâtel

Nous cherchons employé (e) de commerce capable de fonctionner comme

chef de bureau

parlant couramment le français et l'allemand et ayant quelques connaissances de l'anglais.

Notre nouveau collaborateur devrait posséder une bonne formation professionnelle (apprentissage de commerce ou diplôme d'école supérieure de commerce), de l'expérience dans le contact avec la clientèle ainsi que dans la publicité.

Nous offrons : une situation stable, un travail agréable et de bonnes conditions de salaire. Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser les offres de service avec copies de certificats, curriculum vitae, prétention de salaire et indication de la date d'entrée possible à U. V. 3167 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison bien connue de Zurich cherche

jeune employé (e)

pour son département expédition.

Conditions : bonne formation commerciale, allemand et français. Entrée dès que possible.

On offre de bonnes conditions de travail, ainsi qu'une place stable, intéressante, bien rémunérée et susceptible d'être développée, aux candidats (tes) possédant bonne éducation et de toute moralité.

Prière de faire offres avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaires sous chiffres OFA 30.708 Zj à Orell Fussli-Annonces, Zurich 22.

On demande une

jeune fille

pour les chambres et pour aider au buffet. Restaurant du Jura, tél. 5 14 10.

La Maison de santé de Préfargier cherche, pour le 15 juillet, une

EMPLOYÉE

pour sa buanderie dotée de machines à laver. Nourrie par la clinique. Faire offres avec prétentions de salaire à l'économat. Tél. 7 54 77.

Nous cherchons pour le 1er juillet

sommelier (ère)

Prière de s'adresser au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Nous cherchons pour le restaurant des Falaises

jeune fille

ou

jeune homme

pour l'office. - Faire offres au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

On cherche pour les samedis et dimanches après-midi d'été, pour le pavillon des Falaises,

JEUNE FILLE

ou

jeune homme

pour aider aux travaux de l'office. Prière de faire offres au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir,

bon menuisier

place stable, pour homme soigneux et capable. Faire offres à Robert PELLATON, menuisier, CRESSIER (NE), tél. 7 73 84.

Etablissement privé cherche, si possible pour tout de suite, bon

cuisinier ou cuisinière

Offres avec prétentions de salaire, copies de certificats et photographie sous chiffres P. 50126 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie Chs TISSOT & FILS S. A., au Locle, cherche

Outilleur

au courant de la fabrication des fraises en métal dur et en acier utilisées pour le façonnage des ébauches.

Ouvrières

connaissant les diverses parties du pivotage.

Visiteuse de pivotage

Mise au courant de personnes habiles et consciencieuses. Toutes places stables. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres ou se présenter à notre Service du personnel.

Quotidien de Neuchâtel cherche pour

sa rédaction sportive

employé surnuméraire, pour un travail hebdomadaire de quelques heures, le matin de 7 heures à 10 heures. Faire offres manuscrites sous chiffres W. Z. 3187 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour le 1er août ou pour une date à convenir

une employée de bureau

de langue maternelle française, ayant déjà un peu de pratique et connaissant la sténodactylographie. Place stable et bien rémunérée; semaine de 5 jours. Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, sous chiffres A. D. 3188 au bureau de la Feuille d'avis.

Le voilà - le nouveau

PAPER-MATE HOLIDAY

avec cartouche-carbide NONSTOP *

Une nouvelle performance signée Paper-Mate: forme élégante, coloris extraordinaires et qualité Paper-Mate!

Paper-Mate Holiday est vraiment léger et maniable. Jamais de doigts crispés, jamais de fatigue - il glisse sans effort sur le papier, son écriture est d'une netteté absolue.

Adoptez Holiday: le stylo de qualité auquel vous pouvez vous fier - le stylo qu'il vous faut!

* la cartouche-carbide NONSTOP à pointe argentée écrit instantanément, sans bavures, sans effort et sans accrocs sur toutes les surfaces, qu'elles soient rugueuses ou lisses, brillantes, mates ou «grasses».

Cartouche-recharge d'origine Fr. 1.50

nouveau

PAPER-MATE HOLIDAY

dans toutes les papeteries, dans chaque magasin spécialisé.

6.50

PAPER-MATE

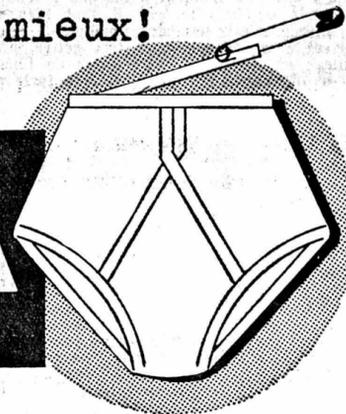
la grande marque mondiale
Gillette (Switzerland) Limited, Neuchâtel



Mon mari n'en veut pas d'autres!

... disent des milliers de femmes. Elles connaissent le grand avantage des sous-vêtements CALIDA pour messieurs: l'élastique coulissant interchangeable. Et leur mari le sait bien: Les CALIDA tiennent mieux!

CALIDA



Slip
5.90

En coton - blanc et en couleurs

amourins neuchâtel

PROFITEZ DE LA TECHNIQUE MODERNE!



C'est en employant une cuisinière perfectionnée « LE RÊVE » que vos qualités de « cordon bleu » seront intégralement mises en valeur!

Les appareils « LE RÊVE » sont synonymes de qualité et de bienfaisance. Voyez par exemple leur grand four avec son nouveau thermostat... tout y réussira à la perfection.

Et quelle joie et quelle fierté de posséder une cuisinière suisse... une véritable « LE RÊVE ».

CUISINIÈRES A GAZ de ville ou butagaz, à 3 feux, Fr. 350.—

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES à 3 plaques Fr. 375.— franco partout.

Le Rêve

Beck+Co
PESEUX

Dépôt officiel « Le Rêve »
Tél. 81243



Quand on a bien soif...

RIVELLA

Cette boisson, fabriquée selon un procédé original, déposée, et légèrement sucrée, a su combiner la saveur délicieuse d'extraits de fruits et d'herbes avec les qualités réputées du lacto-sérum. Doux et pourtant pas trop doux! Pétillant, mais ne gonflant pas l'estomac! Idéal contre toutes les soifs!

tout autre que les autres!

AMEUBLEMENT COMPLET

pour
100 francs

seulement à la livraison
et 36 mensualités de Fr. 39.-

TINGUELY

AMEUBLEMENTS BULLE/FR

Route de Riaz - Tél. (029) 275 18 - 281 29

Grands jours
le Café des fins de repas
5% net
250 gr. **3.20 3.05**



MATELAS PNEUMATIQUES SACS DE COUCHAGE

aux prix les plus bas, mais toujours de première qualité

B. Schupbach - Stock U. S. A.
Neuchâtel - Saars 50 - Tél. 5 57 50

Beau choix
de cartes de visite
au bureau du journal

A vendre: jolie banquette de boulangerie avec 5 tiroirs, 2 rouleaux à papier, séparation des cornets, etc., à l'état de neuf, ainsi qu'une vitrine en cristal et une vitrine de magasin, en chêne. P. Etienne, les Hauts-Geneveys.



DIVANS-LITS

avec matelas à ressorts et protégé-matelas
Garantie 10 ans

Fr. 175.-

TAPIS BENOIT

Matteloter 25 - Tél. 5 34 69
Livraison franco
Facilités de paiement

Robe de mariée

avec boléro, en organdi et dentelle, taille 40, à vendre Fr. 130.-. Adresser offres écrites à J. K. 3157 au bureau de la Feuille d'avis.

LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
Rue Fleury 16

La voici! Ficelle de Schaffhouse

en ficelier



-.95

Voulez-vous faire plaisir à votre fiston? Donnez-lui un ficelier plein de bonne ficelle de Schaffhouse. Car la ficelle ne s'y emmêle pas et ne se noue jamais. Veut-il un

jour (par exemple), guider son cerf-volant dans le ciel, sa joie sera complète: la ficelle se déroule sans l'ombre d'un accroc. Notez que la ficelle en ficelier reste propre,

donc hygiénique. Les parents apprécient cette précieuse qualité. Fabrique Suisse de Ficelles Schaffhouse
En vente chez les détaillants



Jusqu'au 30 juin

les livraisons de

combustibles

que vous voudrez bien nous demander

BÉNÉFICIERONT D'UNE PRIME D'ÉTÉ

de Fr. **-.40** les 100 kg.

Escompte 5% pour paiement dans les 10 jours

HAEFLIGER & KAESER

S. NEUCHÂTEL
A. Bureau: Seyon 6
Tél. 5 24 26

Articles et documents

Nouvelles divergences chez les travaillistes anglais

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'analyse de la profession de foi de M. Crossman nous permet de mieux saisir les divergences de vues qui opposent les doctrinaires du parti, dont M. Crossman se fait le porte-parole, à la tendance révisionniste conduite par M. Gaitskell. Celui-ci veut absolument revenir au pouvoir, quitte à assouplir le programme de son parti pour attirer les électeurs hésitants.

Même si la tendance extrémiste de MM. Foot et Crossman représente une minorité, elle n'en est pas moins très active et ne manque pas de se manifester chaque fois qu'elle en a l'occasion. A ce propos, sept députés travaillistes appartenant au groupe « victoire du socialisme » qui est animé par M. Foot, viennent de demander publiquement la démission de M. Gaitskell dans une déclaration courtoise dans la forme, mais vigoureuse sur le fond, qui a été publiée par la presse. La position des adversaires de M. Gaitskell a encore été renforcée par une déclaration du parti travailliste de Hampstead, section à laquelle appartient M. Gaitskell, qui lui demande de démissionner de son poste de leader, afin de permettre au Labour Party de maintenir son unité.

La pression des syndicats

L'opposition de plus en plus croissante des syndicats n'est pas non plus pour faciliter la tâche de M. Gaitskell. En effet, on ne peut négliger le rôle important tenu par les trade-unions dans le mouvement travailliste. Or, aujourd'hui, une majorité pacifiste et particulièrement agissante se dégage dans les syndicats qui sont favorables à la renonciation unilatérale par la Grande-Bretagne des armes nucléaires. On a d'ailleurs déjà pu se rendre compte de l'ampleur que prenait ce mouvement au mois d'avril, lors du grand meeting final de la manifestation antinucléaire qui a groupé environ cent mille personnes au pied de la statue de Nelson, à Trafalgar Square. La première victoire politique

de ce mouvement a été obtenue au congrès des coopératives, et, comme on l'avait prévu, elle est en train de provoquer une réaction « en chaîne » au sein du mouvement travailliste. En tout cas, les mineurs et les cheminots, qui seront appelés à se prononcer sur la politique de défense à adopter par les travaillistes, s'inclinent de plus en plus du côté des pacifistes. Les mécaniciens et les employés de magasins ont déjà voté en faveur du désarmement unilatéral.

Toutefois, malgré l'opposition de nombreux militants, M. Gaitskell est encore soutenu par la majorité des membres du comité exécutif du parti travailliste, comme vient de nous le montrer le vote qui s'est déclaré en faveur de la politique de défense du leader et de ses amis.

Excès

Les divergences travaillistes ont encore été illustrées par les paroles désobligeantes que M. Wyatt, ami de M. Gaitskell, a prononcées à l'encontre de M. Cousins, leader du puissant syndicat des transports. L'attaque de M. Wyatt a dépassé tous les excès de langage généralement entendus dans les milieux politiques britanniques. M. Wyatt trouve que la position du syndicat des transports dépend de la seule attitude de M. Cousins, à qui il a notamment reproché « de travailler largement en faveur de la défaite dont M. Crossman est le prophète ». Le discours de M. Wyatt a provoqué de violentes réactions de la part des organisations syndicales. Il est, en effet, difficile de se souvenir d'une attaque aussi vive depuis la querelle qui se déroula autour de M. Bevan. Les effets de ce fâcheux différend ne peuvent qu'aggraver la situation. Dès lors, un compromis entre M. Gaitskell et M. Cousins paraît de moins en moins probable.

Le départ de M. Robens

La nomination de M. Robens à la tête de la direction générale des char-

bonnages a aussi provoqué des remous. Cette nouvelle n'a pas seulement été accueillie défavorablement par les conservateurs, mais également par les mineurs et certains députés de l'aile gauche du parti travailliste. Ceux-ci objectent à M. Robens qu'il devient ainsi l'instrument de la politique conservatrice qui se servira de lui pour imposer sa politique aux mineurs. On reproche encore à M. Robens de quitter le bateau travailliste à un moment inopportun. D'aucuns s'étonnent surtout de cette nomination, et ils y voient une nouvelle habileté politique de M. Macmillan, car les compétences de M. Robens ne sont pas très étendues dans le domaine qui lui a été confié. Cependant, personne ne peut nier les qualités personnelles de M. Robens qui était un des bras droits de M. Gaitskell, sinon même son successeur éventuel. M. Robens était aussi un des rares députés travaillistes qui ont des liens avec le mouvement syndical. Son départ du « cabinet fantôme » affaiblit de nouveau M. Gaitskell qui sera privé d'un précieux collaborateur.

Soutiens

Néanmoins, même si M. Gaitskell est encore l'objet de violentes attaques de la part de ses adversaires, ses partisans ne manquent pas de lui accorder leur soutien. A cet effet, le comité directeur du syndicat des mineurs de Durham a réaffirmé sa fidélité à M. Gaitskell dans un communiqué qui dénonce les attaques du groupe « victoire du socialisme ». En outre, ce communiqué précise que le leader du parti travailliste a été élu démocratiquement. Et de nombreux membres influents du Labour Party, notamment MM. Griffith, Harold Wilson, Brown et Callaghan, ont parlé en faveur de leur leader. M. Griffith a lancé un appel aux travaillistes, leur demandant de respecter les décisions de leur leader, qui a été élu à l'unanimité chef du parti.

Comme nous le montrent les faits, le parti travailliste britannique traverse une mauvaise période de son histoire. Le prochain congrès de cette grande formation politique qui, ne l'oublions pas, rassemble 44 % du corps électoral, nous dira si la crise est réelle ou si le malaise actuel est le résultat du travail d'une minorité par trop agissante.

Jean-Claude BUHRER.

Revue économique

Une arme classique

Chacun sait que les Anglais sont des gens pratiques, ennemis des innovations, conservateurs dans leur mode de faire et de penser. En matière d'économie, notamment, ils s'en tiennent à quelques recettes éprouvées et pratiquent volontiers le système de la marche en zigzag pour avancer dans la direction voulue.

Augmentation du taux de l'escompte

Il s'agit d'appliquer une fois de plus cette méthode en recourant à la manœuvre du taux de l'escompte. Le 23 juin, en effet, la Banque d'Angleterre a élevé son taux d'escompte de 5 à 6 % ; le 21 janvier, elle l'avait déjà augmenté d'un point, après une série de réductions successives qui l'avaient fait descendre de 7 % en septembre 1957 à 4 %. En même temps, le gouvernement prenait une autre mesure, celle d'élever de 1 à 2 % la proportion des fonds disponibles que les banques sont tenues de mettre à la disposition du Trésor. Ce qui signifie qu'une nouvelle tranche de capitaux de 140 millions de livres sera « stérilisée » et ne pourra donc pas être utilisée pour l'octroi de crédits industriels, commerciaux ou privés.

Cette double intervention des pouvoirs publics aura pour effet de freiner le développement du crédit intérieur, source d'inflation et de développement excessif de la consommation intérieure. En augmentant le loyer de l'argent et en limitant au surplus les possibilités des banques, le gouvernement entend combattre le mal à sa racine. Mais les répercussions d'une telle mesure sont complexes. Alors que le taux de l'argent monte à Londres, il baisse à New-York, aussi peut-on prévoir un déplacement de capitaux de la seconde à la première de ces places et cet afflux de « hot money » comme disent les Anglo-Saxons, peut aussi avoir des effets inflationnistes en Grande-Bretagne, dans la mesure où il viendra alimenter artificiellement le marché, à moins que le gouvernement ne prenne des mesures prophylactiques pour l'empêcher de se faufiler dans le circuit intérieur.

La bourse de Londres a marqué le coup par une baisse sensible sur l'ensemble de la cote, car il faut bien reconnaître que le « climat » britannique n'est pas des meilleurs. Les industries d'exportation se heurtent à une concurrence très active, notamment dans le secteur des textiles ; en revanche, les mesures de libéralisation des échanges prises il y a une année ont provoqué une forte augmentation des importations de produits de consommation et alimentaires favorables au développement du commerce de détail, mais jugé assez dangereux au point de vue monétaire.

Le gouvernement Macmillan désire en effet maintenir l'équilibre entre les prix et les salaires et limiter le développement des ventes à crédit qui anticipent sur un accroissement assez problématique de la productivité. De l'avis même de M. Heathcoat Amory, il suffirait de peu pour rompre l'équilibre actuel et entraîner l'économie britannique dans la spirale redoutée de la hausse des prix et des salaires.

Une arme à deux tranchants

Ainsi donc, moins de trois mois après la présentation du budget, le gouvernement estime le moment venu d'agir pour parer à la menace inflationniste. En élevant le taux d'escompte officiel, il s'efforce, en rendant le crédit plus cher, de limiter l'appel de fonds sur un marché monétaire fortement sollicité par d'impérieux besoins financiers.

Mais il risque aussi de réduire les possibilités de l'industrie d'exportation au moment où l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions tarifaires du Marché commun d'une part et de la zone de libre-échange d'autre part va provoquer des modifications certaines dans le mouvement des échanges internationaux. D'ici à peu de temps sans doute, il sera possible de savoir si la décision du gouvernement britannique était opportune, car les moyens classiques ont perdu une bonne partie de leur efficacité depuis que l'économie n'obéit plus seulement aux règles de l'offre et de la demande, mais qu'elle dépend encore de bien d'autres facteurs, parmi lesquels le maintien du plein-emploi, la reconversion des secteurs industriels défectueux exigent l'intervention constante des pouvoirs publics.

Philippe VOISIER.

MOTS CROISÉS

Problème No 294

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

- Un certain temps. — Celle du papillon est aplatie.
- Bourre de marrons. — Rond.
- Manifestations de l'esprit. — Qui n'est pas orné.
- Baigne dans l'eau courante. — Autrefois, en latin.
- Note. — Réjouit un condamné.
- Est remarquable au Liban. — Pronom.
- Dans les bois. — Son eau est malsaine.
- Est divisée en strophes. — N'expose pas.
- Etouffe très forte. — Celui de Chicago a été rapide.
- Catastrophes. — Fait apprécier les glaces.

VERTICALEMENT

- Est favorisé par l'inspiration — Quand quelqu'un le bat, tout le monde le sait.
- Elle est encaissée. — Se jette dans la Baltique.
- Fit un mauvais marché. — Frisante pour un prince.
- Comprend des bergères. — Lettres pour un prince.
- Fait la bombe.
- Ont un seul corps pour beaucoup d'hommes.
- Ancienne unité. — Ont des fonds encore inconnus.
- C'est bien fait. — Bassine.
- Pourvu. — Bout que l'on jette.
- Qui demande réparation. — Epoque.

Solution du No 293

1	E	T	S	O	C	I	E	T	E
2	R	O	T	E	A	R	R	A	S
3	R	U	I	S	S	E	A	U	X
4	E	R	S	U	R	P	E	C	
5	U	S	S	E	S	T	A		
6	R	E	T	C	N	I	E	R	
7	S	U	R	O	S	O	S	E	
8	S	A	P	E	M	E	N	T	S
9	G	E	N	O	U	S	E	S	
10	O	R	D	U	R	E	S	R	E

RADIO

Jeudi

SOTTENS-ET TELEDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, Informations. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., variétés populaires. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.30, soufflons un peu. 12.45, Informations. 12.55, succès en tête. 13.15, le quart d'heure viennois. 13.30, compositeurs suisses : Emile Jaques-Dalcroze. 16 h., entre 4 et 6. 16.20, musique de danse. 16.30, le Tour de France. 16.50, entre 4 et 6, musique de danse, suite. 17 h., Radio-Jeunesse. 18 h., l'information médicale. 18.15, le micro dans la vie. 18.50, le Tour de France cycliste. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, Informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, rendez-vous avec Géo Tormard. 20 h., feuilleton : Silvia, d'après le film-roman de Richard Mason. 20.30, la Grande Affiche. 21.10, conversation avec Igor Markévitch. 21.30, concert par l'orchestre de chambre de Lausanne. 22.30, Informations. 22.35, le miroir du monde. 23.05, ouvert la nuit.

Second programme
Jusqu'à 19 h., programmes de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h., émission d'ensemble du studio de Genève : mosaïque musicale. 20 h., vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, intermezzo. 20.15, nouveautés en avant. 20.30, succès en tête. 20.50, à la découverte. 21.05, les lumières de la ville. 21.30, swing-serenade. 21.55, cinémagazine. 22.25, dernières notes, derniers propos. 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

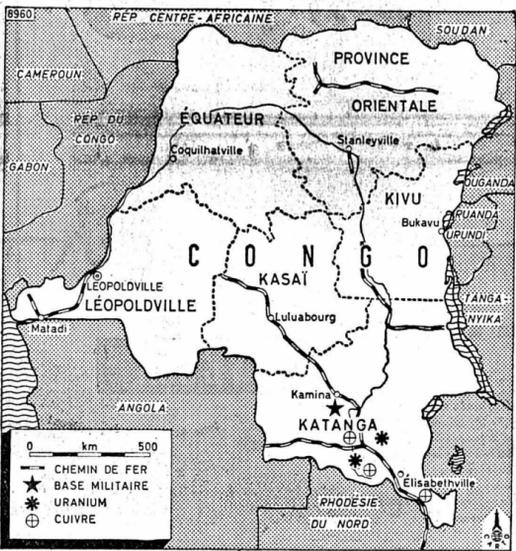
BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION
6.15, Informations. 6.20, réveil en musique. 7 h., Informations. 7.05, concert, prologue du jour. 11 h., émission d'ensemble. A l'espagnole. 11.45, interview. 12 h., mélodies et chansons tennesoniennes. 12.20, nos compliments. 12.30, Informations. 12.40, ensemble anglais. 13.40, quatuor vocal français. 14 h., au temps des dilérences.

16 h., symphonie No 6. J. Rivier. 16.25, chronique des livres. 17.05, chansons modernes. 17.30, pour la jeunesse. 18 h., orchestre récréatif Rhabaële. 18.45, chronique religieuse catholique romaine. 19 h., actualités. 19.15, résultats et lauréats du concours de vacances. 19.20, Tour de France, communiqués. 19.30, Informations. 20 h., mélodies de la puzza. 20.30, Alexander auf Abwegen, comédie. M. Sebastian. 21.35, mystique légère. 22.15, Informations. 22.20, reportage.

TELEVISION ROMANDE
20.15, téléjournal. 20.30, Grande-Dixence, un reportage filmé. 21.15, rendez-vous avec Félix Marten. 21.45, télé-flash. 21.55, chronique des Chambres fédérales. 22 h., dernières Informations. 22.05, rencontre de catch.

EMETTEUR DE ZURICH
17.15, pour les jeunes. 20 h., téléjournal. 20.15, session au Palais fédéral. 20.20, la chasse aux sorcières d'A. Miller. 22.05, Informations.

I. T.



Le Congo indépendant le 30 juin 1960

Des nombreux pays africains qui accèderont à l'indépendance dans les semaines et les mois à venir, le Congo

(belge) est sans doute le plus important.

Il y a environ cent ans, on ne connaissait que vers 1875 que l'explorateur Stanley put pénétrer dans la brousse. On découvrit bientôt le point faible du Congo : la communication très difficile avec la mer. Le fleuve Congo, il est vrai, est navigable sur une très grande partie de son cours, mais précisément la partie entre Léopoldville et l'Atlantique est une chaîne de chutes et de rapides. « Sans chemin de fer, le Congo ne vaut pas un penny », a dit Stanley. Le chemin de fer de Léopoldville à Matadi, achevé en 1898, rendait possible l'exploitation des richesses congolaises et leur exportation. Aujourd'hui, le Congo est un des plus grands producteurs de cuivre, de diamant, d'étain et d'uranium. Vient ensuite par ordre d'importance l'or, l'argent, le cobalt, le manganèse, le plomb, le zinc, le palladium, le tantale, le wolfram et la bauxite. La houille ne s'y trouve qu'en petites quantités et il n'y a pas de pétrole. Ce manque de combustible est cependant compensé par les nombreux rapides et chutes qui permettent de produire de l'énergie hydro-électrique à bon marché.

Les produits agricoles les plus importants sont : l'huile de palme, le coton, le café ; citons également le bois, le cacao, les fibres, le caoutchouc, le sucre, le quinquina, le copal et le thé.

Au cours de la 17^{me} assemblée ordinaire des délégués de l'Association des usines à gaz suisses qui s'est tenue jeudi à l'hôtel Bären à Douanne, M. E. Stadelhofer, conseiller de légation auprès de la délégation suisse à l'O.E.C.E. à Paris, a fait une conférence sur : « Les découvertes de gisements de pétrole et de gaz naturel en Afrique du Nord et leurs répercussions politiques sur l'Europe occidentale ».

Il exposa tout d'abord, ce qu'est seulement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, c'est-à-dire depuis 1945, que les questions énergétiques comptent surtout dans les relations réciproques des Etats. Ce changement a entraîné la création du plan Marshall et plus tard celle de l'O.E.C.E. Parmi les premiers groupes de travail de cette dernière organisation se trouvaient le « comité du charbon » et son « sous-comité pour l'approvisionnement et la distribution ». Puis ce fut en 1950 la création de la C.E.C.A., dont le but était aussi bien économique que politique. Jusqu'en 1955, c'est-à-dire pendant les dix premières années de collaboration européenne sur le plan économique, on s'occupa surtout des problèmes de production et de distribution d'énergie. Et c'est alors qu'on put constater pour la première fois une « conscience énergétique européenne » qui se manifesta dans le « rapport Hartley ».

Un rapport pessimiste

Hartley était le président d'une commission d'experts internationaux qui établit un rapport intitulé : « L'Europe face à ses besoins croissants en énergie ». Ce rapport était plutôt pessimiste. Il concluait notamment que l'Europe aurait des déficits énergétiques croissants ; la cause n'en serait pas tellement un

manque d'importation d'énergie mais plutôt des difficultés de devises et de paiements. Pour éviter le désastre il serait nécessaire, selon ce rapport, de recourir à l'énergie atomique au plus tard en 1975.

Ce fut ensuite la création de la communauté atomique européenne (Euratom), parallèle à la constitution de la communauté économique européenne (Marché commun). Dans le cadre de l'Euratom, les « Trois Sages », le Français Armand, l'Allemand Etzel et l'Italien Giordani, publièrent un rapport intitulé : « Un objectif pour l'Euratom » dans lequel ils démontrèrent les possibilités de création de réacteurs dans les six pays de la communauté. La capacité totale de ces réacteurs devrait atteindre 15 millions de kW en 1967.

La crise de Suez et ses répercussions

L'étape suivante fut la crise de Suez en 1956 qui démontra la dépendance de l'Europe en matière d'approvisionnement énergétique et sembla tout d'abord donner raison au rapport Hartley et à celui des « Trois Sages ». Ainsi, l'Euratom fit un contrat avec les Etats-Unis pour une coopération scientifique, technique et financière.

Mais la crise de Suez eut aussi son bon côté, puisque des recherches pétrolières furent entreprises en Europe et couronnées d'un tel succès qu'elles provoquèrent, en 1958, une grave crise charbonnière. A cette date, de nouvelles sources de pétrole et de gaz naturel furent également découvertes en Afrique du Nord. Par suite, la commission consultative de l'énergie de l'O.E.C.E. publia au début de cette année un autre rapport, le rapport Robinson (d'après le nom du président de cette commission). Il

constata notamment que le rapport Hartley et celui des « Trois Sages » sont exagérés dans leur pessimisme. Les besoins énergétiques peuvent être facilement couverts jusqu'en 1975 par les énergies classiques ; l'énergie atomique ne jouera pas un rôle important avant cette date. On recommande un approvisionnement à des prix aussi bas que possible et une concurrence saine entre les différentes sources d'énergie.

L'importance de l'Afrique du Nord en matière énergétique

Les découvertes d'énergie en Afrique du Nord peuvent avoir des conséquences profondes pour les trois communautés européennes, la C.E.C.A., l'Euratom et le Marché commun : la diminution relative de l'importance du charbon et l'arrêt total ou partiel de la construction de réacteurs atomiques.

Ce changement de situation amène la constitution d'un comité inter-exécutif chargé d'étudier les questions d'énergie des trois communautés. Son but est de fixer des prix d'orientation pour les différentes sources d'énergie. Enfin, il est de nouveau question d'une fusion des trois communautés.

Quelques chiffres

M. Stadelhofer a terminé son intéressant exposé en donnant quelques chiffres précis sur la production énergétique en Afrique du Nord. En 1965 le Sahara produira 65 millions de tonnes de pétrole et 17.5 millions de tonnes de gaz naturel. En 1975 la production aura atteint environ 132 millions de tonnes de pétrole et 65 millions de tonnes de gaz naturel, ce qui couvrira alors le 40 % des besoins d'énergie en Europe.

I. T.

Vous économiser 70 cts.

Afin de faire connaître notre nouveau savon vous pouvez obtenir chez votre fournisseur pour **Fr. 2.20** seulement **1 tube de dentifrice Durban's plus 1 savon Durban's**

Pur et naturel
Parfumé à la lavande naturelle
De couleur naturelle

DURBAN'S

Vous doublez cet avantage en achetant le tube géant

DURBAN'S

CARNET DU JOUR

Aula de l'université : 20 h. 15, Audition du Conservatoire (diction et art dramatique)

Cinéma
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, La chatte.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, La fromagerie de Fefreude.
Arcades : 15 h. et 20 h. 30, Salt-on-jamais...
Rex (Théâtre) : 20 h. 15, Pilotes de haut vol.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Indiscret.
Cinéac : 20 h. 30, Abbott et Costello.

PHARMACIE D'OFFICE :
Pharmacie Coopérative, Grand-Rue
Des 23 h., pour urgences seulement

Un des meilleurs romans dessinés français

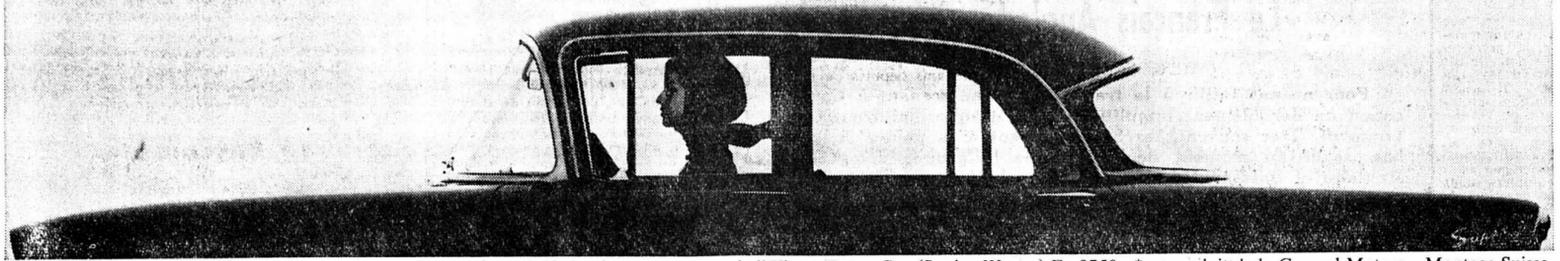
CÉCILE

M. SLOOPER : « M-T-L, DIT-POUC, QUON DIEGO N'EST PAS VENU ? »
NON, MRS DIEGO LUI A PARLÉ DE NOTRE RENCONTRE UN PEU ÉLOIGNÉE, À L'ÉCART...
COMMENT ? LES DEUX PLUS BELLES FILLES DE LA SOREE... ISOLÉES, À L'ÉCART...
QUELLE NUIT SPLENDEUR, MIGNONDA ! ÉCOUTE LE POÈTE : « O TEMPS, SUSPENDS TON VOL !... ET VOUS, HEURES PRODIGES, SUSPENDEZ VOTRE COURS... »
IL NE MANQUAIT PLUS QUE ÇA...

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

Vauxhall Victor*

La Vauxhall Victor a un capot très bas: on voit la chaussée jusqu'à env. 4 mètres devant la voiture. Quelle sécurité! Essayez vous-même!...

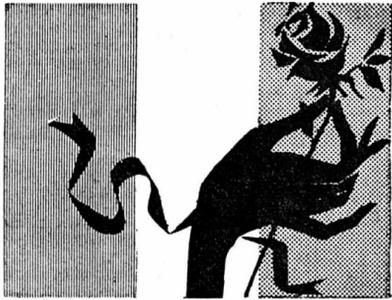


*Vauxhall Victor Super Fr. 8250.- *Vauxhall Victor Riviera (modèle de luxe) Fr. 8850.- Vauxhall Victor Estate Car (Station Wagon) Fr. 9750.- *un produit de la General Motors - Montage Suisse

Delémont: Périat & Cie, Garage Total, tél. 066/23533. **Fribourg:** V. Nussbaumer, Garage du Stadtberg, tél. 037/24129. **Genève:** Autos-Import SA, 28-30, rue de la Servette, tél. 022/336630. **Lausanne:** F. Schmocker, Garage Occidental, 7, Av. de Morges, tél. 021/258225. **Morges:** Garage Daniel Monay, tél. 021/72135. **Neuchâtel:** Garage M. Facchinetti, 1-3, Portes Rouges, tél. 038/56112. **St-Cerges:** Garage A. Freymond, tél. 021/98219. **St-Imier:** Garage A. Wüthrich, 18, rue B.-Savoie, tél. 039/41675. **Tavannes:** Etabl. Merçay, tél. 032/92451. **Yverdon:** W. Humbert, Garage des Remparts, tél. 024/23535. EN 75/60 S

Bonjour de France

Un rêve en rose...



Un rêve en bleu...



Dans un **BABY-DOLL** garni dentelle avec culotte bouffante

2 à 16 ans

11⁸⁰ + fr. 1.-

Une **NUISETTE** à carreaux 70 à 120 cm.

11⁸⁰ + fr. 1.-

JUPON

en coton Vichy à carreaux rose/blanc et ciel/blanc

2 à 4 ans 6 à 8 ans

3⁹⁰ 4⁹⁰

COMBINAISON en nylon à carreaux rose et bleu

40	45	50	55
6 ⁹⁰	7 ⁹⁰	8 ⁹⁰	9 ⁹⁰

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

C'est à **Colombier**

au centre du village, que vous trouverez la collection la plus riche et la plus complète de

tissus de France

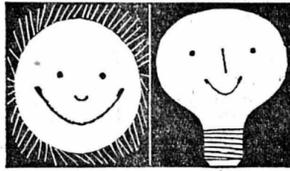
ainsi qu'une grande EXPOSITION de

meubles de style

Fred. KUNZ TAPISSIER-DÉCORATEUR
Colombier Rue Haute 15

Tél. 6 33 15

Un seul film pour la lumière du jour et la lumière artificielle



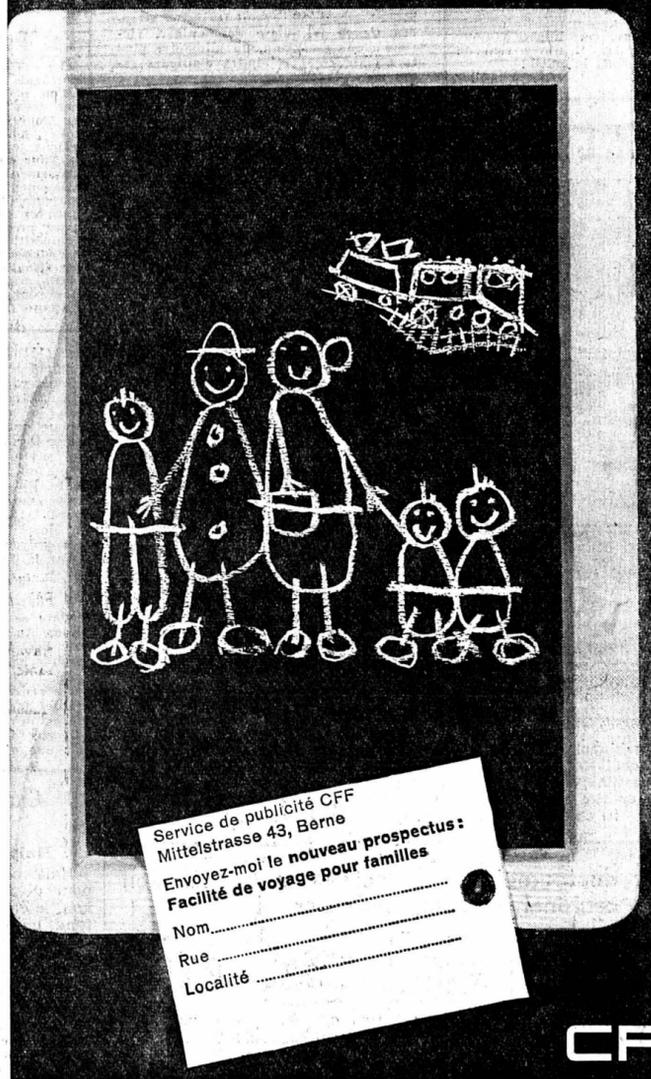
Que vous photographiez à la lumière du jour ou à la lumière artificielle, vous obtiendrez toujours, avec le même film négatif Telcolor, de splendides photos d'une fidélité de couleurs remarquable.

C'est si simple avec Telcolor

Films inversibles et films négatifs en couleurs de la Maison Telko S.A., Fribourg

Telcolor

La famille voyage à meilleur compte



Service de publicité CFF
Mittelstrasse 43, Berne
Envoyez-moi le nouveau prospectus:
Facilité de voyage pour familles

Nom

Rue

Localité

CFF

En bouteille d'un litre, si avantageux!



75 cts. net

le grand verre de 2 dl.
revient donc à 15 ct.

VIVI-KOLA
la marque suisse

Distributeur pour la Suisse romande: Henniez-Lithée SA, Henniez

JEUDI - SPORTS

RÉSUMONS

La quatrième étape du Tour cycliste de France Dieppe-Caen (211 km.)

Victoire du rapide Graczyk

Le Français Anglade s'empare du maillot jaune

(NOTRE SERVICE SPÉCIAL)

Pour ne pas faillir à la tradition, l'étape menant à Caen a connu un déroulement tumultueux. Les attaques jaillirent constamment. Très souvent, les Suisses furent à la pointe du combat... sauf au moment décisif lorsque le groupe comprenant Anglade et Baldini démarra au 168ème kilomètre.

Nombreuses escarmouches

Une nouvelle série d'attaques est en cours enregistrée, dont les auteurs sont notamment Defilippis, Adriassens, Battistini, Rostollan, Barbosa, Darrigade, Everaert, van Aerde, Delberghe, Bissillat, Gimmi, Mahé et Strehler. Le maillot jaune Groussard lui-même participe à une de ces offensives.

Le courageux Hoevenaers

Le départ de cette quatrième étape Dieppe - Caen est donné à 11 h. 30 aux 122 coureurs restant qualifiés; Hoevenaers, blessé, a décidé de repartir.

Le début de la course est marqué par de nombreuses tentatives d'échappées, mais aucune n'obtient de succès.

Aucune attaque ne parvient à se développer et c'est groupé que le peloton atteint le km. 50. Parmi les rares attardés figure le Suisse Schleuniger, victime d'une crevaisson, un kilomètre plus tôt. Schleuniger rejoindra d'ailleurs rapidement la caravane.

Les Portugais mécontents

Le «Diário de Manhã», journal portugais gouvernemental, estime qu'on n'aurait pas dû faire participer des Portugais «hors de forme» au Tour de France.

Le Journal déclare notamment: «Deux cyclistes portugais disputent le Tour de France. L'un est 6ème au classement général, l'autre 118ème. Les classements n'ont pas une importance majeure. Néanmoins, il nous semble que ces deux coureurs n'étaient pas assez préparés pour entrer dans une compétition internationale de cet ordre. Il serait judicieux d'éviter de telles situations.»

On sait que les coureurs incriminés sont Antonio Alves Barbosa et Antonio Batista.

mer (111ème km.), Graczyk et Baffi rejoignent les deux premiers, imités trois kilomètres plus loin par Brankart, Nielsen, Battistini et Proost. Une fois encore le peloton réagit et l'échappée échoue quatre kilomètres plus loin, au 128ème km. Mahé, Beuffeul et Battistini prennent de l'avance au moment même où Schleuniger fait une violente chute. Blessé à la hanche, notre compatriote doit changer de vélo, le sien ayant la fourche brisée. En compagnie de Moresi qui l'a attendu, le vaillant Schleuniger parviendra à terminer juste avant la fermeture des délais.

Echappée sérieuse

A Pont-l'Évêque (km. 140), les trois leaders se ravitaillent 30' avant le peloton. Au 168ème km, Molenaers, W. van Est, Baldini, Pauwels et Anglade se détachent.

Au 175ème km, les fugitifs ont une minute d'avance et Anglade est virtuellement maillot jaune. Un passage à niveau fermé, cinq kilomètres plus loin, coûte 10' aux fuyards. A l'arrière, Nencini fait une chute mais rejoint. Au 181ème

Championnat suisse de demi-fond

Huit candidats au titre

Huit coureurs se sont inscrits pour disputer, le 7 juillet, à Erlikon, le championnat suisse de demi-fond, qui se déroulera sur une heure de course. Il s'agit de Walter Bucher, Fritz Gallati, Max Meier, Oskar von Büren, Arthur Frischknecht, Leo Wickhalder, Elmar Gassner et Walter Holenweger.

Comme seuls sept hommes peuvent se retrouver en piste pour cette épreuve, ceci pour des raisons de sécurité, une manche de qualification devra probablement être disputée entre Gassner et Holenweger.

Qu'en pensez-vous ?

Conceptions différentes

Ainsi que le font les Américains, les Russes ont décidé de sélectionner les athlètes, pour les Jeux olympiques, en tenant compte exclusivement des résultats obtenus aux derniers championnats.

Mais il existe tout de même une différence dans le mode de sélection des deux pays. Alors que les Américains ont manifesté l'intention de se faire représenter dans toutes les épreuves, même dans celles où ils n'ont aucune chance de remporter une médaille, les Russes ont décidé de n'envoyer à Rome que des athlètes capables d'obtenir une place d'honneur. Et l'entraîneur soviétique de conclure: «Nous n'envoyons pas de touristes à Rome.»

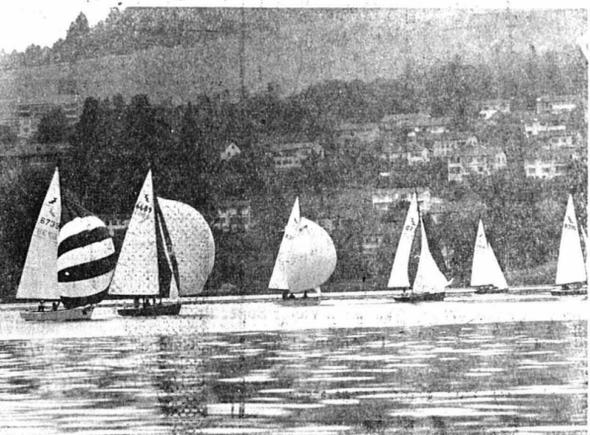
Question de prestige? Peut-être. Le baron de Coubertin n'avait-il pas déclaré que peu importait le résultat, l'essentiel était de participer aux Jeux olympiques? On a sûrement oublié de le traduire en russe!

● Steve Klaus, manager du boxeur américain Carlos Ortiz, champion du monde des poids welters juniors, a déclaré que son poulain mettrait son titre en jeu contre l'Italien Duilio Loi, à Milan, entre le 20 août et le 3 septembre. Klaus a ajouté que le combat aurait lieu au stade San Siro et que si Loi gagnait, un troisième match aurait lieu à San Francisco, le 15 juin. Ortiz avait battu Loi aux points en 15 rounds à San Francisco.

● Le Grand Prix automobile du Maroc (formule 1), épreuve comptant pour le championnat du monde des constructeurs et prévu au calendrier international pour le mois d'octobre, a été annulé. Les organisateurs, qui avaient été obligés, l'an dernier, de prendre une décision identique, n'ont pu obtenir, cette année encore, les subventions nécessaires pour l'organisation de leur épreuve.

● Match amical de football en Espagne Elche-Fluminense 1-0.

Les régates internationales de Lucerne



Les 6èmes régates internationales de Lucerne réunissent les bateaux de quatre pays, dont la Grèce et la Finlande. Le bateau italien «Fandango» piloté par F. Cavallo a réalisé 18 points et a remporté la première médaille de ces championnats, suivi par «Garoupa» [Suisse] et «Katrina» [Finlande], 17 et 16 points. Voici une photo de ces belles régates.

AUTOMOBILISME

Bonnes nouvelles des coureurs blessés

Mike Taylor, blessé comme Stirling Moss lors du Grand Prix de Belgique, a quitté l'hôpital hier. L'état de santé de Moss, ajoute-t-on, est en constante amélioration. Enfin Jonathan Sieff, également blessé lors des 24 Heures du Mans, se remet bien.

Victoire française à la coupe des Alpes

Quarante-neuf concurrents sur les soixante-quatre qui avaient pris le départ de la 21ème coupe des Alpes, à Marseille, ont rallié Chamonix, terme de la première étape, après une randonnée de 1714 kilomètres à travers la France et l'Italie. Lors des deux épreuves chronométrées en côte, dans cette première partie de la course, ce rallye est l'une des manches du championnat d'Europe - l'équipage français Oreiller - Masoro, sur «Alfa Romeo-Giulietta», a chaque fois réalisé le meilleur temps.

EN QUELQUES ENQUÊTES

● Le coureur automobile allemand Wolfgang Seidel, a remporté l'épreuve de grand tourisme organisée à Monza. Il a couvert 2944 km. 922 en deux heures, à la moyenne de 147 km. 461. Il a battu, dans l'ordre, l'Italien Cattini, le français Dejardin et l'Allemand Fischer.

● C'est l'Autrichien Postl qui a enlevé la 5ème étape du Tour cycliste d'Autriche. Notre compatriote Jaisli s'est classé au 5ème rang, tandis que Lüthi et Rutschmann terminaient dans le peloton. Au classement général, Jaisli conserve la dixième place.

FOOTBALL

Avant la coupe des Nations Les Russes s'entraînent

Après avoir rencontré la formation milanaise de l'Internazionale (2-2), l'équipe nationale d'URSS a poursuivi sa préparation en vue du tour final de la coupe des Nations, affrontant une sélection de ses réserves, à Moscou.

La rencontre s'est terminée sur un résultat nul (1-1) et a démontré que plusieurs parmi les meilleurs joueurs russes accusent une baisse de forme.

Voici quelle fut la composition de l'équipe A:

Yachine; Kesarev, Maslonkine, Kroutkov; Voinov (auteur du but), Netto; Melreveli, Vlanov, Ponedelnik, Kovalev, Meshki.

Les Anglais participeront à la coupe de l'Amitié

Une vingtaine de clubs britanniques envisagent de participer à la «coupe de l'Amitié» contre des équipes françaises. La Fédération française a été saisie des diverses propositions.

Plusieurs rencontres ont été fixées, en principe: Racing Club contre Newcastle le 10 août à Paris; le Havre contre Bolton le 14 août au Havre.

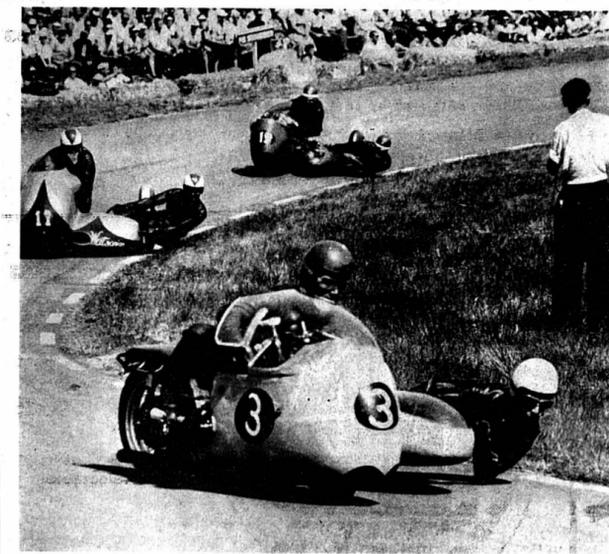
En outre, Nantes rencontrerait Liverpool à Nantes et Lille Middleborough à Lille.

Les matches retour seront joués plus tard dans la saison.

Santos en difficulté

Le tournoi quadrangulaire de Barcelone a été suspendu prématurément par suite de l'interdiction de jouer faite au F. C. Santos par la Confédération brésilienne des sports. Cette mesure a été prise à la suite du refus du F. C. Santos de prêter quatre de ses meilleurs joueurs - dont Pelé - pour le match Brésil - Chili, organisé à Rio de Janeiro. Le F. C. Barcelone, qui avait mis sur pied ce tournoi, rend responsable l'équipe brésilienne des frais entraînés par son forfait, aucune réserve n'ayant été faite par Santos au moment de la signature du compromis. Le seul match disputé a donné le résultat suivant: Barcelona - Padova 3-1 (1-1). La quatrième équipe engagée était Espanol de Barcelone.

SUR LE CIRCUIT INFERNAL D'ASSEN



Voici un saisissant instantané de l'épreuve des sidecars du Grand Prix de Hollande qui vient d'avoir lieu sur le circuit d'Assen. Dans cette course, gagnée par l'Anglais Harris, deux Suisses firent bonne contenance: Edgar Strub, ici en tête et qui termina au quatrième rang, et Fritz Scheidegger, ici en troisième position et qui terminera troisième.

Vainqueur du tournoi de Pentecôte contre champion cantonal de tennis hier au Mail

Le match Golaz - Cattin

Le Tout-Neuchâtel s'était donné rendez-vous hier en fin d'après-midi au T. C. du Mail. Quelle en était la raison? Il s'agissait de la finale d'un tournoi interne réservé aux tennismen licenciés dans un autre sport, tournoi dont les matches se jouaient en deux «short-set».

Il n'y avait là rien d'extraordinaire, rien de passionnant, direz-vous! C'est exact! Mais vous changerez d'avis lorsque vous saurez que cette finale opposait le vainqueur du tournoi de Pentecôte, organisé par le T. C. des Cadol-

les, Milo Golaz, et l'inamovible champion cantonal Raymond Cattin.

Les discussions allaient bon train, ce qui expliqua la présence de nombreux «stratégues». Golaz, que d'aucuns considéraient comme «l'homme qui monte» allait-il ébranler la position de Cattin? Le match d'hier n'a pas répondu de façon catégorique à cette question. C'était été le cas si les deux sets avaient eu la physionomie du premier. Cattin ne laissa aucune chance à un Golaz hypernervé. Six jeux suffirent, ce qui signifie que Cattin gagna par 6-0. Il enleva également le premier jeu du second set. Puis, Golaz retrouvant son calme, le match s'équilibra. Golaz se montra de plus en plus agressif, n'hésitant pas à monter au filet. En temps normal, Cattin aurait pu tempérer l'ardeur de son adversaire grâce à un coup dans lequel il excelle et qui fit tant de ravage lors du dernier championnat cantonal: le lob. Golaz ne connut pas le «supplice du lob», car, hôte inattendu et combien détestable, le vent, soufflant en rafales, ne permit jamais à Cattin de trouver la bonne longueur.

Et ainsi après des échanges de près parfois fort spectaculaires, Golaz enleva le second set par 6-4. Un set donc à chacun, mais la victoire à Cattin par dix jeux à six. On pourra ainsi continuer à discuter: que se serait-il passé «au mieux de trois sets»? Ça ne rendra la prochaine confrontation Cattin - Golaz que plus passionnante. Mais quand aura-t-elle lieu? Devrons-nous attendre jusqu'aux championnats cantonaux? A ce moment-là, pourtant, il est fort possible que ce match ne se fasse pas. Car, et c'est heureux, Cattin et Golaz ne sont pas les seuls candidats au titre neuchâtelois!

NOUVELLES BRÈVES

● L'athlète zuricois Bruno Graf, qui vient de passer deux ans en Australie, a réalisé, à Liestal, la meilleure performance suisse de la saison au poids, avec un jet de 15 m. 26.

● Répandant à une invitation soviétique, la fédération suisse de motocyclisme désignera les coureurs Albert Courajod (Genève), Pierre-André Rapin (Corcelles) et Jacques Langel (la Chaux-de-Fonds) à deux épreuves de motocross organisées à Léningrad (8 juillet) et Talline (10 juillet).

● Dans le cadre d'un tournoi international de tennis de table par équipes, organisé à Duisbourg, une sélection suisse (Mariotti, Antal, Duvernay, Ferrig) a battu la Finlande par 9-0.

L'étape d'aujourd'hui

La caravane partira de Caen vers midi, en direction de l'Ouest. A Bayeux, il y aura le premier contrôle vélocité (27,5 km.) puis le second à Saint-Lô (65ème km.). Les coureurs parcourront ainsi les côtes de Normandie et atteindront Avranches (121ème km.) où est installé le contrôle de ravitaillement. Le dernier contrôle vélocité se fera à Dol de Bretagne (162ème km.). L'arrivée sera jugée au vélodrome de Saint-Malo, après 189 km. vers 16 h. 45.

● A Saint-Vincent, le boxeur Bruno Fortilli a conquis le titre de champion d'Italie des poids moyens, en battant le tenant du titre, Franco Scisciani, par disqualification au 10ème round.

A deux mois des Jeux olympiques de Rome

Les différents records en athlétisme

L'événement sportif de l'année sera les Jeux olympiques organisés, avec un faste sans précédent, à la fin du mois d'août à Rome.

Les épreuves-reines en seront les compétitions d'athlétisme, véritable championnat du monde, réunissant les meilleurs du globe, alors qu'en boxe, en football ou en cyclisme par exemple, ce ne sont pas les plus forts qui se

retrouvent aux Jeux olympiques, mais les concurrents classés «amateurs», n'appartenant donc pas à la catégorie des professionnels.

Nous avons pensé qu'il n'était pas inutile de faire pour nos lecteurs un petit tour d'horizon du monde de l'athlétisme. Nous commençons aujourd'hui par la liste des records mondiaux, européens et suisses des épreuves d'athlétisme figurant au programme de Rome.

ÉPREUVES	RECORDS MONDIAUX	RECORDS D'EUROPE	RECORDS DE SUISSE
100 m.	Hary (Allemagne) 10"	Hary (Allemagne) 10"	Heinz Müller 10"3
200 m.	Simé (E.-U.) 20"	Germar (Allemagne) 20"4	Paul Hänni 21"2 S. Schnellmann
400 m.	Jones (E.-U.) 45"2	Kaufmann (All.) 45"7	René Weber 47"
800 m.	Moens (Belgique) 1'45"7	Moens (Belgique) 1'45"7	Christiän Wägli 1'47"3
1500 m.	Elliott (Australie) 3'36"	Jongwirth (CSR) 3'38"1	E. Kleiner 3'50"6
3000 m. steep.	Krzyszowski (Pologne) 8'31"3	Krzyszowski (Pol.) 8'31"3	W. Kammermann 9'10"
5000 m.	Kuls (URSS) 13'35"	Kuls (URSS) 13'35"	A. Sulter 14'34"4
10000 m.	Kuls (URSS) 28'30"4	Kuls (URSS) 28'30"4	W. Schudel 30'26"4
110 m. haies	Lauer (Allemagne) 13"2	Lauer (Allemagne) 13"2	R. Anet 14"5
400 m. haies	Davis (E.-U.) 49"2	Litujev (URSS) 50"4	Bruno Galliker 51"8
Longueur	Owens (E.-U.) 8 m. 13	Ter-Owanessian (URSS) 8 m. 01	J. Studer 7 m. 48
Hauteur	Thomas (E.-U.) 2 m. 184	Stepanov (URSS) 2 m. 16	René Maurer 1 m. 98
Perche	Gutlowski (E.-U.) 4 m. 78	Bulatov (URSS) 4 m. 64	G. Barras 4 m. 40
Triple saut	Fedosjev (URSS) 16 m. 70	Fedosjev (URSS) 16 m. 70	Erwin Müller 15 m. 10
Poids	Nieder (E.-U.) 19 m. 99	Rowe (Angleterre) 18 m. 59	B. Graf 15 m. 59
Javelot	Cantello (E.-U.) 86 m. 04	Danielsen (Norv.) 85 m. 71	V. von Wartburg 76 m. 71
Disque	Piatkowski (Pol.) 59 m. 91	Piatkowski (Pol.) 59 m. 91	M. Mahr 50 m. 28
Marreau	Conolly (E.-U.) 68 m. 92	Zsvoisky (Hongrie) 68 m. 22	H. R. Jost 59 m. 85
4x100 m.	Etats-Unis 39"5	Allemagne occid. 39"5	Vogel - Müller Wehrlé - Weber 41"
4x400 m.	Jamaïque 3'03"9	Allemagne occid. 3'06"6	Galliker - Tschudi - Wägli - Weber 3'10"4
Décathlon	Kutsnetsov (URSS) 8357 p.	Kutsnetsov (URSS) 8357 p.	Walter Tschudi 7298 p.

Tous ces records sont homologués ou ont de fortes chances de l'être d'ici à peu de temps. Dix records mondiaux sur 21 sont détenus par les Américains... Le plus ancien est celui d'Owens datant de 1913!

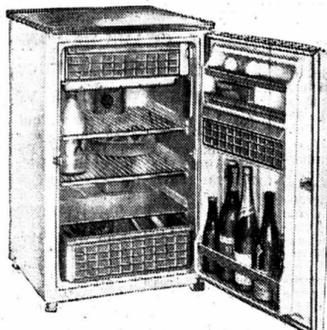
Il y a de fortes chances que plusieurs records soient battus aux prochains Jeux olympiques et déjà lors des réunions de sélection. Chez les athlètes suisses, on peut admettre que Müller, Weber, Wägli, Galliker, von Wartburg, Jost et Tschudi possèdent la classe d'élite internationale.

MAGGI
le spécialiste des sauces vous offre le plus grand choix: Jus de rôti Sauce liée

et de plus 4 merveilleuses nouvelles SAUCES

Sauce Blanche veloutée
Sauce tomate
Sauce Curry
Sauce Chasseur

Electrolux



LE NOUVEAU FRIGO A MOTEUR
ELECTROLUX

est sensationnel
150 litres avec grand congélateur

Fr. 658.-

Grande facilité de paiement



BOIS DE FEU

Coenneux chêne, hêtre et sapin actuellement stock et livrables par toutes quantités franco domicile.

« Brûles du bois, c'est un chauffage sain et agréable »

N'attendez pas de passer vos commandes et vous disposerez d'un combustible de qualité pour l'hiver prochain. Prix très intéressants.

TH. BURGAT & FILS
Tél. (038) 671 28
Industrie du bois
671 79
Saint-Aubin (NE)

REVÊTEMENTS DE SOLS

Toutes matières

Tapis tendus - Linos, etc.

Riches collections à votre disposition

Tapis BENOIT Maillier 25

Présentation à domicile, le soir également

Outillage de serrurier à vendre

- 1 forge à deux feux, avec bassin, manteau de cheminée, pince, ventilateur électrique.
 - 1 enclume.
 - 1 meule montée sur paller avec moteur séparé de 3 CV.
 - 1 moteur électrique 2 CV avec transmissions, paller et poulies.
 - 1 grosse perceuse, perceant jusqu'à 35 mm., quatre vitesses, sans moteur.
 - 1 petite meule sur paller, sans moteur.
 - 1 scie mécanique « Stabil II » avec moteur.
 - 1 grosse cisaille pour tôle et fer profilé.
 - 1 générateur d'acétylène, marque « Endress », charge 8 kg.
 - Plusieurs étaux de serrurier, dont un portatif.
 - Plusieurs cheyalets.
 - 1 table à souder.
 - Quantité de fer de profils divers de 50 cm. à 4 m.
 - Outillage divers.
 - 1 grand portail en fer forgé à deux battants, largeur 150 cm., hauteur 270 cm., pouvant se ramener à 200 cm.
 - 1 grille pliante, hauteur 250 cm., longueur développée 330 cm.
 - 1 porte de magasin en Forster de 220 x 90 cm.
 - 1 échelle à deux plans, longueur développée 8 à 9 mètres.
- S'adresser à Maurice Schorpp, serrurier, 18 faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. 5 18 23.

CARAVANE

à vendre, très belle occasion, très bon état. Eclairage au butane et électrique, eau, W.-C. Pour renseignements et pour visiter, tél. 5 68 81.

STORES

à lamelles
Ch. Borsay
Tél. 5 34 17

à vendre deux cuisinières à gaz en bon état. Prix avantageux. S'adresser à M. Lena Sante, Rouges-Terres 42, Hauterive.

Au Friand

Place de l'Hôtel-de-Ville
Sous les Arcades

Les beaux fruits secs et les pâtes à tartiner
pour vos pique-niques

Pour la Journée coopérative mondiale

Samedi 2 juillet

Tourte «Jubilé» 2.-
Triestini 1.50

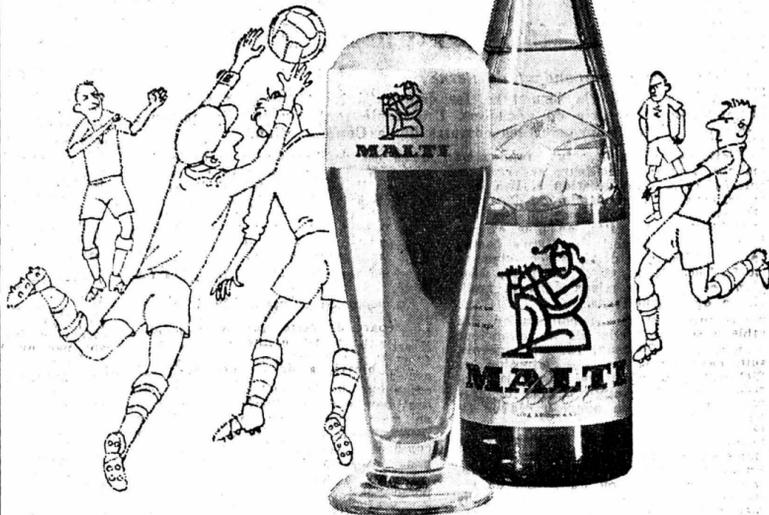
Moins ristourne

Passez-nous vos commandes s. v. p.



MALTI

la bière du sportif sans alcool



MALTI est la première et la seule bière fabriquée avec du houblon et du malt d'après le procédé Dual - elle est sans alcool et cependant de saveur fraîche et racée. La véritable boisson pour les sportifs.

MALTI
Bière sans alcool

Seul élaborateur: Société des produits OVA, Affoltern sur Albis, Tél. 051/99 60 33

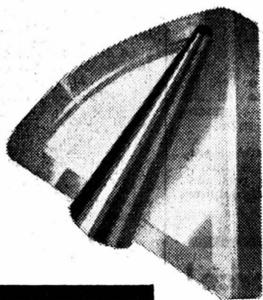
Vous trouverez MALTI dans les magasins de denrées coloniales, d'alimentation nouvelle, les restaurants, hôtels et tea-rooms, et chez notre dépositaire:

Willy Egli, succ. de Blaser & Cie S. A. eaux gazeuses, 12, Gibraltar, Neuchâtel, tél. 5 20 33

Ce «Chalet» ne fournit que des fromages de premier choix!



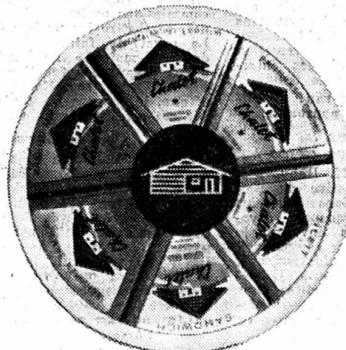
«Chalet» se fabrique toujours selon les anciennes traditions en honneur dans l'Emmenthal. On ne se contente pas de quelque chose d'approximatif: on exige qu'il soit excellent. Les imposantes meules de fromage mûrissent lentement dans les caves du «Chalet», d'où elles sortiront au fur et à mesure des besoins de la fabrication. Chalet est un fromage de qualité surfine, apprécié de tous, et tout particulièrement des connaisseurs.



Fromage fondu

Chalet 3/4

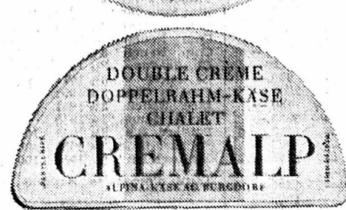
fabriqué à Berthoud (Emmenthal)



Assortiment Chalet
Chaque portion de Chalet a un goût différent, mais toutes sont également délicieuses



Chalet 3/4 gras
Pourquoi Chalet 3/4 gras est-il caractérisé par un goût incomparable? Il ne nous est pas permis de le dire; ce sont les consommateurs qui se chargeront de donner la clé de l'énigme!



Cremalp, le fromage double crème, fabriqué exclusivement avec de la crème épaisse, est une spécialité qui plaira tout particulièrement aux gourmets!

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

RIVAGE DU PACIFIQUE

par **Edmond ROMAZIERE**

Et par surcroît, il habite dans le patelin où l'on voyait un des Soffioni dont parle notre papier. Document, Allemagne, fausse monnaie. Tout radine... Moi, je trouve ça épantant!...
— Tu n'es pas difficile!
— Mon vieux, si tu avais mené quelques enquêtes sérieuses, tu verras qu'on se contente souvent de moins... de bien moins... et qu'on aboutit tout de même.
— Tu n'espères pas filer Enrique comme tu filerais un escarpe dans Paris? Ici, ce serait un peu trop visible, ricana-t-il.
L'idée qu'on soupçonnait le frère de Dolorès lui était particulièrement désagréable et, en ce moment, il voyait à tous les diables la mission qu'il avait acceptée conjointement avec le détective.
— Ce que je voudrais savoir tout d'abord, c'est la place exacte où l'on voyait autrefois le souffle sous-marin, reprit Meymac.
— Et après? Nous serons bien avancés.
— Après... je relirai le papier. Il

est technique, précis. Il t'avait pourtant intéressé...
— Mais maintenant... La spéléologie est en baisse sensible. Je ne sais même pas si elle cote encore... Julien se contenta de hausser les épaules. Meymac ne parla plus et le jeune savant en fut heureux.
Dans la salle à manger de l'auberge, il y avait peu de monde. Des commis-voyageurs, le Français qui gérait la succursale d'un grand magasin tenu à Mexico par un concitoyen.
Meymac ne rechercha pas sa compagnie. Que pourrait-il lui apprendre, celui-là? Au contraire, il serait curieux, accablait ses compatriotes de questions oiseuses.
— Restons entre Mexicains, murmura Meymac en riant.
A première vue, d'ailleurs, personne ne lui fournirait les explications qu'il souhaitait.
Après le repas que l'aubergiste servait lui-même, il redescendit vers le petit port. La mer l'attirait. Julien l'accompagna sans parler, et le détective respecta ce mutisme qui était voué à Dolorès.
La nappe calme luisait doucement. Il faisait tiède.
«Une nuit délicieuse, pensa Meymac. Les habitants de cette ville connaissent-ils leur chance?»
Un homme arrivait, sans chapeau, les mains dans les poches. Dans ce quinquagénaire bedonnant, Meymac reconnut le tenancier de l'auberge,

et le responsable de la cuisine qu'on leur infligeait. De son côté, le Mexicain semblait heureux de retrouver des pensionnaires, et il vint à eux.
— Belle soirée, n'est-ce pas?
— Oui. Quelle différence entre les deux côtes!
— Deux océans, señor! Rien ne se compare. Ceux qui vivent à la Vera-Cruz voudraient bien changer! C'est toujours poétique, les feux d'un bateau arrêtés dans la nuit!
— Vous parlez de celui que vous apercevez là-bas?
— Oui. Il n'accoste pas, sans doute à cause de son tirant d'eau.
— Je ne le crois pas. Nous recevons de petits bâtiments de cette importance... Non. Cela doit être une unité de plaisance appartenant à un autre port.
— Peut-être yankee? californien?
— Je n'en sais rien; je n'ai jamais vu son pavillon. Il arrive le plus souvent la nuit. Il repart le matin.
— Connaissez-vous son nom?
— Non. Personne ne s'en occupe ici. Il vient chercher le calme de la nuit. Il ne doit pas venir de loin, car son équipage ne descend pas à terre pour les provisions.
Le détective changea de sujet. Julien se taisait. Il n'avait pas entendu un seul mot.
— Savez-vous que sans un caprice de la nature, vous auriez pu

voir ici un afflux de touristes?
— Voilà qui aurait fait des affaires de notre petite ville endormie, caramba! Mais je me demande ce qui les aurait amenés de si loin, señor.
— Ce qui a disparu, d'après ce qu'on m'a raconté.
— Vous parlez du souffle marin?
— Justement. Vous rendez-vous compte qu'il y avait là quelque chose de très curieux, d'à peu près unique?
— Il a bien fait de s'éteindre. Tout cela nous laissait supposer une activité souterraine, un cratère... Et quand on se rappelle ce qui est arrivé à San Francisco!
— C'est vrai.
— Je ne sais donc pas ce qu'il faut le plus regretter: l'absence du souffle ou l'absence de touristes.
— Vous êtes un philosophe, señor.
— Je le voudrais... Je le voudrais... Il faut tellement de philosophie!... surtout quand on est marié.
Le bonhomme allait peut-être glisser sur la voie des confidences qu'il n'aimait pas faire à des Mexicains, mais Meymac coupa court à ses récriminations conjugales.
— Où le souffle sortait-il de la mer?
— Oh! C'est facile à situer, señor. A peu près exactement à la place où est le bateau.
— Somme toute, assez près de l'îlot rocheux qu'on voit du port.

— A deux cents mètres! On le voyait très bien. Nous n'y accordions aucune attention, vous le pensez bien. Cela nous semblait tellement naturel.
— Et pourtant, c'est un phénomène inouï!
Le bavardage continua encore quelques minutes, puis ils rentrèrent ensuite à l'auberge. Le posadero les quitta hâtivement pour s'occuper d'un nouvel arrivant, un Mexicain à moustaches noires, à grand chapeau, qui rappelait les figurants, dans les films de Douglas Fairbank.
— Sais-tu de quoi il a été question? demanda Meymac lorsqu'ils furent montés et enfermés dans la chambre du jeune savant.
— A peu près. Je crois que tu as demandé des précisions sur le bateau. En quoi peut-il t'intéresser?
— Dans le genre hurluberlu, tu as tout de même un brin de logique! Retiens ceci, mon vieux. Ici, il n'y a d'intéressant que la mer.
— A supposer que le patelin puisse celer quelque intérêt.
— Depuis tout à l'heure, je trouve que celui-ci surgit, grandit à vue d'œil. Et l'œil, en ce cas, est fixé sur ce tableau qui n'arrive que le soir, qui repart de bon matin, dont personne ne descend.
— Imagination!
— Peut-être, mais je tiens un petit maillon de la chaîne qui ne se soude pas encore mais qui me pa-

rait se préparer: document, Balderon, assassinat, vol de la pièce allemande, billet faux... Oui, Julien, billet faux... Liasse de mêmes banknotes de la Sainte-Farce dans la poche d'Enrique... atmosphère trouble, apeurée de cette maison... Je commence à croire — et c'est peut-être vraiment la première fois — que nous n'avons pas eu tort de venir au Mexique.
— Naturellement, que nous n'avons pas eu tort...
— Tais-toi! Je ne parle pas d'amour! Oublie pour quelques secondes la Dolorès. Est-ce que je te parle d'Aurora, moi?
— Je ne t'interromprais pas! Je respecte les sentiments des autres!
— Et je reviens à notre sujet, celui qui justifie notre présence dans ce pays. Je crois que nous avons été bien inspirés de venir dans ce petit port pour cinéastes.
Il réfléchit, conclut:
— Dès demain, je prends ma boîte d'aquarelle et je vais m'installer sur le mamelon d'où l'on découvre si bien l'îlot. Spéléologie en rupture de ban, as-tu entendu que le souffle sortait de la mer, à deux cents mètres?
— Oui. Seulement, il n'existe plus, et de plus, si tu lies encore le souffle à ce que tu appelles la chaîne, au document, Balderon...
— ... à l'assassinat, aux faux billets, etc...
(A Suivre.)

Actualité suisse et neuchâteloise

Approuvé à l'unanimité par le Conseil national

Le compte d'Etat permet de mesurer les effets du nouveau régime financier

Malgré les réductions d'impôt, il laisse un boni de 163 millions

De notre correspondant de Berne :

A la veille de la fermeture, les députés doivent encore prendre une impressionnante série de décisions. Une seule toutefois s'est importée, puisqu'il s'agit d'approuver les comptes de la Confédération.

L'affaire, disons-le, fut rondement menée. Pourquoi d'ailleurs se serait-on attardé? La Confédération a, l'an dernier, encaissé plus qu'elle n'a dépensé; le compte général laisse un boni de 163 millions, la dette, ou plus exactement, le découvert du bilan tombe à six milliards et demi, très exactement à 6.515.853.284 fr. et 37 centimes, donc tout est pour le mieux dans la meilleure des Républiques.

Le président de la commission des finances, M. Boerlin, et le rapporteur français, M. Guinand, radical genevois, se sont réjouis de cette situation, et cela d'autant plus que, pour la première fois, le compte permet de mesurer les effets du nouveau régime financier.

M. Guinand prend à le rappeler un malin plaisir: l'année dernière encore, la gauche jouait les Cassandres et prédisait un déficit, ou du moins de sérieuses difficultés. Elle en est pour ses funestes présages. Malgré les réductions d'impôt, une mesure que la Suisse a été seule à prendre, ces dernières années, il n'y a pas de trou dans la caisse, bien au contraire. Où trouver preuve plus convaincante de la bonne santé financière du pays?

Les socialistes n'ont pas relevé le gant. Seul, M. Bringolf, de Schaffhouse, dans son rapport sur les comptes du département militaire, a signalé que les retards dans certaines livraisons de matériel ont permis de réduire les dépenses. Il ne s'agit pas de véritables économies, mais de simples reports de crédit. Donc, l'heureux résultat de 1959, nous ne le devons pas au génie de l'ancien grand argentier, mais à des circonstances favorables.

Pour le reste, il a fallu se contenter de brèves observations, concernant plus particulièrement l'administration des P.T.T. Le rapporteur a rappelé le lourd déficit de la poste qui appelle une urgente révision des taxes. Quant à M. Dutweiler, il reproche au service des téléphones d'encaisser de l'argent sans service correspondant, lorsqu'il facture le tarif plein pour une conversation interurbaine de trois minutes interrompue avant cette limite de temps.

Sur quoi, par 105 voix sans opposition, les comptes furent approuvés.

Des paroles qui démentent les actes

Un député socialiste, M. Düby, président de l'Union fédérative du personnel des administrations fédérales et des entreprises de transport, développe une interpellation invitant le Conseil fédéral à examiner comment il pourrait donner plus de poids aux avis exprimés par les agents de la Confédération, lorsqu'ils sont consultés dans des affaires qui les concernent directement. L'interpellateur laisse entendre

qu'en cas de divergences entre le Conseil fédéral et les associations du personnel, il serait parfois judicieux de recourir à l'arbitrage de personnes neutres.

M. Bourgnonecht, chef du département fédéral des finances et des douanes, dont dépend l'office du personnel, répond en termes d'une remarquable fermeté.

En vertu de la constitution, le Conseil fédéral surveille la gestion de tous les fonctionnaires; la gestion dont il est responsable devant les Chambres. C'est là un droit qu'il entend exercer certes avec toute la compréhension nécessaire pour les justes revendications des agents de la Confédération, mais en aucun cas, il ne saurait s'en remettre, pour des décisions qui lui incombent, à des personnes ou à des organismes irresponsables.

La loi et les règlements offrent au personnel des garanties suffisantes contre l'arbitraire comme ils ouvrent des voies de recours. De plus, le Conseil fédéral reste prêt à consulter les associations ou les commissions du personnel, à les entendre, à discuter. Il désire, lui aussi, renforcer la collaboration, à conditions toutefois qu'elle ne devienne pas une intrusion permanente dans un domaine où le gouvernement doit conserver sa légitime autorité. Peut-être cette collaboration devrait-elle aussi se manifester par des propositions constructives concernant les méthodes de travail et les économies.

En conclusion, M. Bourgnonecht déclare qu'il appartient au Conseil fédéral de maintenir l'ordre dans la maison. On comprend que l'interpellateur ne soit que partiellement satisfait. En revanche, on comprend moins bien que le Conseil fédéral n'ait pas fait preuve de la même fermeté, lundi dernier, lorsqu'il admit que certains officiers supérieurs pourraient, devant les commissions parlementaires et les groupes, combattre les projets de leur chef. Le souci de faire respecter l'ordre dans la maison ne vaudrait-il donc pas à l'égard des fonctionnaires galonnés? Il est regrettable qu'en cette affaire, le gouvernement n'ait pu accorder ses actes aux paroles.

Pétitions

L'assemblée législative a entendu une demi-douzaine de pétitions, selon l'avis de la commission fort judicieusement présentée par son président, M. Debitz, radical vaudois. Trois de ces pétitions sont transmises au Conseil fédéral. La première émane de l'Association de défectifs des villages, qui réclame des aides et orphelins, qui demandent une augmentation des allocations. La seconde porte la signature d'un fonctionnaire qui, après bien des tribulations a été,

apparemment sans motifs valables, déclaré invalide; la troisième enfin exprime, en termes énergiques, le vœu des habitants de Reussbühl, près de Lucerne, d'avoir leur propre bureau de poste. Le gouvernement est invité à répondre favorablement aux pétitionnaires.

Encore le lait

En fin de matinée, les députés approuvent, sans débat, divers projets mineurs puis s'attaquent à la dernière divergence qui subsiste entre les deux Chambres à propos de l'économie laitière.

Le Conseil des Etats, à une très forte majorité, a refusé d'admettre la proposition selon laquelle «l'exploitant qui n'entretient pas plus de cinq vaches laitières» serait exonéré de toute retenue et de toute taxe supplémentaire. Il parait — et c'est plausible — que le critère inscrit dans le texte — les cinq vaches — est insuffisant pour déterminer l'importance et le rendement d'un domaine. Mais il y a autre chose encore, qui ressort d'une lettre circulaire adressée à bon nombre de députés. Les tout-puissants dirigeants de l'Union suisse des paysans et de l'Union des producteurs de lait n'admettent pas que l'on tienne compte de la situation «sociale» du paysan pour fixer les prix des produits agricoles!

Malgré une dernière tentative de M. Dellberg, socialiste valaisan, père de la disposition contestée, le Conseil national a voté qu'il avait adopté et se range à l'avis des Etats par 78 voix contre 29.

Séance de relevée

Le 30 septembre dernier, M. Schaller, radical de Bâle-Ville, avait développé une interpellation reflétant son inquiétude à la suite de certains grands projets d'installer en Suisse des raffineries de pétrole ou de relier notre pays au réseau de distribution de gaz naturel en provenance de Lacq (France). Il demandait donc au Conseil fédéral «s'il suit avec l'attention voulue l'évolution des problèmes économiques relatifs à l'énergie, et quelles mesures il a prévues pour assurer une coordination judicieuse conforme à l'intérêt national et aux exigences de l'économie de guerre». L'interpellateur se demandait encore «s'il ne serait pas temps, pour assurer cette coordination, de créer un office fédéral de l'énergie».

Hier après-midi, M. Spuehler, chef du département des postes et des chemins de fer, a longuement répondu. Il a rappelé tout d'abord que, cette année encore, les Chambres seront saisies d'un projet constitutionnel sur les oléoducs et les gazoducs.

Puis il a exposé que notre pays, pour assurer son approvisionnement en énergie, devait prendre des mesures pour qu'aux environs de 1970, il puisse recourir déjà à des centrales atomiques. Quant aux importations éventuelles de gaz naturel, elles ne pourront guère mettre en danger l'existence des usines à gaz du pays ni les entreprises de transport qui leur amènent et leur distribuent le charbon.

L'ensemble de ces problèmes naissant de nouvelles tâches aux autorités, et le Conseil fédéral est d'avis qu'il conviendrait de transformer l'office fédéral de l'énergie électrique en un office de l'économie énergétique. Il songe même à présenter, dans un proche avenir, un message à l'appui d'un projet tendant à donner à l'actuel département des postes et chemins de fer le nom de département des transports et de l'énergie. C'est la preuve qu'il ne méconnaît point l'importance des questions soulevées par M. Schaller. L'interpellateur est aussi de cet avis, et se déclare satisfait.

Tarifs et taxes

M. Germain, radical valaisan, constate que dans les régions de montagne notamment, les entrepreneurs assurent un service d'une importance économique considérable. Mais leurs tarifs sont onéreux. Aussi, ne conviendrait-il pas de les rapprocher de ceux des chemins de fer? Telle est la question posée par voie d'interpellation.

Vœux raisonnables, estime M. Spuehler, qui assure l'interpellateur que la question sera étudiée avec bienveillance. M. Suter, indépendant de Bâle-Ville, développe ensuite un «postulat» demandant une réduction des taxes téléphoniques. M. Spuehler ne s'oppose pas à cette requête. De même, il accepte un «postulat» de M. Ogiati, radical tessinois, qui demande une réduction des tarifs pour le transport des voitures automobiles à travers le tunnel du Gothard.

Ainsi, chacun s'en va content.

Au Conseil des Etats

BERNE. — Le Conseil des Etats a terminé mercredi matin l'examen de la gestion de 1959 qui a finalement été approuvée par 31 voix sans opposition. En réponse à une interpellation sur les achats massifs de propriétés suisses par des étrangers, M. von Moos, conseiller fédéral, a donné les mêmes renseignements que la semaine dernière au Conseil national, sur quoi l'interpellateur a pu se déclarer satisfait.

En cours de séance, le Conseil s'est rallié facilement à la décision du National de bifurquer le crédit extraordinaire de 40.000 fr. demandé pour les études à entreprendre en vue du transfert du musée de l'armée de Thonon à Morat, étant entendu que ce crédit doit être sollicité par la voie budgétaire ordinaire.

Enfin, la Chambre a voté une garantie fédérale de 800.000 fr. pour l'exposition Hyspa qui aura lieu l'année prochaine à Berne et a approuvé un rapport concernant les suppléments de prix sur les graisses et huiles comestibles.

Ah! si vous aviez une Peugeot...



Garage du Littoral - Neuchâtel

Des cambrioleurs doivent abandonner leur «travail»

GENÈVE. — Dans la nuit de mardi à mercredi un veilleur de nuit faisait une ronde à l'hôpital cantonal et passait par le bureau de l'administration quand il surprit deux individus qui étaient occupés à dévorer la serrure du coffre-fort de l'établissement. Ils avaient pénétré dans le bureau du caissier par effraction et réussissent à prendre la fuite par une fenêtre des toilettes. Le coffre-fort contenait la paie de tout le personnel de l'établissement, soit 800.000 fr. que les cambrioleurs ne parvinrent fort heureusement pas à emporter. Malgré les recherches austro-italiennes les individus en question n'ont pas été retrouvés.

Au cours d'une patrouille organisée par la police afin de rechercher les malfaiteurs, un policier aborda un individu pour lui demander ses papiers d'identité. L'individu en question le frappa si violemment à la tête que l'inspecteur fut très hospitalisé. Quant à l'agresseur, il a réussi à s'enfuir.

FRIBOURG

Déjà le tribunal de la Gruyère

Ouverture du procès d'un incendiaire

(c) C'est aujourd'hui que s'ouvre, devant le tribunal de la Gruyère, le procès de Jean Pittet, né le 8 octobre 1901, à Genève, originaire du Crêt en Yverdonnais, accusé d'être l'auteur des deux incendies du 21 septembre 1959 à Bulle. L'un d'eux fut éteint dès le début, l'autre ayant été surpris par le domestique de la ferme, M. Raphaël Oberon, qui avertit son patron, M. Raymond Moret; l'autre devora une partie du marché couvert et aurait causé un vrai désastre si les pompiers, qui entraient d'un exercice, ne s'étaient trouvés précisément sur les lieux.

A partir de cette date, la sinistre série des incendies qui jetaient la terreur dans le pays sembla stoppée. Les soupçons pesant sur Pittet s'en aggravèrent. On observa que, à Riaz comme à Maulens, dans les mois précédents, il y avait toujours eu deux incendies simultanés, ce qui semble être sa méthode préférée. Par ailleurs, Pittet n'a pu fournir d'alibi convaincant.

Par ses allures et son caractère, Pittet provoque la suspicion. Récidiviste du vol et de l'escroquerie, c'est un agri, un vagabond.

Inauguration du nouveau pont du Gotteron

FRIBOURG. — Mercredi après-midi a été inauguré, en présence du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, le nouveau pont du Gotteron, œuvre qui remplace le pont suspendu construit en 1840 et qui pendant 120 ans fit partie du piloriage de Fribourg dont il était demeuré le dernier.

Au Grand Conseil

FRIBOURG. — Dans sa séance de mercredi matin, le Grand Conseil a commencé l'étude des articles de la loi financière, étude qu'il a interrompue pour voter un décret concernant une route communale et pour procéder à des assermentations et à des naturalisations.

Le gouvernement a donné des explications sur la situation des G.F.M. (Gruyère - Fribourg - Morat), déclarant notamment que la suppression de la ligne Palézieux - Châtel - Bulle - Monthovon, le mandat des études délicates et que la Montbovon s'en aggraverait. M. Torche a précisé que jamais il n'a demandé ni reçu aucune faveur de la part de l'accusé, et M. Ducotterd a fait la même déclaration catégorique en ce qui concerne une question commerciale à laquelle il avait été mêlé.

* A Genève, est décédé subitement, dans sa 81ème année, Jules Desruaz, journaliste, il a été un des premiers à pratiquer le reportage photographique.

VIGNOBLE

BÔUDRY

Tribunal de police

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin, sous la présidence de M. Louis Paris, juge suppléant, assisté de M. Roger Richard, commis greffier.

Mme L. S., propriétaire d'un commerce qu'elle tenait d'abord avec son mari et dont elle prit seule la direction après son divorce, est prévenue de banqueroute simple. Mme S. a fait preuve d'une légèreté culpable et a causé son insolvabilité par sa négligence et ses dépenses exagérées. Ayant acquis la conviction que son ex-mari est également responsable de sa mauvaise situation financière, le tribunal réduit la peine requise par le procureur à 15 jours d'emprisonnement. Il accorde en outre un sursis de 2 ans à la prévenue qui devra payer les frais de la cause fixés à 200 francs.

R. G. et L. Sch., prévenus d'ivresse publique et de scandale, occupé par le passage de dix fr. d'amende et de 3 fr. 90 de frais.

E. L., bon travailleur pendant la semaine, prend souvent une «cuite» le samedi. Ce fait cause des scènes de ménages qui incommode les voisins. Le tribunal condamne E. L. à dix fr. d'amende, lui impose une interdiction de fréquenter les débits de boissons pendant six mois et met à sa charge les frais de la cause se montant à 11 fr. 20.

Descendant la rue Louis-Favre à Boudry, l'éleveur conductrice R. J., en voulant éviter une voiture arrêtée à sa droite, a accroché une automobile arrivant au même moment en sens inverse. Une contravention a été dressée contre elle et une autre contre son accompagnant responsable, E. R. Ce dernier avait conseillé à l'éleveur conductrice de forcer le passage, puis de ne pas s'arrêter, car il n'avait pas remarqué l'échappée faite à l'autre voiture. E. R. ayant fait opposition, est jugé par le tribunal et condamné à une amende de 20 fr. et au paiement des frais de la cause fixés à 10 fr.

CUDREFIN

Les fenaisons

(c) Les fenaisons sont terminées, et elles se sont faites par un temps magnifique. La qualité est bonne et la quantité supérieure aux prévisions du début de mai.

Travail de saison: la cueillette des cerises a débuté dans notre commune et la campagne de ramassage par la Société d'agriculture a commencé au début de la semaine. Rappelons que les cerises de Cudrefin ont été traitées contre les vers, ce qui est apprécié par le consommateur. Une partie de la récolte est livrée au centre de dénoyautage d'Yverdon, tandis qu'une grande quantité est vendue sur le marché de Neuchâtel directement par les agriculteurs.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Toujours la fée verte

(c) Trois personnes, C. B., sa femme et son fils, domiciliés à la rue de l'Hôpital, ont été conduits par la police à Neuchâtel, ceci à propos d'infraction à la loi sur la prohibition de l'absinthe. Il n'est pas possible pour le moment de donner de plus amples détails sur cette affaire qui, mercredi, défrayaient les conversations au village.

Distillateur clandestin de fée verte, C. B. a eu déjà maintes fois maille à partir avec la justice.

COUVET

Nouveaux conseillers généraux

(c) Le Conseil communal a proclamé élus au Conseil général, en remplacement de MM. Gaston Delay et Eugène Bossard, nommés membres du Conseil communal, MM. Albert Boyet et Yves Minger, tous deux suppléants de la liste radicale.

A la commission scolaire

(c) La nouvelle commission scolaire a tenu sa première séance mardi soir. Elle a été ouverte par M. René Grize, conseiller communal, qui a remercié de son dévouement M. André Sutter, lequel a décliné une nouvelle réélection à la présidence pour des raisons de santé.

Le bureau a ensuite été constitué de la manière suivante: président, M. Agénor Arnard (soc.); premier vice-président, M. Michel Veuve (rad.); deuxième vice-président, M. Georges Gysin (hors parti); secrétaire-correspondant, M. G.-A. Borel; secrétaire aux verbaux, Mlle Suzanne Wehrli (rad.); assesses, MM. André Sutter (rad.) et Maurice Jéquier (lib.).

M. William Lüscher, instituteur, a été confirmé dans ses fonctions d'administrateur scolaire.

Pour la nomination des commissions communales

(c) La Nouvelle gauche socialiste vient d'annoncer son intention de demander la révision du règlement général de la commune, de façon que toutes les commissions soient nommées sur la base de la représentation proportionnelle.

LA CÔTE-AUX-FÈES

Départ du gendarme

(sp) Aujourd'hui, le gendarme Bernard Lauth quitte notre village, où il sera remplacé par le gendarme Chassot, pour aller au Locle.

Le gendarme Lauth a su se faire apprécier dans notre localité et «Le Lien» perd avec lui l'un de ses membres fidèles.

LES VERRIÈRES

Un botet de taille

(sp) M. Adolphe Egger, bûcheron, a cueilli en forêt un botet pesant plus de 300 gr. et la vente 2 fr. Dommage qu'il n'y en ait pas davantage de cette taille!

Le retour du froid

(sp) Mardi soir, la pluie s'est mise à tomber et hier matin le temps était froid, quoique clair. Dans les ménages il a fallu rallumer les poêles. Passez-vous un mois de l'année sans chauffer?

Bientôt le train centenaire

les Verrières-Pontarlier

(sp) L'horaire du train centenaire ayant été définitivement fixé par les C.F.F. on peut d'ores et déjà annoncer que des courses publiques de ce petit train historique auront lieu le samedi 23, dimanche 24, lundi 25 et mardi 26, en cas de participation suffisante, le mardi 26 juillet.

Des Verrières il y aura des départs à 13 h. 25, 16 h. 40 et 18 h. 30. De Pontarlier à 14 h. 10, 15 h. 26, 17 h. 26 et 19 h. 15.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

M. André Sandoz, président de la ville

(c) Le Conseil communal, qui a tenu sa première séance lundi, a constitué son bureau comme suit: présidence, M. André Sandoz, vice-présidence, M. Adrien Favre-Bulle; secrétaire, M. Eugène Vuilleumier.

Les différents dicastères ont été répartis comme suit: M. André Sandoz: administration intérieure, chancellerie, office des sports, archives, assurance vieillesse et survivants, office du travail, office du logement, contrôle des prix, police des habitants, état civil; M. Adrien Favre-Bulle: finances, instruction publique, cultes, grâces des immeubles communaux; M. Eugène Vuilleumier: services industriels; travaux publics, voirie et bâtiments, police du feu et service de défense contre l'incendie; M. Gérard Petitthuguenin: services sociaux, hôpital, home d'enfants, police locale, protection civile, abattoirs.

M. André Sandoz entrera en fonctions au mois de septembre prochain seulement.

Un cycliste blessé

(c) Mercredi à 12 heures, un employé postal, âgé de 31 ans, qui circulait à bicyclette sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert, a été accroché par le trolleybus, à la hauteur du café Willy's Bar. Le cycliste, qui souffre de plusieurs blessures, a été transporté à la clinique de Montrilliant.

Un automobiliste blesse un cycliste

(c) Mercredi à 12 heures, un automobiliste qui débouchait de la rue du Progrès, après s'être arrêté au signal «stop», est entré en collision avec un cycliste qui descendait la rue des Armes-Réunies. Le cycliste, qui a été projeté au sol, souffre de plusieurs contusions.

RÉGIONS DES LACS

ANET

Train contre tracteur

Un mort

Le train qui quitte Anet pour Morat à 11 h. 24, sur la ligne des G.F.M., est entré en collision avec un tracteur agricole à environ 800 m. de la gare à un passage à niveau privé. Le conducteur du tracteur, M. Angelet, âgé de 29 ans, domicilié à Anet, père de famille, a été tué sur le coup. Il s'était arrêté avant de s'engager imprudemment sur la voie.

BIENNE

Du cerisier à l'hôpital

(c) Une habitante de Jems, Mme Hilda Biedermaier, est tombée d'un cerisier, mercredi en fin de matinée. Souffrant de blessures à la colonne vertébrale et de fractures de côtes, elle a dû être transportée à l'hôpital de Beaumont.

YVERDON

Un bras cassé

(c) Hier soir, à 19 h. 30, alors qu'il faisait un entraînement à la halle de gymnastique de la Place-d'Armes, le jeune Bernard Leuba, âgé de 15 ans, s'est fracturé le bras droit. Il a été transporté par l'ambulance à l'hôpital d'Yverdon.

VAL-DE-RUZ

MONTMOLLIN

Un violent coup de sabot

(c) Mercredi après-midi, à 17 heures, M. Ferdinand Gerber a reçu un violent coup de sabot de cheval alors qu'il vaquait à ses occupations dans sa ferme. Il a été transporté à l'hôpital Pontarlier à Neuchâtel, où il a été opéré d'urgence.

Constitution du Conseil communal

(c) Dans une de ses dernières séances, le Conseil communal s'est constitué de la façon suivante: Président, Fritz Imhof; vice-président, Jean Steinemann; secrétaire-caissier, Jean Barbey; dicastère de l'Instruction, Pierre Gerber; travaux publics, Jean Glauser; eaux, Jean Steinemann.

FONTAINEMELON

Tir de la Fédération du Val-de-Ruz

(c) Le 10ème tir de la fédération du Val-de-Ruz s'est déroulé samedi et dimanche au stand des Gollières; il a été organisé par la société de Fontainemelon qui avait eu l'honneur, en 1951, de mettre sur pied le premier tir de la fédération. Si le temps avait été meilleur, la participation aurait sans doute été plus forte; relevons cependant que 202 tireurs appartenant à 11 sections se sont mesurés dans ces joutes pacifiques et que les résultats obtenus ont été très satisfaisants. Deux challenges étaient en compétition: l'un attribué à la section ayant obtenu la plus forte moyenne et l'autre destiné à récompenser la section ayant la plus forte participation de tireurs (en % de l'effectif). M. André Mosset, président de la fédération du Val-de-Ruz, proclama les résultats suivants:

Challenge pour la plus forte moyenne. — 1. Les Geneveys-sur-Coffrane, 87,107; 2. Cernier, 82,071; 3. Fontainemelon, 82,000; 4. Chézard-Saint-Martin, 80,755; 5. Dombresson, 80,357; 6. Les Hauts-Geneveys, 77,955; 7. Savagnin, 77,200; 8. Val de la Bouche, 75,500; 9. La Côte-Engollon, 73,745; 10. Le Pâquier, 73,182; 11. Fontaines, 33,250.

Résultats individuels. — 91 points: Georges Schaller, Charles Lienher; 90: Francis Hurni; 89: Pierre Gasser, Michel Favre; 88: René Duvellin, Constant Coandier, Bartholomé Heintz.

Challenge pour la plus forte participation. — 1. Le Pâquier, 37,142%; 2. Les Geneveys-sur-Coffrane, 37,040%; 3. Chézard-Saint-Martin, 30%; 4. La Côte-Engollon, 27%; 5. Les Hauts-Geneveys, 27%; 6. Dombresson, 24%; 7. Savagnin, 24%; 8. Fontainemelon, 20%; 9. Valangin-Boudevillers, 20%; 10. Cernier, 16%; 11. Fontaines, 6,7%.

Palmarès cible Val-de-Ruz. — 46 pts: Michel Favre René Lienher; 45 pts: Charles Mattie, René Glauser, Pierre Lincourt, Aurélien Huguet; 44 pts: Claude Bourquin, René Lagger, André Mosset, Hans Steinmann, Louis Blasier, Ernest Badetzer, Félix Flisch, Robert Favre; 43 pts: Raymond Nussbaum, Joseph Lienher, Charles Lienher, Georges Glauser, André Lippuner.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		
OBLIGATIONS	28 juin	29 juin
3 1/2 % Féd. 1945, étc.	103.25	103.10 d
3 % Féd. 1948, avril	100.20	100.10 d
3 % Féd. 1949	99.90 d	99.90 d
2 1/2 % Féd. 1954, mars	96.50	96.50
3 % Féd. 1955, juin	99.15	99.15 d
3 % C.F.F. 1938	100.10	100.10

ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1312.	1310.
Bank Equus	2790.	2790.
Société Banque Suisse	2250.	2250.
Credit Suisse	2395.	2395.
Electro-Watt	2220.	2260.
Interhandel	4885.	4910.
Motor Columbus	1790.	1795.
Indelec	1110.	1110.
Italo-Suisse	926.	940.
Reassurance Zurich	2590.	2600.
Winterthur Actid.	935.	950.
Zurich Assurances	5375.	5335.
Saurer	1215.	1210. d
Aluminium	4800.	4875.
Esly	1850.	1850.
Brown Boveri	3800.	3830.
Fischer	1580.	1595.
Lonza	1020.	1005.
Nestlé	2950.	3000.
Nestlé nom.	1846.	1850.
Sulzer	3000.	2990.
Enlithor	157.	161.50
Canadian Pacific	107.	106.50
Pennsylvania	59.50	59.50
Aluminium Montréal	133.	133.
Italo - Argentina	64.25	64.50
Philips	1383.	1391.
Royal Dutch Cy.	163.	163.
Sodec	114.50	117.50
Stand Oil New-Jersey	174.	175.
American Carbide	572.	574.
American Tel & Tel.	387.50	386.
Du Pont de Nemours	898.	903.
Eastman Kodak	545.	545.
Farmfabr Bayer AG	788.	785.
Farbw. Hoechst AG	704.	697.
General Electric	403.	401.
General Motors	190.	189.
International Nickel	236.50	237.
Kennecott	325.	324.
Montgomery Ward	182.50	181.
National Distillers	124.	122.50
Allumettes B.	122.	120.50 d
U. States Steel	347.	342.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS		
Banque Nationale.	700.	d 700.
Credit Fonc. Neuchâtel.	650	

OFFRES D'EMPLOIS

TECHNAL S.A., BOLE (gare C.F.F. Colombier), engagerait quelques bons

manœuvres

pour travaux intéressants et bien rétribués. Semaine de 5 jours. Se présenter.

Fabrique d'horlogerie PRECIMAX S.A. engage pour tout de suite ou époque à convenir, une

EMBALLEUSE

Prière de se présenter ou téléphoner au 5 60 61.

Atelier de Neuchâtel cherche

metteuses en marche

et ouvrières à former. Travail en atelier. Adresser offres écrites à F. H. 3180 au bureau de la Feuille d'avis.

Par suite d'agrandissement de nos locaux, nous cherchons

VENDEUSES

(débutantes seront mises au courant)

Faire offres complètes aux
CHAUSSURES J. KURTH S. A.
Seyon 3 NEUCHÂTEL

Je cherche

JEUNE FILLÉ

pour tous les travaux de ménage. Bon salaire, congés réguliers et vie de famille.

H. Hofmann, entrepreneur,
Kehrsatz, près Berne.

Importante fabrique d'horlogerie de montres ancre

CHERCHE

pour un nouvel atelier de terminage dans la région du Léman

régleuses

connaissant si possible la mise en marche

Places stables et bien rétribuées
Semaine de 5 jours

Prière d'adresser offres sous chiffres P. 530 L. à Publicitas, Lausanne

Nous cherchons une

sténodactylographe expérimentée

pour des travaux de correspondance et de facturation. Connaissance des langues française et allemande exigée.

Place stable et bien rétribuée.
Semaine de 5 jours.
Entrée en service pour date à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photographie à la Direction de la Société d'exploitation des câbles électriques, à Cortaillod.

On cherche pour Colombier

femme de ménage

très propre et minutieuse, sachant bien repasser, pour 2 demi-journées par semaine. Adresser offres écrites à F. I. 3192 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE DANS PENSIONNAT personne comme

aide de ménage

quelques heures par jour. Bon salaire. Italienne acceptée. Adresser offres écrites à B. D. 3171 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

mécanicien d'entretien

pour machines d'entreprise. Place stable en cas de convenance. Faire offres à Madliger & Challandes Ing. S. A., travaux publics et bâtiment, case postale, Neuchâtel 1.

Nous cherchons ouvrier

MENUISIER

S'adresser à Ch. & J. Lienher, Savagnier, tél. 7 13 24.

OUVRIER BOULANGER

serait engagé pour entrée immédiate ou date à convenir. Emploi stable pour personne qualifiée. Contrat de travail = rémunérations et prestations sociales intéressantes.

Faire offres, avec certificats, à la Société coopérative de consommation, Sablons 39, Neuchâtel.

Importante manufacture d'horlogerie des Montagnes neuchâteloises

offre situation intéressante et d'avoir à personne connaissant le pivotage et ses parties annexes, et capable d'assumer la tâche de

CHEF PIVOTEUR

avec ce que cela requiert de qualités tant professionnelles que morales. Entrée : au plus tôt.

Les personnes intéressées et pouvant justifier d'une expérience dans cette branche d'activité sont priées de faire offres détaillées sous chiffres P. R. 3163 au bureau de la Feuille d'avis.

POUR LA VENTE DE JUILLET nous cherchons

vendeuses et emballeuses auxiliaires

Se présenter de préférence le matin.

Grande Magasin
au Sano Rival

HOTEL BEAULAC - NEUCHÂTEL cherche un

CHEF d'OFFICE

qualifié et énergique. Place bien rétribuée. — Se présenter muni de références à l'entrée du personnel.

Entreprise de la Chaux-de-Fonds cherche un

JEUNE HOMME

qui serait mis au courant de différents travaux. Travail propre et salaire immédiat. Adresser offres écrites à U. W. 3185 au bureau de la Feuille d'avis.

Petit ménage soigné occuperait

LESSIVEUSE

un jour par mois. Offres sous chiffres L. N. 3177 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

sommelière

correcte et propre. Bon gain. Débutante ou étrangère acceptée. Entrée immédiate. Jockey-Bar, Cossonay-ville, tél. (021) 8 08 11.

NURSE

diplômée et expérimentée est recherchée par famille pour nouveauté. Date d'entrée à convenir. — Ecrire sous chiffres R. 134440 X. à Publicitas, Genève.

2 HOMMES

sont demandés pour rabier pieds de ceps. Travail à l'heure. — Faire offres à A. Cuche, vigneron, Comondrèche. Tél. 8 22 94, dès 19 heures.

On cherche

garçon d'office

Offres au Buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (088) 5 48 58.

Nous cherchons une

sommelière

Restaurant de la Poste, Peseux. Tél. 8 40 40.

On cherche pour le 24 juillet, 1 jeune

boulangier-pâtissier

Faire offres à Arthur Hämi, boulangerie, rue de l'Écluse. Tél. 5 27 51.

Femme de ménage

habitant le centre de la ville est demandée pour 1 à 2 heures par jour. Tél. 5 51 17.

On cherche

ouvrier viticole

Entrée immédiate. Hôtel Bellevue, Auvier, tél. 8 21 92.

La Société de consommation de DOMBRESON cherche

chef de magasin

qualifié (homme ou femme), au courant de la branche alimentaire, des articles textiles et de ménage, pour la conduite du magasin principal. Entrée en fonction à convenir.

Les candidats désireux de s'assurer une situation intéressante, capables et dynamiques, possédant de l'expérience et le goût du contact avec la clientèle, sont priés de faire leurs offres avec photo, références, copies de certificats et prétentions de salaire à M. André Bueche, président de la Société de consommation, Dombresson (NE).

Jeune fille est cherchée comme

aide-vendeuse

Entrée immédiate ou à convenir. Congé le dimanche. Faire offres ou se présenter à la confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

Ouvrières

pour travaux sur petites machines et travail manuel, sont demandées. Places stables. Semaines de 5 jours. Offres à Huguenin-Sandoz, Plan 3, Neuchâtel. Tél. 5 24 75.

Importante fabrique de la Chaux-de-Fonds cherche, pour entrée immédiate ou époque à convenir,

employée de bureau

pour son service correspondance et exportation. Semaine de cinq jours. Faire offres détaillées à Case postale 49772, la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons une

GÉRANTE

bien au courant de la vente, dans la branche alimentaire, et capable de diriger un important magasin. Place stable bien rétribuée. Adresser offres écrites à J. L. 3175 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

femme de ménage

de 8 h. à 10 h. le matin. Adresser offres écrites à K. M. 3176 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Ecole Bénédicte de Neuchâtel cherche pour son cours de vacances

professeur de français

qualifié, du 1er au 27 août. Offres à la Direction.

Mécanicien ajusteur

est recherché par importante usine de petite mécanique occupant un nombreux personnel avec régularité, pour la construction de ses propres machines. Adresser offres écrites à V. Y. 3186 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour le mois d'août

JEUNE EMPLOYÉE ou EMPLOYÉ

pour facturation, correspondance, devis, etc., en français et en allemand. De préférence personne ayant fait apprentissage de commerce et connaissant à fond une des deux langues ainsi que la sténodactylographie. Adresser offres complètes avec photographie, copies de certificats et prétentions à la direction de « SICODOR » S.A., orfèvrerie Christoffe, PESEUX, près Neuchâtel.

ROTARY

EMPLOYÉ DE FABRICATION

ayant déjà une certaine expérience, est demandé pour époque à convenir. Semaine de 5 jours, possibilité d'avancement. — Faire offres manuscrites avec photo à Fils de Moise Dreyfuss & Cie, fabrique de montres Rotary, 66, rue de la Serre, la Chaux-de-Fonds.

Hôtel de 1er ordre, à Crans-sur-Sierre, cherche :

demi-chef garçon d'office.

Entrée 1er juillet ou date à convenir. Adresser offres écrites à G. J. 3195 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche tout de suite une

sommelière

et une

fille de cuisine

Faire offres à l'hôtel ROBINSON, Colombier. Tél. 6 33 58.

On cherche

femme de chambre

tous les jours de 8 à 12 heures. — Adresser offres écrites à B. E. 3189 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour un matin par semaine,

femme de chambre

pour ménage soigné. Tél. 5 15 15.

Fabrique d'horlogerie du Vignoble neuchâtelois cherche

chef contrôleur

pour le visitage de pièces d'horlogerie. Personne ponctuelle, ayant de l'initiative, serait formée. Travail indépendant. — Adresser offres écrites à G. I. 3179 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE HOMME

(environ 16 ans) pour aider au service de la colonne d'essence; nourri, logé. Plus tard, possibilité d'apprendre la profession de mécanicien sur autos. Tél. (032) 2 45 55.

style vacances...



Légère et de coupe allurée, cette VESTE de coton, à rayures horizontales est tout indiquée pour les vacances. Tons mode **47.50**

PANTALON de coupe italienne, façon étroite et sans revers, dans une belle qualité de coton très agréable à porter. Teintes estivales **26.90**

VESTE de façon droite, en vis-tralain. Empiècement dos et manches en filet aéré. Dernière nouveauté! En marine gris bleu, vert olive et beige **49.—**

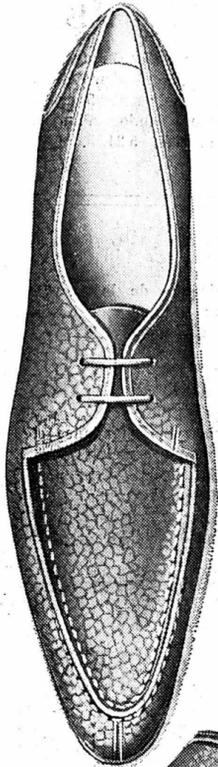
Pantalon gabardine coton, qualité super, en bleu clair ou bleu foncé **34.50**

Seul un col forme bateau pouvait convenir à un fringant LOUP DE MER en coton rayé **13.90**
Autres modèles à partir de 9.50

SHORTS en coton, de façon très courte, favori de tous. Nombreux coloris dès **13.50**

armourins
neuchâtel

Département confection Rez-de-chaussée



Pour messieurs...
léger flexible
avantageux

BALLY
Flaneur

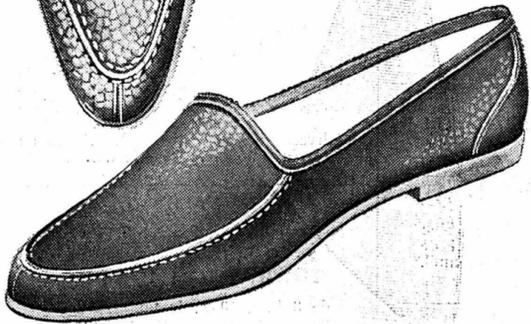
Fr. 29.80

cuir brun

Fr. 29.80

cuir noir, beige ou brun

daim beige **Fr. 34.80**



J. Kurth
S.A.

Seyon 3 - Neuchâtel



60DD4

Bonjour la vie, bonjour l'avenir!



A longueur de journée, ce ne sont que délais et urgences, discussions et audiences. Mais ces servitudes me paraissent bien légères puisqu'elles conduisent vers de nouveaux succès, vers un bel avenir — un avenir qui m'appartient!

J'aime le «oui» spontané et joyeux, exaltant le bonheur de vivre — et c'est pourquoi j'aime la nouvelle Brunette double-filtre*, dont l'arôme franc et pur me donne à l'instant propice détente, énergie, dynamisme!

* Tabac du Maryland, fin et naturel / Long format / Goût franc et pur / Protection idéale grâce au double-filtre, brevet No. 75366

Adoptez la «Brunette» —
vous savourez de l'authentique Maryland!

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

538.- ou à partir de 26.- par mois



Frigo Philco 110 l.
TANNER - LA COUDRE
Exposition Dime 52 - Tél. 551 31

A vendre

4 Loups de Poméranie

orange, mâles, 12 semaines, superbes sujets. — Tél. (037) 2 42 73.

VIN BLANC

de Bonvillars, Clos des Epinettes, récolte 1959, le litre Fr. 2.20, la bouteille Fr. 1.90. — Dépôt pour le verre Fr. —.30 et —.50, contre remboursement.

Denis Duvoisin, viticulteur, Bonvillars.

A vendre un

VÉLO

d'homme en bon état. Tél. 8 27 05.

COLLIES NAINS

superbe nichée de 3 mois

CANICHE NOIR

50 cm. sont à vendre. Mme Bocca, Colombier. Tél. 6 33 13.

ACTION Lait pasteurisé gratuit

MIGROS veut rendre le lait plus populaire que jamais!



Nous savons que nos clients n'abuseront pas de cette distribution gratuite.

Dans toute la Suisse, nous distribuons gratuitement 3 à 4 millions de paquets de lait pasteurisé (1/4 de l.)

Cette distribution, à titre gracieux, par Migros, d'un million de litres de lait pasteurisé se fera dans les grands centres de consommation et dans les agglomérations mi-urbaines et rurales, là où Migros dispose d'installations frigorifiques adéquates.

L'emballage perdu Tetra Pak est vraiment pratique



Ouvrir

Verser

Refermer

A chaque client, un quart de litre de lait pasteurisé de première qualité — gratuitement!

Aujourd'hui jeudi

30 juin 1960, nous distribuons à chaque client 1/4 de litre de lait pasteurisé dans les succursales suivantes:

Marché-Migros, 12, rue de l'Hôpital

Magasin: Rue du Seyon

Avenue des Portes-Rouges 46

Rue des Parcs 84

Grand-Rue 2, Peseux

MIGROS

trait d'union entre producteurs et consommateurs

Dès aujourd'hui

Tous les jours
à 15 h. et 20 h. 30

PARLÉ
FRANÇAIS

APOLLO

Tél. 5 21 12

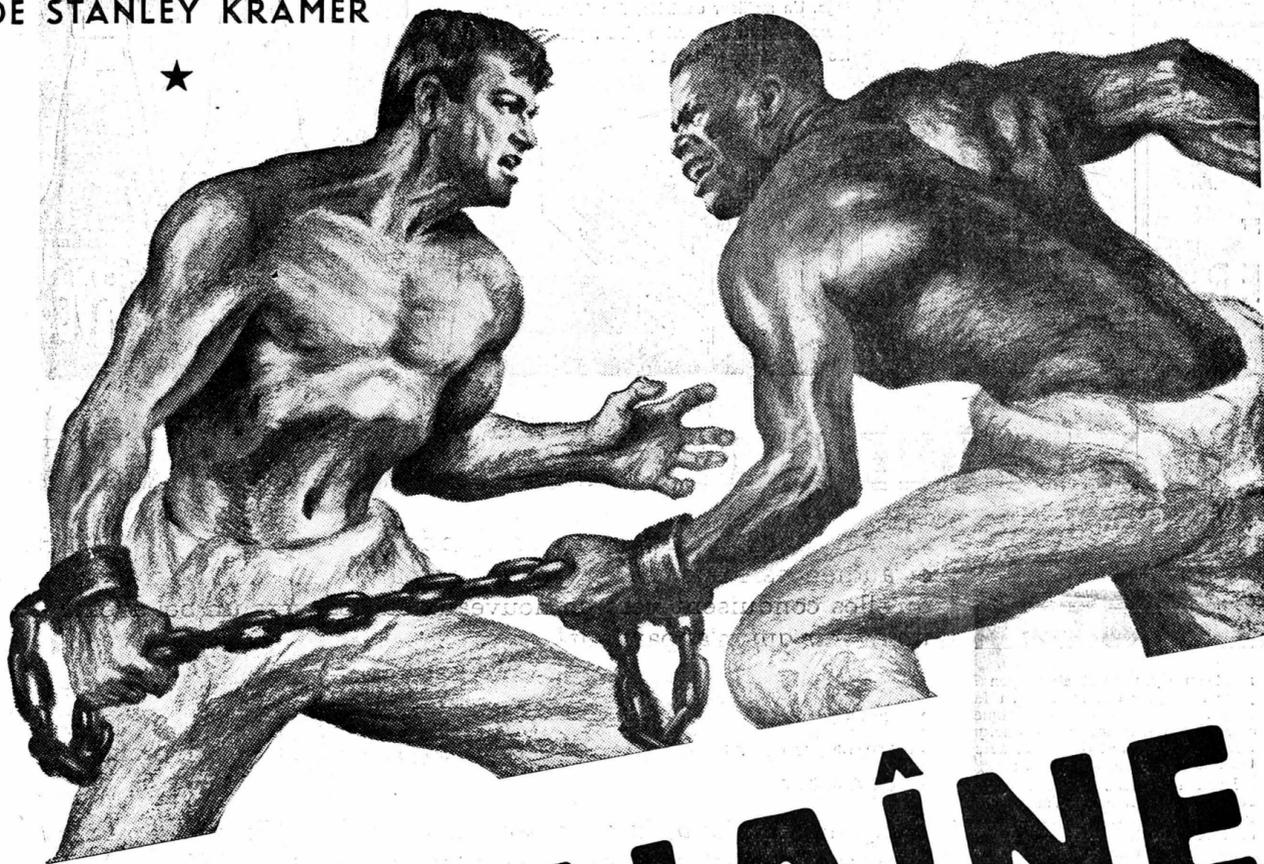
Samedi et dimanche
matinée à 14 h. 45

Admis
dès 18 ans

La production la plus frappante d'Hollywood

LE GRAND FILM DE CHOC avec TONY CURTIS et SIDNEY POITIER

DE STANLEY KRAMER



LA CHAÎNE



L'Association de la presse étrangère d'Hollywood place le film « LA CHAÎNE » parmi les meilleurs.

EN 5 à 7

SAMEDI - DIMANCHE
LUNDI

à 17 h. 30

DÈS 16 ANS

UN FILM QUI SE PASSE... DE SLOGANS!

avec

JEAN GABIN

et

FRANÇOISE ARNOUL



Une affaire!



avec tête mobile, protège-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans). Dimensions :

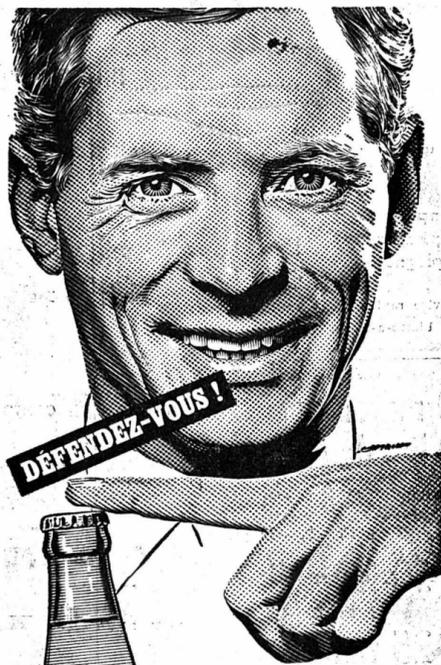
120 x 190 cm. Fr. 280.-
130 x 190 cm. Fr. 300.-
140 x 190 cm. Fr. 320.-

W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

billy graham

avant de partir en vacances souvenez-vous que :

et son équipe d'évangélisation seront à lausanne du 29 août au 4 septembre



DEFENDEZ-VOUS!



les années toxines comptent double

S'inflammer, c'est vieillir. Aidez votre foie et vos reins dans leurs fonctions de désinfection. Un foie, deux reins, trois raisons de boire Contrexville. Le matin à jeun, le soir au coucher et aux repas : eau minérale de Contrexville.

La bouteille Fr. 1.- + verre 30 ct.

buvez

CONTREX

Contrat-jeunesse
L'eau minérale sulfatée calcique

Agence suisse :
GEORGES HERTIG FILS & Co
LA CHAUX-DE-FONDS

8 59 - 3

A vendre à prix avantageux

potager combiné « Sursee »

émaille crème, 3 plaques et four électrique, grande plaque chauffante au bois, avec bouilloire, en parfait état.

BEOK + Cie, PESEUX
Tél. 8 12 43

Pour bébé

Baignoire pliable en fort plastique, monture en métal. Fr. 15.-, Tél. 8 36 80.

Le portrait qui en tout temps fait plaisir... naturellement avec la signature JEAN SCHOEPFLIN; photo, Terreaux 2, Neuchâtel.

votre prochaine permanente

à un prix modéré



pierre boillat
passage saint-honoré 2
neuchâtel
téléphone 5 31 33

immeuble de la Winterthur
passage Saint-Honoré 2
2me étage - lift

téléphone

5 31 33

PARQUET SOL

Philippin & Rognon - Neuchâtel

PARQUETS LINOLÉUM
en tous genres PLASTOFLOOR
SUCOFLOOR

Ponçage
Réparations
Imprégnation

DALLES AT
+ PLASTIQUES

Service rapide Toutes couleurs
56, Pierre-à-Mazel — Tél. 5 52 64

OFFRE A SAISIR !

50 matelas pneumatiques
50 lits de camp tube acier
50 chaises longues tube acier
à Fr. 49.— la pièce

50 fauteuils pliants
à Fr. 35.— la pièce

25 fauteuils pliants
à Fr. 25.— la pièce

Articles de toute belle qualité
pour le camping ou le jardin
Voyez Tosalli, meubles de jardin, Colombier,
tél. 6 33 12.



ENCORE 4 VITESSES mieux !

CHANGEMENT SEMI-AUTOMATIQUE
Imbattable en montagne
rapide en plaine, extraordinaire en ville

MOTEUR CENTRÉ :
2 places également confortables
Roues plus grandes et freins plus efficaces
CRÉDIT SANS RISQUE :
Acompte initial 10 % - Solde en 6 à 24 mois
- Exemption des paiements en cas de maladie,
accident, invalidité ou décès.
Mod. 125 cc. Mod. 175 cc.
dès Fr. 1575.— dès Fr. 1790.—

CANTON DE NEUCHÂTEL. — Neuchâtel : R. Schenk, Chavannes 15; Boudry : A. Chabloy; la Chaux-de-Fonds : L. Voisard, Parc 139; Colombier : R. Mayor; Corcelles : E. Freiburghaus; Fleurier : M. Poussez; Fontaines : E. Challandes; le Landeron : J.-B. Ritter; le Locle : P. Mojon; Môtiers : A. Dürig; Peseux : J. Gassmann; Saint-Aubin : Th. Alfiter; Saint-Blaise : J. Jäberg; Travers : F. von Rohr.

René SCHENK cycles - Motos-sport. Représentant officiel des scooters LAMBRETTA depuis 1950
Chavannes 15, Neuchâtel

AVIS

J'informe ma clientèle, que je remercie de tout cœur, et le public en général, que je cesse dès ce jour mon activité de coiffeur pour messieurs.

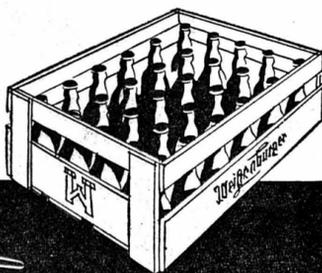
Le salon de dames continue son activité comme par le passé.

J. Künzli, coiffeur

Tél. 5 32 58
Grand-Rue 11 - Seyon 18 a



En introduisant en 1946 ses harasses aisément maniables, Weissenburg a résolu de façon particulièrement pratique le problème de l'emballage. Un meilleur contrôle, des étiquettes toujours propres, un service plus rapide, en sont les principaux avantages !



Weissenburger toujours un pas d'avance



Copyright Vegetalizer 14/60

Le véritable frigo BOSCH à compresseur

le plus vendu

en Suisse

11 modèles depuis Fr. 538.—

Exposition - Démonstration - Vente par

F. WINKLER



Service - garantie
des frigos BOSCH

NEUCHÂTEL — Prébarreau 3, tél. 5 11 74

AU CHÂTEAU DE VALANGIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

LA SÉANCE DE PRINTEMPS

Assemblée générale de la Société du musée à la Neuveville

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, bientôt centenaire, il s'en faut de quatre ans, a tenu sa séance de printemps le samedi 18 juin au château de Valangin, par un radieux après-midi ensoleillé. Fleuri et soigneusement entretenu par ses gardiens dévoués, M. et Mme Grosjean, le vieux château accueillit un nombre imposant d'amis, jeunes et vieux, de notre passé, pour assister tout d'abord à la partie administrative de la séance. Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 13 juin 1959, tenue exceptionnellement au château de Colombier, M. Louis-Edouard Roulet, président sortant de charge, présenta son rapport annuel, rappelant la réussite de la Fête d'été de 1959 à la Sagne et relevant que la Société d'histoire avait eu le plaisir de remettre à ses membres le remarquable ouvrage de M. Jean Courvoisier, archiviste adjoint de l'Etat sur « Le Maréchal Berthier et sa Principauté de Neuchâtel ». Après avoir donné quelques soucis, la vente du « Messenger boiteux de Neuchâtel » a enregistré de meilleurs résultats et, grâce à différentes améliorations projetées, on espère arriver à développer encore la diffusion de cette publication de valeur destinée avant tout à faire connaître notre petit pays, son histoire et son présent. Puis les rapports des présidents des sections du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel montrèrent que, sous des formes variées et avec des moyens différents, toutes les régions du canton connaissent une activité intéressante.

Des rapports optimistes

M. Maurice Jeanneret, conservateur du château de Valangin fut heureux de faire état d'une augmentation réjouissante — plus d'un millier — du nombre des visiteurs. De plus en plus fréquemment la belle salle des Chevaliers sert de cadre à des assemblées de sociétés et à des

réceptions à l'occasion de mariages. Un jeu radiophonique de Gérard Valbert sur l'antenne de Sottens a évoqué cet hiver les principaux épisodes de l'histoire du château. Plusieurs dons et acquisitions ont enrichi les collections de Valangin, en particulier une série de portraits, don de la famille DuBois et une carte de géographie de la Principauté éditée en 1699.

M. Boris Clot, qui assume avec compétence et dévouement la charge de trésorier, présenta ensuite un rapport détaillé sur l'état de fortune des divers fonds appartenant à la société et qui atteignent le total réjouissant de 93.000 fr. Par la voix de M. Fritz Stuedler, les vérificateurs des comptes attestèrent la parfaite tenue de ceux-ci que l'assemblée ratifia unanimement, comme aussi le maintien à 6 fr. de la modeste cotisation annuelle qui se trouve avoir seulement doublé depuis un siècle, ce qui n'est vraiment pas beaucoup.

Si la société a déploré le décès de dix de ses membres qu'elle honora par une minute de recueillement, trente nouvelles inscriptions augmentèrent encore ses effectifs qui atteindront bientôt la huitième centaine.

L'assemblée ratifia ensuite la proposition du comité de choisir Rochefort et Champ-du-Moulin comme lieu de la Fête d'été le 3 septembre, après que M. Lerch, président de la commune de Rochefort, l'eût assurée que son village se ferait un plaisir de recevoir les historiens neuchâtelois. M. Charly Guyot, professeur à l'Université, a bien voulu accepter de présenter le travail de circonstance qui traitera de « Rousseau, juge des Neuchâtelois ».

Au nom de la section de Neuchâtel, M. Fernand Loew annonça ensuite, aux applaudissements de l'assistance, que le choix du jury du Prix Fritz Kunz s'était porté sur le remarquable travail de Mme Dorote Berthoud, « L'émigration française dans le pays de Neuchâtel de 1789 à 1798 ».

Pour clore cette première partie de la séance, M. Maurice Jeanneret se fit l'interprète de tous pour remercier M. Roulet de son heureux travail à la présidence de la Société d'histoire et M. François Faessler, nouveau président, déchargé du souci de la gestion des finances de la ville du Locle, assura l'auditoire qu'il mettrait tout en œuvre pour faire honneur à son prédécesseur et conduire la barque de la société vers les eaux du centenaire.

Les faux de Vauthier, seigneur de Rochefort et des Verrières
Le temps d'aller admirer la campagne verdoyante et les plates-bandes de fleurs et M. Eddy Bauer, professeur à l'Université, entraîna son auditoire cinq siècles et demi en arrière pour lui narrer avec autant d'esprit que d'érudition com-

ment on s'y prenait au moyen âge pour fabriquer des faux et en faire usage. On excusera le chroniqueur, contraint de résumer de quelques lignes ce captivant exposé et de s'en tenir à l'essentiel que voici :

Deux historiens se sont penchés sur la vie agitée de Vauthier, bâtarde de Neuchâtel, seigneur de Rochefort et des Verrières : Jean-François de Chambrier au XIXe siècle et Fernand Loew de nos jours dans son ouvrage sur les Verrières. Le premier en inventariant les archives de l'Etat déposées alors en vrac dans la salle du Trésor ou « grotte » du château de Neuchâtel, prit connaissance des procédures relatives au bâtarde du comte Louis. Il combina ses renseignements avec ceux fournis par le chroniqueur bernois Conrad Justinger et dans l'ensemble l'étude de Chambrier a conservé toute sa valeur. Quant à Loew, il a évoqué cette affaire dans sa thèse sur les Verrières. Seigneur de Rochefort et des Verrières par donation du 1er mai 1372, Vauthier s'est rendu coupable de faux, non pas pour élayer ses droits légitimes comme cela se faisait assez fréquemment à l'époque pour remplacer des actes détruits ou volés, mais bien pour déshériter son légitime suzerain, Conrad de Fribourg, en tentant d'appeler le comte de Chalons, le duc de Bourgogne, la bourgeoisie et le chapitre de Neuchâtel à se partager ses dépouilles.

Les archives conservent le procès-verbal des aveux de Jean d'Acie du 21 juillet 1411, clerk du bâtarde Vauthier, devant Aymon de la Sala, official de l'Evêché de Lausanne. On sait que le droit canonique ne reconnaît pas la peine de mort, mais la pénitence perpétuelle dans un couvent, ni la torture, mais une pression sur la conscience par le serment sur le Missel ou l'Evangile. Le second document des archives est la « cancellation » ou l'annulation de la fausse charte de fran-

chise confectionnée par Vauthier et le chanoine Jacques Leschet, ordonnée le 20 janvier 1413 à Pontarlier par Guy d'Armenie, conseiller du duc de Bourgogne et bailli d'Aval. Cette charte autorisait les bourgeois de Neuchâtel à faire appel du jugement du comte à celui de son suzerain le comte de Chalons ou à son défaut à la cour de Bourgogne ; le dernier ressort de la justice de Neuchâtel était ainsi transporté au comte de Bourgogne.

En 1404 déjà, Vauthier et le chanoine Leschet auraient malhonnêtement géré les affaires de Conrad de Fribourg durant son pèlerinage en Terre sainte, car Leschet siègeait comme préposé aux recettes dans le conseil inséparable par le comte pour assister sa femme, Marie de Vergy, pendant son absence. Six ans plus tard, en juillet 1410, selon les aveux de Jean d'Acie, Vauthier fit confectionner les fausses franchises qui avaient un objectif politique : il voulait donner aux bourgeois un moyen de se dresser contre Conrad qui les « tourmentait trop ». Ces fausses lettres avaient donc pour but de permettre aux bourgeois de s'élever contre l'autorité du comte et de « geter et debouter hors le dit comte de sa seigneurie et de ses droiz ».

C'est le chanoine Leschet qui s'occupa de prendre dans le trésor du chapitre des chartes remontant aux règnes précédents, de les recopier en ménageant assez d'espace entre les lignes pour y introduire des clauses apocryphes. Pour les sceaux, Vauthier s'en chargea en prenant habilement des empreintes sur des sceaux authentiques au moyen d'une pâte composée de ciment, de colle, de blanc d'œuf et de poix ». Après durcissement, il obtint des matrices pour reproduire sur la cire vierge l'effigie des sceaux authentiques et le chanoine fut « émerveillé » de ce travail. Après avoir établi le texte définitif avec Vauthier, Leschet se rendit à

Cerlier où le clerk Jean d'Acie fut chargé de fabriquer un pseudo-original portant la date du 7 mai 1297 sur une vieille peau de parchemin. Puis on fabriqua ainsi sept faux actes soi-disant du comte Rolin, du comte Louis et de la comtesse Isabelle en faveur des bourgeois de Neuchâtel, de Boudry et du Landeron, et du bâtarde Vauthier. Le parchemin, légèrement huilé, était ensuite exposé à la fumée, quant à l'encre, elle avait été éclaircie avec de l'eau au préalable. Vauthier apposa lui-même les faux sceaux et un peu plus tard les deux complices montrèrent ces lettres à quatre bourgeois-jurés de Neuchâtel.

Sur la foi de ces documents, la bourgeoisie reprit son opposition contre Conrad et on serait arrivé à l'épreuve de force que souhaitait Vauthier mais Berne, qui avait signé en 1406 un traité de combourgeoisie avec le comte et les bourgeois, s'interposa et le chapitre de Neuchâtel et les villes de Fribourg et Bienne l'appuyèrent. Les bourgeois acceptèrent de soumettre à un collège d'experts bernois les actes de franchise qu'ils avaient reçus de Vauthier. L'examen des pièces révéla la supercherie : en séchant, la matrice s'était rétrécie, si bien que les sceaux étaient plus petits que les authentiques auxquels ils avaient été soigneusement comparés. Si Vauthier put s'échapper, le chanoine Leschet fut arrêté et, le dernier jour de février 1411, l'officialité de l'évêque de Lausanne le condamna à la pénitence perpétuelle ; au surplus, la « minute » écrite de sa main avait aussi été découverte qui le confondait. Les bourgeois reconnurent avoir été trompés et déclarèrent renoncer à leurs revendications non fondées. Conrad fit participer aux assises chargées de condamner Vauthier plusieurs « bonnes villes » du pays de Vaud, Berne, Fribourg et Soleure. Vauthier fut condamné à mort par contumace et ses biens confisqués le 25 août 1412. Arrêté peu après en Franche-Comté, il subit la torture à Besançon sans avouer, ce qui lui valut d'être relâché, mais il fut remis dans des circonstances restées obscures entre les mains des gens de Conrad et exécuté par le bourreau de Neuchâtel le samedi 27 février 1413.

C'est sur cette page assurément assez peu édifiante de notre histoire que se termina cette fort intéressante séance. Mais, après tout, les coupables avaient été découverts et châtiés selon les règles d'une raide justice qui était déjà un peu celle de Berne, on ne pouvait donc en exiger davantage puisque la morale sortait sauve de cette affaire de faux et usage de faux plus grave que celle de la fameuse « chronique des chanoines » à laquelle elle s'apparente cependant sur le chapitre des faux archaïques involontairement révélateurs de la supercherie.

Chs Bd. B.

Méfiez-vous des week-ends au grand soleil !

Pensez au retour ! N'attendez pas que l'un des vôtres ait la migraine, mal au ventre, la colique, un poids sur l'estomac ou des palpitations qui l'empêchent de dormir.

Pensez-y avant ! Passez à la pharmacie : quelques gouttes de Camomint (véritable condensé de menthe + camomille) dans un peu d'eau ou sur un morceau de sucre vous retapent pour toute la journée et vous soulagent pour la nuit.

Le flacon : Fr. 2.50, et le flacon familial : Fr. 4.— Dans toutes les pharmacies et drogueries. Pharmacie Golliez, à Morat.

Le Camomint, quel rafraîchissement merveilleux et quel soulagement immédiat !

VARONE SION

UN GRAND NOM
POUR LES VINS DU VALAIS

V COMME Vins
V COMME Valais

V COMME VARONE

027/22026 027/22027



Vite ! un vrai
Pschitt
orange, citron
amer.

la qualité Perrier

AGENCE SUISSE :
GEORGES HERTIG FILS & CIE, LA CHAUX-DE-FONDS

LE CINÉMA PALACE
Tél. 5 56 66

vous présente dès aujourd'hui à 15 h.

EN 1^{re} VISION

UN GRAND FILM SUISSE ALÉMANIQUE

réalisé par

Franz SCHNYDER

d'après le roman de

Jeremias GOTTHELF

avec

Anne-Marie DÜRINGER • Franz MATTER • Heinrich GRETLER

Hedda KOPPE • Margrit RAINER • Ruedi WALTER, etc.

*Une œuvre pittoresque et forte
Une émouvante histoire d'amour
Un film vivant*



Année: Annemarie Düringer
Felix: Franz Matter
Ammann: Heinrich Gretler
Ammannin: Hedda Koppé
Eli: Margrit Rainer
Peterli: Ruedi Walter
Plarrer: Emil Hegetschweiler
Egihannes: Max Hauffer

Réglé par:
Franz Snyder

La fromagerie Fefreude

(Die Käserie in der Vohfreude)

Tous les soirs à 20 h. 30	Jeudi, samedi, dimanche et mercredi MATINÉES à 15 heures	Faveurs suspendues	ATTENTION Ce film passe en version originale sous-titrée en français	Dès 16 ans
---------------------------	---	--------------------	--	------------

La Vue-des-Alpes

DIMANCHE 3 JUILLET

STOCK-CAR

40 VOITURES 1er départ: 14 heures

En cas de mauvais temps, le No 11 renseignera

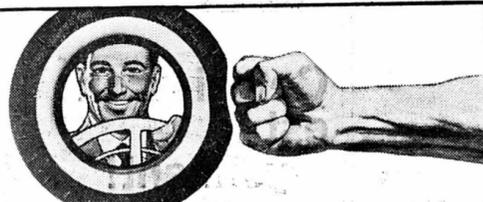
Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

Excursions l'Abeille
Dimanche, 6 h., LAC D'ANNEY, CHAMONIX, COL DE LA FORCLAZ, en car de luxe. Tél. 5 47 54.



protège votre famille et votre santé

«VITA» Compagnie d'assurances sur la vie
Agence générale de Neuchâtel: L. von Kaenel
Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 19 22



GOODYEAR AWT RIB
ENCAISSE EN SOUPLESSE
LES PLUS MAUVAISES ROUTES !

R.Hobs

Saars 14 - Neuchâtel

ROULEZ EN CONFIANCE. ROULEZ SUR

GOODYEAR



DIZERENS, DUPUIS

Fabrique de clôtures

NEUCHÂTEL

Maillefer 34-36

Tél. 5 49 64

Louez
Achetez
Vendez

GRACE AUX
PETITES
ANNONCES
DE LA
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille de langue maternelle allemande, ayant terminé l'apprentissage commercial cette année (note moyenne 1,1), cherche place de

STÉNODACTYLO

sténographie allemande et française. Bonnes notions d'anglais. Entrée immédiate ou date à convenir. Prière de s'adresser à: Sonja LOOSLI, Schermenweg 184, Ostermundigen (BE). Tél. (031) 65 51 18.

Jeune fille de 19 ans, Allemande, de bonne famille, cherche place

AU PAIR

dans bon milieu. Désire suivre des cours. Argent de poche. Adresser offres écrites à T. V. 3184 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

SUISSESE ALLEMANDE, cherche place dans famille de Neuchâtel où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à Mlle Berthier, chez Mme Donzé, Riatio 22.

Etudiant possédant diplôme de mécanicien cherche place de **serviceman**
Libre tout de suite jusqu'au 15 septembre, ensuite tous les week-ends. Adresser offres écrites à D. G. 3191 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant âgé de 22 ans cherche dès maintenant et jusqu'au 15 septembre, place de garçon ou **SOMMELIER**
Adresser offres écrites à C. F. 3190 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
de 15 ans, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place pour s'occuper d'enfants pendant les vacances, du 15 juillet au 15 août. Ecrire à famille Stettler, hôtel Stern, Grosshöchstetten (BE).

Employée de bureau
cherche occupation pour tous les après-midi. Serait également disponible quelques matinées. Libre tout de suite. Faire offres sous chiffres H. J. 3178 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle famille suisse française prendrait **jeune fille**
de 15 ans (école secondaire) pendant les vacances pour garder les enfants? Faire offres à Aida Mongoli, Hopfenrain 16, Berne.

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun,
Monsieur et Madame Marcel CORNU-CHAPPUIS et leurs filles Marianne et Rosemarie,
Madame veuve Jules-Edouard CORNU-CHEVALIER et son fils Jacques-Edouard, les familles parentes et amies, expriment leur vive reconnaissance et leurs remerciements sincères à toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, les ont entourés durant ces jours de douloureuse séparation.
Cormondèche, «L'Aurore», le 27 juin 1960.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été données lors du décès de
Monsieur Emile LAGIER
sa famille exprime ses sentiments de gratitude à tous ceux qui, par leur présence ou leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve.
Neuchâtel, juin 1960.

A VENDRE

Grand lit à 2 places avec literie, en bon état, ainsi que des bocaux, pots de confiture, pots de grès, bain de siège, couleuse, à vendre à bas prix. Tél. 5 27 93.

ROBE

toute neuve, pour la Fête de la jeunesse, pour fillette de 9 ans. Tél. 5 19 65.

Machine à écrire

«ERIKA»
1955, en parfait état, tabletteur, à vendre 300 francs. Tél. matin et soir 5 26 62.

POTAGER

plaques chauffantes. Demander l'adresse du No 3194 au bureau de la Feuille d'avis.

UN PIANO

et **UN ACCORDÉON**

chromatique en parfait état: réelle occasion. Tél. 9 41 24.

chauffe-bain

à gaz. Tél. 5 34 55.

PERDUS - TROUVÉS

Trouvé

CHATON

gris en ville. Amis des bêtes. Tél. 5 57 41.

PROF. MÉDICALES

Dr BAUD

La Chaux-de-Fonds

Otolaryngologie

Chirurgie

Esthétique du visage

absent

en juillet

Pierre Wyss

médecin dentiste

3, place Pury

ABSENT
jusqu'à nouvel avis



...pourquoi j'ai acheté une **HOOVERMATIC**

C'est très simple. **Savez-vous...**

- 1 que la Hoovermatic est la machine à laver la plus rapide du monde,
 - 2 qu'elle est toujours à ma disposition — à la cuisine ou à la salle de bains — et que je n'ai jamais besoin d'attendre mon jour de lessive!
 - 3 qu'elle n'est pas du tout encombrante, ce qui me permet de la ranger facilement?
- Il est vrai que ma machine a deux cuves, ce qui m'oblige à transférer le linge de la cuve de lavage dans l'«essorinceuse» — mais en revanche
- 4 je lave et essore tout le linge de la semaine de ma famille de 4 personnes en une demi-heure seulement!
 - 5 La Hoovermatic coûte beaucoup moins cher que n'importe quelle machine entièrement automatique et, de plus, je fais de grandes économies d'eau chaude et de poudre à laver.

Demandez conseil chez votre spécialiste.

Appareils Hoover SA, av. Montehotel 1, Lausanne

NEUCHÂTEL: Aux Armouriers S. A.
H. Baillod S. A., rue du Bassin
Elexa S. A., électricité,
10, rue du Seyon

Démonstration sans engagement au dépositaire Hoover le plus proche
NEUCHÂTEL: Perrot & Cie S. A., électricité,
1, Place-d'Armes

CERNIER: A. Rochat, quincaillerie
COUVET: Raymond & Roy, articles ménagers

FLEURIER: M. Gogniat fils, représentant
PESEUX: Beck & Cie
G. Rossier, électricité

Hoover signifie depuis toujours très haute qualité



**Ce gai luron
est
rayonnant!**



Et pour cause! Après les heures de classe, voilà une «récré» dont il profite doublement... d'autant plus que maman a bien enveloppé pain et chocolat. A propos de chocolat, notons que ce furent les chocolatiers qui remarquèrent les qualités exceptionnelles des feuilles d'aluminium extra-minces et se servirent de ce «papier d'argent» pour protéger leur délicate denrée contre la lumière et l'humidité.

Bientôt vinrent s'ajouter de nombreux produits exigeant un emballage propre, résistant, hygiénique: tabacs et cigarettes, thé, café, beurre, fromage, margarine et tant d'autres. Aujourd'hui, la feuille d'aluminium est un matériel d'emballage quasi indispensable à l'industrie alimentaire. Et dans les ménages, elle n'est certes plus une inconnue. A l'échelon artisanal, sur le plan industriel, dans tous les

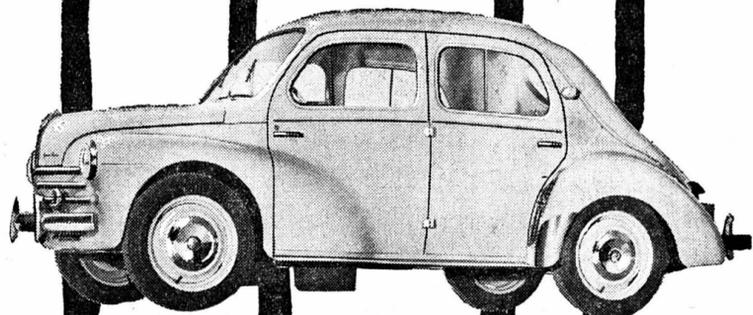
secteurs où l'homme pense, prévoit et bâtit l'avenir, il a recours à ce métal généreux et docile. La S.A. pour l'Industrie de l'Aluminium (AIAG) fut la première en Europe à produire l'aluminium par électrolyse, permettant ainsi ses multiples applications au service de tous. Cette œuvre considérable débuta à Neuchâten en 1888, grandit à Chippis et s'étend aujourd'hui dans le monde entier.



S.A. pour l'Industrie de l'Aluminium
Chippis/Zurich

AIAG
contribue à l'essor mondial de l'aluminium

**GRANDES ROUES =
MEILLEUR CONFORT!
SÉCURITÉ ACCRUE!**



Ce n'est pas uniquement pour des raisons esthétiques que la petite Renault est dotée de grandes roues. Les grandes roues sont moins sensibles aux irrégularités de la chaussée. De plus, on peut y adapter - c'est le cas pour la 4 CV - des freins très largement dimensionnés. Et ce que de

bons freins signifient, vous le savez aussi bien que nous! Mais les grandes roues augmentent également le plaisir de la conduite. Loin d'être secoués comme dans un quelconque panier à salade, les passagers de la 4 CV jouissent d'un confort réservé ordinairement aux voitures plus grandes. Et enfin, les pneus durent

Fr. 1000.- seulement, et vous pouvez devenir propriétaire d'une 4 CV.

plus longtemps! Bien qu'elle ne coûte que Fr. 4950.-, la petite Renault est une voiture adulte. Connaissez-vous déjà le système de crédit Renault? Il est sensationnel, et protège les acheteurs contre nombre de surprises désagréables de la vie.

AUTOMOBILES RENAULT, Genève, 7, Bd de la Cluse, Tél. 022/261340
Zurich, Ankerstr. 3, Tél. 051/272721

Reust-Propaganda Zurich

NEUCHÂTEL: Automobiles Renault S.A., 39, avenue de la Gare, tél. (038) 5 89 09

Neuchâtel: Garage des Parcs S.à.r.l., 2, Rosières, tél. (038) 5 29 79 - Cressier: Garage Maurice Schaller, tél. (038) 7 72 66 - Saint-Aubin: A. Perret & Fils, Garage de la Béroche, tél. (038) 6 73 52 - Fleurier: Edmond Gonard, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 9 14 71 - La Chaux-de-Fonds: Paul Ruckstuhl, 21 a, avenue L.-Robert, tél. (039) 2 35 69
Le Locle: Georges Saas, 3, rue du Marais, tél. (039) 5 12 30 - Saignelégier: Garage Raymond Brossard, tél. (039) 4 52 09.

CINÉAC
Tél. 5 88 88

UN FILM FOLLEMENT DRÔLE... AVEC LES DEUX LOUFOQUES

ABBOTT ET COSTELLO dans **FRÈRES D'INFORTUNE**

Une suite d'aventures tordantes - Des situations dramatiques... qui déclenchent le fou rire

ENFANTS ADMIS

Tous les jours: SOIRÉE à 20 h. 30
MATINEES: mercredi, samedi, dimanche, à 14 h. 30



Pro Radio-Télévision

Il ne reste plus que quelques semaines jusqu'au 25 août, date de l'ouverture des Jeux Olympiques de 1960 à Rome. Dans la Ville éternelle et dans un rayon étendu de ses environs toutes les possibilités de logement ont été retenues... Mais pourquoi vous embarrasseriez-vous de soucis de logement? Suivez les péripéties des Jeux Olympiques dans votre propre foyer. Comment? Grâce à la **TELEVISION**

La télévision se tient à la pointe de l'actualité, ses caméras sont présentes partout où se déroulent les événements les plus passionnants. En vous joignant au nombre sans cesse croissant des téléspectateurs, vous serez, vous aussi quotidiennement témoin de ce qui se passe dans le monde. Adressez-vous sans plus tarder à un installateur concessionnaire de télévision.

A remettre, pour cause de départ,

AGENCE PFAFF
machines à coudre

très bonne situation. Capital nécessaire pour traiter: Fr. 10.000.-
Faire offres à R. Nügeli, Seyon 24a, Neuchâtel.

40 ans d'expérience

dans la branche du pneumatique permettent à la maison



PNEUMATIQUES - NEUCHÂTEL
de vous donner pleine et entière satisfaction
Saars 14 Tél. 5 23 30

**Les avantages d'un scooter
pour le prix d'un moped**

Protection efficace par large tablier et plancher
Moteur puissant refroidi par turbo-ventilateur
Fourche avant et arrière à balancier
Phare et guidon carénés
Klaxon électrique

ainsi que tous les avantages réunis qui ont fait le succès du cyclomoteur CONDOR-PUCH
Modèle GS 50 Fr. 1090.-

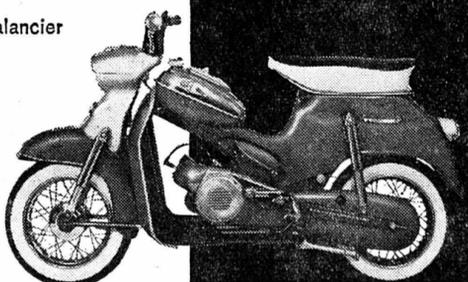
également livrables:
Modèle Touriste 2 vitesses Fr. 770.-
Modèle Luxe 3 vitesses Fr. 950.-
supplément pour klaxon Fr. 15.-

CONDOR S.A. Neuchâtel Tél. 5 26 06

Veillez m'envoyer gratuitement votre prospectus moped CONDOR-PUCH
Nom
Adresse

COUPON

Représentants: Fleurier: F. Balmer
Saint-Martin: A. Javet
Travers: F. von Rohr
Diesse: V. Bourquin



Condor-Puch

répondant aux prescriptions fédérales concernant la circulation

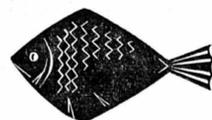
Excursions FISCHER

CHAMONIX Col de la Forclaz
Départ: 6 h. 15 (carte d'identité ou passeport)
Dimanche 3 juillet Fr. 26.-

CHASSERON
Départ: 13 h. 30
Dimanche 3 juillet Fr. 8.50

Renseignements - Inscription
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
ou Voyages & Transports (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

hôtel du



auvernier

truite du lac, sauce hollandaise
truite du lac, beurre noisette
ou sauce neuchâteloise

truite meunière
truite saint-paul-de-venge
fr. 8.-

brocheton au vin blanc
palées, sauce neuchâteloise

Tél. 8 21 93

Reflets de la vie du pays

Le groupe romand de l'Ethnie française tient ses assises annuelles à Auvernier

L'assemblée générale du groupement romand de l'Association européenne de l'Ethnie française s'est déroulée samedi 25 juin à Auvernier devant une très belle assistance. Elle était présidée par M. Jacques Petitpierre, président en charge, qui, dans une substantielle allocution de bienvenue, rappela les buts du mouvement dont les statuts, pour la Suisse romande, ont été adoptés par l'assemblée de l'année dernière. Il y a quelques semaines à Paris, se sont tenues les assises du Conseil européen de l'Ethnie. Des quatre groupements qui constituent celle-ci, ceux de Belgique et de la Vallée d'Aoste sont en pleine activité. Le groupe romand prend maintenant un bon départ. Quant à la section française, patronnée par de hautes personnalités, il est normal en un sens que son action apparaisse moins vigoureuse. Aussi bien est-il naturel que, dans la défense de ses positions, la France se sente moins menacée que les minorités qui forment en quelque sorte ses marches avancées en direction des autres ethnies. Mais son appui est néanmoins décisif pour tous ceux qui, d'appartenance ethnique et de langue française, entendent contribuer au rayonnement d'une pensée qui est leur bien au même titre qu'aux Français eux-mêmes.

M. Petitpierre insista sur l'autonomie qui existe dans chaque groupe composant l'Ethnie. Ceux-ci élaborent librement leurs statuts et leur programme. La manière dont la liaison est conçue par l'organe central (Conseil de l'Ethnie) loin de compromettre cette nécessaire décentralisation, la favorise et l'encourage. En France même, le mouvement s'appuyera sur de solides assises provinciales.

Puis le président, après avoir souhaité la bienvenue aux personnes — et personnalités! — présentes excusa l'absence de quelques-unes d'entre elles. Citons: MM. Max Petitpierre, président de la Confédération, Gaston Clu, président du Conseil national, P. Bourgeois, directeur de la Bibliothèque nationale à Berne, B. Mentha, ancien directeur du Bureau international de Propriété intellectuelle à Berne, etc. Il donna lecture d'un message de M. Auguste Viatte, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, qui préside un mouvement similaire. L'appartenance à une culture commune est pour les peuples un moyen non seulement d'affirmer leur personnalité, mais encore de resserrer leurs relations quelle que soit la nature de leurs institutions politiques.

Un autre message parvint de M. Robert Vaucher, journaliste à Paris, vice-président de la Presse latine, qui se dit heureux que Neuchâtel ait été choisi comme centre d'un groupement chargé de défense de la langue française.

Exposés et rapports

L'assemblée entendit ensuite le remarquable exposé de M. Alfred Lombard intitulé « Ethnie, défense des positions » dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, puis un autre exposé

qui contenait des vues tout aussi intéressantes, présenté par M. Jacques-R. Fiechter, vice-président de l'Ethnie romande et homme de lettres à Genève. L'orateur évoqua « Nos raisons d'être » soulignant en particulier qu'en Suisse nous sommes tiraillés entre forces centrifuges et volonté de maintenir notre appartenance culturelle. Une difficulté, notamment sur le plan littéraire, naît du fait que Paris devient de plus en plus la France entière. Nos écrivains, nos éditeurs éprouvent que tout ce qui ne se crée pas sur les bords de la Seine porte fâcheusement l'étiquette provinciale. Dès lors, l'Ethnie peut être un recours et un contrepoids. Elle nous apporte la possibilité d'un regroupement et d'un inventaire.

Une coopération active et amicale s'institue entre toutes ces composantes françaises. Mais il ne s'agit point tant de conservatisme que de rattachement à des valeurs permanentes pour le reporter dans un monde en train de naître. « La patrie est toujours à refaire », disait Charles Clerc. L'Ethnie, c'est le « va et découvre » son pays, mais sans étroitesse. On est de sa patrie et de sa langue, mais aussi de son temps. Cette double prise de conscience est le seul antidote possible au monde concentrationnaire et à la dialectique historique. Ramuz présentait cette nécessité quand il souhaitait une enquête portant sur l'analyse sociologique et psychologique de notre pays.

Une intéressante discussion suivit les propos de MM. Lombard et Fiechter à laquelle prirent part en particulier MM. Aldo Dami, professeur à l'Université de Genève, André Tissot, directeur du Gymnase de la Chaux-de-Fonds (s'exprimant aussi au nom de la Fondation Ramuz) et Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien.

La fin de la matinée fut consacrée à de brefs rapports sur le travail des deux commissions déjà instituées: la commission de l'éducation, présidée par M. J. Raymond, professeur au Gymnase de Porrentruy, et la commission de la culture, présidée par M. Fiechter. Le soussigné, auquel on avait demandé d'examiner les questions de presse et de propagande fit valoir l'intérêt qu'il y aurait, dans ce domaine, à instituer une collaboration avec l'active section suisse de l'Association internationale des journalistes de langue française.

R. B.

Messages et séance littéraire

Après le déjeuner servi à l'hôtel du Poisson, M. J. Liniger prononça, avec l'aisance que nous lui avons toujours connue, sa dernière allocution officielle de conseiller communal. Puis vint l'heure des messages de sociétés amies.

M. Aldo Dami fit une intéressante relation du récent congrès, à Zuoz, de l'Union fédérale des communautés ethniques, où, paraît-il, les Catalans

comprenaient à peu près les Romanches; où les Allemands d'Europe se plainquirent d'être francisés; où fut évoqué le cas difficile des Italiens du Tyrol du sud; où les autonomistes flamands et wallons annoncèrent leur curieuse alliance contre Bruxelles et leur projet d'un « Sûnat géographique »; où l'on constata que les problèmes ethniques sont difficilement séparables des autonomismes.

M. Louis de Montmolin, président de l'Institut neuchâtelois, émit la suggestion que le groupe romand de l'Ethnie française serve de lien en Suisse romande et coordonne l'activité des divers Instituts; ne serait-elle pas le lieu tout indiqué pour discuter, par exemple, le problème très actuel des universités romandes?

M. Weber-Péret, de Genève, président du comité suisse de l'Union culturelle française, constata que l'on retrouve souvent les mêmes personnes dans ces associations à buts analogues; raison de plus de s'entendre et de grouper les efforts.

Allant plus loin, M. Bodinier, président de la section suisse des Journalistes de langue française, exprima le vœu qu'on en arrive à la fusion de ces sociétés internationales et culturelles dont les efforts se dispersent. Au nom du « Pen-club » genevois, M. T. Brutsch demanda que l'Ethnie française favorise une meilleure connaissance réciproque entre écrivains romands, belges, valdôtains.

M. A. Rebetez, président de la Société jurassienne d'Emulation, annonça l'adhésion sans réserve de cette dernière à l'Ethnie française.

M. E. Martinet dit son intention de proposer celle de l'Institut national genevois, dont il préside la section littéraire. Lecture fut donnée d'un message de l'Institut fribourgeois: son organisation n'est pas encore au point, ce qui l'oblige, en attendant mieux, à rester dans l'expectative.

L'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, par la plume de son nouveau président M. P. Bourquin, avait également adressé un message d'approbation.

En intermède, M. André Pierre-Humbert donna lecture de deux beaux poèmes rustiques de sa composition, et Mme Henry de Revnold charma l'assemblée en jouant au piano les « Scènes d'enfants » de Schumann.

Cette remarquable journée se termina par une réception au château d'Auvernier.

C. B.

VAUD Concours national de composition des Jeunesses musicales

LAUSANNE. — Le premier concours national de composition des Jeunesses musicales de Suisse, réservé à des œuvres pour orchestre à cordes, avec ou sans solistes, et ouvert aux compositeurs suisses âgés de moins de 40 ans, a été jugé à Lausanne par un jury que présidait le compositeur bâlois Conrad Beck.

Le premier prix Maurice Sandoz n'a pas été attribué. Le deuxième prix Hugo de Senger a été décerné au compositeur Ernest Widmer, d'Aarau, qui est établi à Bahia, au Brésil, pour sa partition intitulée « Hommages pour hautbois et orchestre à cordes ».

Le troisième prix Maurice Sandoz a été attribué ex aequo à Armin Schibler, de Zurich, pour son « Concerto op. 64 » pour cello et orchestre à cordes, et à Michel Wibel, de Genève, pour ses cinq « Ricercari » pour orchestre à cordes et cor oblige.

Les deux autres œuvres seront créées à Radio-Lausanne et à Radio-Genève. La partition d'Ernest Widmer sera exécutée en première mondiale par l'Orchestre de chambre de Lausanne.

Une station de fluoration des eaux à Aigle

AIGLE. — La ville d'Aigle est la première en Suisse à bénéficier d'une station de fluoration des eaux, qui doit éviter la carie dentaire. Le laboratoire cantonal, le service vaudois de la santé publique, la ville de Lausanne, celle d'Aigle, appuyés par la commission du fluor de l'Académie suisse des sciences médicales, par le service intercommunal des eaux de Vevey-Montreux, ont pris l'initiative de créer cette station pilote au réservoir communal de Fontancy, au-dessus d'Aigle. Cette station pilote a été inaugurée samedi après-midi, en présence des autorités cantonales, des services d'hygiène, de la Société vaudoise de médecine, des services dentaires et de chimistes cantonaux romands.

Cette station, qui a coûté 103.000 fr., introduit dans l'eau de consommation du fluor à raison d'un milligramme par litre d'eau, au moyen d'un dispositif spécial et ingénieux: l'eau ainsi traitée n'a aucune odeur et elle combat efficacement la carie dentaire, à l'imitation des eaux de Sennabacher, les seules de Suisse à posséder du fluor à l'état naturel. Des contrôles sérieux seront exercés sur les écoliers d'Aigle pour constater le bienfait de cette innovation.

JURA Pour parer à la pénurie d'enseignants

(c) La pénurie d'enseignants sévit toujours dans le Jura. Pour y parer, la direction de l'instruction publique du canton de Berne envisage d'organiser un nouveau cours spécial de deux ans et trois mois dès janvier 1961 pour former de nouveaux instituteurs.

ZURICH Les comptes adoptés par le Grand Conseil

ZURICH. — Le Grand Conseil zuricois a approuvé lundi les comptes de l'Etat pour 1959, qui présentent 47,6 millions de francs aux recettes et 43,8 millions aux dépenses. Le chef du département des finances, après avoir relevé que la dette non couverte du canton a passé à 130 millions de francs, a souligné la nécessité de limiter les dépenses de l'Etat et de ne plus en consentir sans en avoir assuré la couverture. Le nombre des fonctionnaires cantonaux a augmenté de 406 l'année passée. Cependant, la situation financière du canton reste bonne.

GRANDE ACTION DE PERMANENTES DE VACANCES

PRIX TRÈS ETUDIÉS

Tous systèmes: du plus simple pour petit budget au plus raffiné pour la femme exigeante et gâtée

SALON FRAIS, AÉRE, CONFORTABLE

Jenny

12, Grand-Rue

Tél. 5 15 24

nouveau! Le Consommé Knorr

dès maintenant aussi



Rien de plus simple, rien de plus pratique:

Ouvrir le sachet-portion, vider le contenu dans une tasse, verser de l'eau chaude et le consommé est prêt!

Un sachet contient 6 portions pour 1,5 dl de consommé et ne coûte que 90 ct.

Demandez le paquet familial pour Fr. 2.60 seulement!

Le Consommé KNORR est au goût du jour: s'alimenter facilement, rapidement, agréablement. Que ce soit au travail ou chez soi, que ce soit à l'entraînement ou pendant une épreuve sportive, où que ce soit...



Le Consommé Knorr revigore aussitôt!

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter de particulier

PIANO

en parfait état, de préférence forme moderne. Tél. 6 32 33.

On cherche à acheter d'occasion, un

LIT

à une place. Tél. 5 31 70.

On cherche à acheter d'occasion

chambre à coucher

ainsi qu'une armoire à une ou deux portes et commode. Adresser offres écrites à A. C. 3170 au bureau de la Feuille d'avis.

Véhicules à moteur

A vendre pour cause de double emploi,

« Dauphine »

1957, en parfait état. Adresser offres écrites à D. F. 3182 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

vélo-moteur

« Motom » S.S. 1958. — Tél. 6 63 40.

A vendre

moto « Puch »

150 cmc, bon état. Bas prix. Brévards 14, le soir.

A vendre

« Fiat » 600

modèle 1953, pour cause de double emploi. Tél. 5 60 40 aux heures de bureau.

A vendre de première main, pour cause de double emploi.

« SIMCA »

modèle 1958. S'adresser à Albert Etienne, Cressier. Tél. 7 72 83.

MOTEUR

« Brown Boveri », 220 v., 1450 tours, avec coffret de mise en marche, état de neuf, 140 fr.

Porte-bagages

pour « Citroën » 11 l., 40 fr. Tél. 5 35 80.

A vendre

« Lambretta »

modèle 1952, parfait état. Plaques et assurances payées pour 1960. — Tél. 5 24 29.

URGENT

Pour cause imprévue, à vendre bus

« Ford Taunus »

8 places, à l'état de neuf. Prix à discuter. Convient pour camping ou pour commerce. Adresser offres écrites à R. O. 3114 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre pour cause de double emploi,

« Renault »

4 CV. Fernex, modèle récent. Adresser offres écrites à C. E. 3173 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« Ford Régence »

1956, en bon état, 2 couleurs, 100.000 km., pneus neufs, radio. Prix intéressant.

A. Vogelsang, Auto-Service, Granges (SO). Tél. (065) 8 74 34.

Voitures de tourisme commerciales et camions à prix avantageux

- « Opel Captain » 12 CV. 1953.
- « Vauxhall » 12 CV. 4 portes. 1954.
- « Hudson » 18 CV. Bon état
- « Austin A 40 » 7 CV. 1948. 4 portes, verte, bas prix
- « Renault » Prégate, 11 CV. 1956. Solignée.
- « Renault » 4 CV. 1956, 4 portes. Belge Excellent état.
- « Austin » 7 CV. 1956, 4 portes, verte, Cambridge.

Véhicules utilitaires

- Camion « Dodge » 2 tonnes.
- « Ford Taunus 15 M » 8 CV. 1955, commerciale, 5 places, 500 kg.
- « Goliath » 5 CV. 1957, 3 portes, commerciale, 4-5 places, belge, 400 kg.

Paiements différés possibles par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence « Peugeot » pour la région:

J. L. SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
NEUCHÂTEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-a-Mazel 51

« La famille des peintres Holbein à Bâle »

De notre correspondant de Bâle: C'est sous le titre « La famille des peintres Holbein à Bâle » que vient de s'ouvrir, au Musée des beaux-arts de Bâle, dans le cadre du 500me anniversaire de l'Université, une exposition des œuvres de quatre membres de la famille Holbein: Hans le Vieux, son frère Sigmund, et ses deux fils Ambroise et Hans le Jeune. Bien que portant uniquement sur les années bâloises des célèbres peintres d'Augsbourg, cette confrontation constitue un événement artistique dont il n'est pas exagéré d'écrire qu'il est unique en son genre.

L'on peut suivre notamment la lente évolution du père Holbein (1460/70-1524), qui ne se décida que vers la fin de sa vie à délaisser le gothique pour suivre le grand courant de la Renaissance. Sa première réalisation, dans cette voie nouvelle, fut l'Autel de Saint-Sébastien, qu'il exécuta en 1516 pour le couvent de Sainte-Catherine à Augsbourg. C'est en raison de cette fidélité à une forme d'expression sur son déclin que Hans le Vieux se mit si tard au portrait, malgré ses remarquables dons d'observation. Son frère Sigmund, dont quelques œuvres sont exposées à Bâle par souci d'objectivité, ne doit en revanche qu'à ses attaches familiales de n'avoir pas sombré dans l'oubli. L'on ne sait d'ailleurs que fort peu de chose de lui, sinon qu'il mourut à Berne en 1540.

Bien différents aussi, tant du point de vue artistique que simplement humain, sont les deux frères de la génération suivante, Ambroise et Hans le Jeune. Si l'œuvre d'Ambroise (1494-1552) n'occupe qu'une place relativement restreinte à l'exposition du « Kunstmuseum », c'est que l'ainé des Holbein mourut très jeune (à vingt-cinq ans croit-on). On le regrettera d'autant plus que ses portraits reflètent une extrême sensibilité, que l'on retrouve d'ailleurs dans ceux — rarissimes — que nous a laissés son père. Les liens artistiques unissant le père

et l'ainé des fils sont même si forts que la paternité de certains tableaux est attribuée à Hans le Vieux par les uns, à Ambroise par les autres.

Si l'ainé des fils Holbein passait pour un être doux et plutôt timide, il n'en était pas de même du cadet Hans le Jeune (1497/98-1543). Arrivé à Bâle à l'âge de dix-huit ans, en 1515, il



Sainte Ursule, de Hans Holbein le Jeune (Musée des beaux-arts de Carlsruhe).

montra d'emblée une ambition à l'échelle de son génie. N'ayant pu devenir le peintre officiel de François Ier, comme il l'avait espéré, il parvint à se faire agréer d'Henri VIII en faisant intervenir Erasme auprès du chancelier anglais Thomas More. En Suisse même il connut la grande vogue et fit les portraits de nombreux personnages importants, dont le bourgmestre Jacob Meyer zum Hasen, le banquier Bär (tué à Marignan), l'imprimeur Froben, les humanistes Amerbach et Erasme.

Tous les membres de cette illustre famille revivent à l'exposition du Musée des beaux-arts et avec eux toute une époque qui fut l'une des plus brillantes de la vie intellectuelle et artistique bâloise.

« C'est au pied du mur, dit l'adage, que l'on reconnaît le maçon! » Vous le reconnaîtrez ce fromage. A sa franchise... sans façon!



Tilsit

Ah! Quel fameux fromage A toute heure, à tout âge!

ARCADES vous présentent
☎ 5 78 78

LES GRANDES PRODUCTIONS
FRANÇAISES

Une grande réalisation de
Roger VADIM
le jeune et dynamique metteur en scène



**Sait-on
Jamais...**

CINEMASCOPE
EASTMANCOLOR

ADMIS DÈS
18 ANS

FRANÇOISE ARNOUL

plus belle que jamais, c'est « Sophie »,
pour laquelle trois hommes luttent
avec acharnement...

CHRISTIAN MARQUAND

c'est « Michel », le sympathique
reporter...

O.E. HASSE

c'est l'ex-général allemand
« Baron Eric von Bergen »
qui délient les matricules
allemandes pour fabriquer
de fausses livres sterling...

ROBERT HOSSEIN

c'est « Sforzi »,
il ne connaît aucun scrupule

FRANCO FABRIZI

c'est « Buseti »,
inspecteur de l'Interpol...

La musique est composée et interprétée
par le

Modern Jazz Quartett

Sait-on jamais... un film tourné dans le cadre enchanteur de Venise
passionnera tous les publics!

Matinées à 15 heures : Soirées à 20 h. 30 Moins de 18 ans Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30
jeudi, samedi, dimanche, mercredi tous les jours non admis jeudi, samedi, dimanche, mercredi

Du nouveau à Neuchâtel

Aujourd'hui, jeudi 30 juin, à 18 h. 30, comme
chaque soir, la succursale **BELL** à la rue de la
Treille sera fermée. Elle s'ouvrira de nouveau
dans une année environ.

On trouvera alors une belle boucherie moderne,
digne du centre commercial de Neuchâtel.

C'est en prévision de ces transformations que
BELL a repris, en date du 16 mai, la boucherie
Leuenberger à la rue du Trésor, celle-ci spécia-
lement destinée à la clientèle de l'ouest de
la ville.

Pour servir la clientèle venant de l'est de la
ville, **BELL** ouvrira dès vendredi 1^{er} juillet l'an-
cienne boucherie Pache à la rue Saint-Maurice.

« Mercedes Diesel »

A LOUER

à personnes soigneuses.
Tél. 5 98 97 entre 12 et
13 heures ou après
20 h. 30.



TOURING CLUB SUISSE

Section neuchâteloise

Dimanche 3 juillet 1960 :

Journée des familles

au pâturage communal de la Sagne

Itinéraire : Depuis Sagne-Crêt, prendre la route du Locle jusque
sur la crête, puis suivre les écriteaux.

Programme : 11 h. rendez-vous et organisation.
12 h. pique-nique. Soupe aux pois et jambon à l'os.
Se munir d'ustensiles pratiques (pot ou
bidon) pour toucher la soupe.
14 h. début des jeux pour petits et grands (tir,
fichettes, jeu marin, gymkana, etc.).
16 h. 30 distribution des prix.
17 h. 30 dislocation.

■ BUVETTE SUR PLACE ■

PRÊTS

de 500 à 2000 fr.
sont accordés à ou-
vrier, employé et
fonctionnaire solva-
bles et à traitement
fixe. Possibilités de
remboursement
multiples.
Service de prêts S. A.
Lucinge 16
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

Corsaire

Transports

rapides
Déménagements
Toutes
directions

M. Ceppi, Neuchâtel
Tél. 5 42 71

La bonne friture au
Pavillon des Falaises

Vélodrome de Lausanne

1er, 2 et 3 juillet 1960

JUMPING INTERNATIONAL

3 nocturnes de gala à 20 heures
70 chevaux - 6 pays - 6 épreuves (chasse-américaine-puissance)
Dès 19 heures, les 3 soirs :

Formidables courses GO-KARTS

16 coureurs en piste

Dimanche 3 juillet, dès 11 heures

**GRANDE FÊTE
DES FAMILLES**

COOP

A VALANGIN

(place de gymnastique)

Cantines bien fournies
Cornet pique-nique à Fr. 2.50

Jeux - Concours

Danse (Orchestre « Teddy Melody »)

Divertissements gratuits pour enfants

Billets à prix réduit Neuchâtel (P.P.) - Valangin et retour :
Fr. 1.- (y compris un bon de 50 ct. valable à la cantine).

Ces billets sont en vente au Bureau de propagande de la
S.C.C.N., Saint-Honoré 2 (2^{me} étage), ainsi qu'au pavillon
des trams dès vendredi.



Je cherche, pour ma
fille de 16 ans, élève
d'une école supérieure,
séjour de vacances

pour se perfectionner en
français, dans famille
distinguée, avec enfants,
ou ayant jeune fille du
même âge (éventuelle-
ment échange) du 15
août à fin septembre.
Aidera au ménage ou
s'occupera des enfants.
Vie de famille désirée.
Mme Dr méd. Max
Berchtold, Brunnenstras-
se 27, Uster (ZH).

Les fameuses soles
aux HALLES

Monsieur, artisan, avec
avoir, dans la cinquan-
taine, cherche

DAME

pour la tenue de son
ménage. Mariage éven-
tuel. — Adresser offres
écrites à S. U. 3183 au
bureau de la Feuille
d'avis.

A donner joli
CHATON NOIR
propre. Amis des bêtes.
Tél. 5 57 41.

Grâce à son
outillage moderne
à son
grand choix
de caractères

à son
riche assortiment
de papiers

L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf

vous donnera
toute satisfaction

STUDIO

☎ 5 30 00

Dès aujourd'hui à 15 h.

**Pour
4
jours
seulement**

Matinées à 15 heures :
jeudi, samedi et dimanche
Soirées à 20 h. 30 tous les jours

Admis dès 16 ans

LOCATION OUVERTE
de 14 h. à 17 h. 30
jeudi, samedi, dimanche

**Cary
GRAND**

**Ingrid
BERGMAN**

Ce n'est pas
une indiscretion !...
Tout le monde
le sait !...
Ils sont
incomparables



l'adorable divertissement
réalisé en technicolor
par **STANLEY-DONEN**

Un récit charmant, une fine
comédie de charme, d'amour
et d'humour merveilleusement
jouée dans de beaux décors
et avec des dialogues
pétillants

INDISCRET

Dernières dépêches de la nuit

Informations suisses

Le dernier jour du procès fribourgeois

Jacques Schorderet condamné à 4 ans de réclusion

L'ancien directeur de l'Office cantonal des assurances sociales sera en outre privé pendant cinq ans des droits civiques et paiera les frais

De notre correspondant de Fribourg : La matinée d'hier, au palais de justice, a été consacrée au réquisitoire et aux plaidoiries du procès de Jacques Schorderet, ex-administrateur de l'Office cantonal des assurances sociales (O.C.A.S.).

Le président, M. Georges Carrel, donne immédiatement la parole à M. Albert Murith, représentant du ministère public. Celui-ci s'efforce de démontrer que Jacques Schorderet s'était créé, avec l'O.C.A.S., une sorte d'Etat dans son autonomie. En conscience, Schorderet prétend ne pas se sentir coupable. Les faits sont là cependant, il y a un manque de 140.000 à 160.000 francs qu'il ne put justifier. Nous nous trouvons devant une série d'amortissements fictifs du compte « placements ». Ces erreurs comptables répondent évidemment à des détournements. Leur caractère frauduleux est patent. Ce sont des faux comptables auxquels s'ajoutent des faux qualifiés en fait de quittances séparées. L'argent avancé pour des campagnes politiques constitue aussi un détournement. L'accusé lui-même estime que Jacques Schorderet a agi de son propre chef. Aucune demande formelle n'a été prouvée.

Il y a les faux qui sont par eux-mêmes des actes nettement délictueux, et qui portent sur une dizaine de milliers de francs, dont la destination reste obscure, mais en tout cas illicite, puisqu'elle n'entre pas dans la comptabilité de la caisse d'allocations familiales.

Enfin, en s'attribuant une partie des augmentations accordées par la commission de surveillance aux six employés supérieurs de l'O.C.A.S., de même qu'en donnant à cette décision une valeur rétroactive pour les années 1949 et 1950, Schorderet a commis un abus d'autorité.

Le procureur requiert une peine de six ans et demi de réclusion, sous déduction de 550 jours de préventive, cinq ans de privation des droits civiques et cinq ans d'indéligibilité aux fonctions publiques.

Le public, dit le premier avocat de Schorderet, ne se rendait pas compte de l'énormité de la machine qu'est l'O.C.A.S., et des efforts qu'elle exigeait de la direction. On pouvait la qualifier d'entreprise tectonique. Elle comprenait sept sections, avec un maniement de fonds qui a passé, de 4.450.000 fr. en 1949 à 74 millions en 1954. Or, si la direction a reçu aide et conseil du point de vue fédéral, il n'en a pas été de même du point de vue cantonal. Lorsque Schorderet a posé des questions et demandé des solutions, Maximé Quartenoud lui a dit : « Débrouille-toi ».

Schorderet y est entré sans fortune et est sorti de même. Les gens pressentaient qu'il y avait là de grandes ressources, ils venaient faire leurs doléances à Maximé Quartenoud. Celui-ci ne voulait mécontenter personne. Il promettait, et Jacques Schorderet devait tenir. Etait-ce là des détournements ? On peut hardiment répondre par la négative. Et l'O.C.A.S. est aujourd'hui dans une situation florissante.

Le gouvernement, ou du moins le directeur de l'intérieur, savait très bien comment les choses se passaient. Malgré une demande formelle de Schorderet, ils n'ont jamais voulu donner un règlement ou des compétences réelles à la commission de surveillance. On peut donc admettre qu'ils approuvaient les libertés que s'accroissait Schorderet.

Le second avocat, pour sa part, estime que, en chargeant Schorderet d'une manière excessive, le procureur général s'est fait le défenseur du gouvernement d'alors. Ce procès est moins celui de Jacques Schorderet que celui de méthodes administratives déplorables.

Le tribunal n'a pas voulu, dit l'avocat, accorder la contre-expertise que nous avons demandée. C'est qu'il est bien décidé à accorder le bénéfice du doute sur les nombreux points encore obscurs. Le chiffre de 98.502 francs re-

tenus comme manque dans le bilan rectifié du 31 janvier 1956 est des plus contestables. Il résulte d'amortissements fictifs constatés dans les comptes. Sans doute, la comptabilité est fautive. Mais il ne peut y avoir délit, au sens pénal, que si l'on constate des prélèvements, soit dans la caisse, soit dans une banque ou un compte de chèques postaux. Ce n'est pas le cas.

Il est amplement prouvé que Maximé Quartenoud profitait de son emprise sur le directeur de l'O.C.A.S. pour obtenir des avances de fonds qui, d'ailleurs, revêtaient un caractère civil. Ce n'est pas dans l'intérêt de Schorderet qu'on engageait des campagnes politiques, mais bien pour le parti majoritaire.

Cet engrenage politique dans lequel s'est trouvé pris l'O.C.A.S. est la vraie circonstance atténuante à invoquer. Schorderet ne pouvait pas dire non à son supérieur hiérarchique, qui avait besoin de lui et était son ami. Ce dernier faisait valoir les intérêts supérieurs du pays, selon les termes réels d'une lettre à l'imprimerie Saint-Paul. On parlait souvent de subsides à but idéal. On employait de grands mots pour servir de petits desseins. En terminant, l'avocat demande au tribunal de réduire massivement les réquisitions du procureur.

Sur question du président, Jacques Schorderet se déclare conscient de la gravité du moment. Il regrette ce qui s'est passé. « Je n'ai pas voulu cela, dit-il, et je regrette le tort causé au canton ».

Le jugement

L'ex-directeur de l'Office cantonal des assurances sociales, a été reconnu coupable d'abus de confiance qualifié, d'abus de confiance d'autorité, de gestion déloyale et de faux. Il a été condamné à 4 ans de réclusion, sous déduction de la préventive subie, à 5 ans de privation des droits civiques et aux frais. Les conclusions civiles de l'Office cantonal des assurances sociales ont été admises, mais réduites à 135.724 fr. 10.

SOLEURE

Une voiture happée par un train

Le conducteur tué sur le coup SOLEURE. — Mercredi, peu avant 14 heures, un grave accident s'est produit à un passage à niveau de la ligne Soleure - Zollikofen - Berne, à la sortie sud de la ville de Soleure. Une automobile provenant de Biberist voulut passer le passage à niveau non gardé, malgré les signaux lumineux avertisseurs, et fut alors heurtée de front par le train rapide de la S.Z.B. roulant en direction de Berne. Le conducteur de la voiture a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Paul Suter, né en 1910, fabricant de biscuits, de Baeterkinden. L'automobile a été entièrement détruite. Le trafic ferroviaire s'est effectué pendant quelques heures par transbordement.

JURA

Conférence des directeurs cantonaux de l'assistance publique à Saint-Imier

La conférence des directeurs cantonaux de l'assistance publique a été tenue les 24 et 25 juin 1960 à Saint-Imier, sous la présidence du conseiller d'Etat Despland, président du Conseil des Etats.

Cinq exposés lui ont été présentés, soit dans l'ordre : le concordat intercantonal sur l'assistance au domicile par M. Schurch, directeur de la division fédérale de police; l'assurance invalidité et l'assistance publique par M. Schoch, secrétaire de direction à Zurich et M. Daniel Monnet, chef de service à Lausanne; le contrôle des naissances par Mlle Desmeules à Yverdon et M. H.-O. Pfister, chef du service médical de la ville de Zurich.

* M. Valerian Zorine et les autres membres de la délégation soviétique à la conférence du désarmement, ont quitté Genève, mercredi après-midi, par le train, pour Vienne.

AVIS TARDIFS

Conservatoire de musique de Neuchâtel

Ce soir à l'Aula de l'université 20 h. 15

AUDITION

des classes de diction et d'art dramatique

M. Samuel PUTHOD, professeur

ENTREE Libre Collecte en faveur

LIBRE du « Cours des auditions »

Dimanche 3 juillet, à 20 h. 30

COLLÉGIALE

3^{me} CONCERT

André DUCOMMUN, soprano

Heinz HOLLIGER, hautbois

Samuel DUCOMMUN, organiste

Entrée gratuite Collecte

Auditoire de l'Ecole de commerce (Beaux-Arts)

Ce soir 30 juin, à 20 h. 15

Films en couleurs sur la Grèce DANSES FOLKLORIQUES

Entrée gratuite Collecte à la sortie

KHROUCHTCHEV aujourd'hui en Autriche

VIENNE (U.P.I.). — C'est aujourd'hui, jeudi, que M. Krouchtchev arrivera à Vienne, pour une visite officielle de neuf jours, sur l'invitation du chancelier Raab, lancée au cours de l'été 1958 à Moscou, au cours des conversations austro-soviétiques sur le pétrole.

Septante personnes, dont 23 journalistes, accompagneront le Premier ministre soviétique, qui sera entouré de quelque 300 journalistes de tous les pays. Comme à l'accoutumée depuis quelques temps, M. « K » sera accompagné de sa femme et de sa fille Elena.

Sans préjuger de l'avenir, on peut dire que M. « K » s'occupera de réaliser deux objectifs bien distincts : ● Un objectif proprement autrichien, tout d'abord. Le gouvernement de Vienne voudrait convertir les livraisons annuelles de pétrole, ramenées par M. Raab au-dessous du niveau d'un million de tonnes par an, en livraisons « purement commerciales », c'est-à-dire n'excluant pas l'éventualité d'une nouvelle réduction soviétique des livraisons prêts à accepter ces suggestions, à condition que l'Autriche augmente ses achats de produits soviétiques. Mais ici ils se heurtent au desiderata des experts commerciaux autrichiens très soucieux sur la qualité.

On pense que M. Krouchtchev se montrera conciliant, dans le but de faire une démonstration publique de l'utilité qu'il y a, pour les pays neutres, à resserrer leur coopération économique avec le bloc oriental. L'Autriche devient ainsi un banc d'essai privilégié pour les thèses de M. « K » sur la coexistence pacifique.

● Un objectif de type mondial. M. Krouchtchev, dont c'est la première apparition publique après le duel avec les Etats-Unis, le III^{me} Congrès du P.C. roumain à Bucarest et la rupture de la conférence sur le désarmement, ne saurait manquer d'exploiter à fond son avantage pour tenter d'isoler les Etats-Unis, mobiliser l'opinion neutre et même occidentale contre Washington et préparer la nouvelle étape de la « coexistence pacifique ».

Un porte-parole de l'ambassade soviétique à Vienne a déclaré : « M. Krouchtchev comprend la situation dans laquelle se trouve l'Autriche. Il n'y aura aucune attaque contre l'Occident qui puisse placer l'Autriche dans une situation fautive. »

Un voyage chargé d'imprévu commence...

Fin des entretiens de Melun

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On est donc conduit tout naturellement à conclure qu'aux yeux du général de Gaulle, le F.L.N. et son expression politique le G.P.R.A., ne sont pas davantage aujourd'hui qu'hier reconnus comme les seuls représentants qualifiés du peuple algérien.

Cette attitude qui a d'ailleurs toujours été celle du président de la République, sera sans doute très appréciée en Algérie par l'élément européen et par l'armée. Il en ira tout différemment à Tunis où plus que jamais, on insiste sur le caractère représentatif du gouvernement provisoire de la République algérienne. Sur le plan des faits, le vocabulaire employé dans le communiqué officiel français n'a qu'un sens et un seul, confiant l'opinion française et internationale les principes de la politique d'autodétermination, savoir que le jour venu de la discussion du statut politique de l'Algérie, toutes les tendances ou communautés devront avoir la liberté de s'exprimer. Le F.L.N. sera l'une d'entre elles. Il ne saurait prétendre les représenter toutes.

LA DISCUSSION REPLACÉE DANS SON VÉRITABLE CADRE

Deuxièmement, l'énoncé des tableaux de travail des futurs et possibles pourparlers pour un cessez-le-feu, savoir : « Fin honorable des combats qui se traînent encore, règlement de la destination des armes, assurance du sort des combattants » replacent la discussion France-F.L.N. dans son véritable cadre. Toujours général n'a cessé de répéter le général de Gaulle, le cessez-le-feu doit être dissocié de la négociation politique. Là encore, la thèse française s'oppose fondamentalement à celle du F.L.N. qui préconise au contraire une discussion liée qui associe les conclusions du cessez-le-feu à un examen au fond des modalités pratiques de la politique d'autodétermination.

FERMETÉ

Troisièmement, la formule employée pour présenter les positions françaises : « Les représentants du gouvernement ont fait connaître aux émissaires de l'organisation extérieure de la rébellion algérienne les conditions dans lesquelles pourront être organisés les pourparlers... », est, elle aussi, significative de la fermeté de la position française. Faire connaître ses conditions revient en effet, dans le cas présent, à poser des conditions.

On est loin, on le voit, d'un com-

promis boiteux ou d'un communiqué négre-blanc et l'emploi du terme même de rébellion indique qu'aux yeux du chef de l'Etat et aussi longtemps que les combats n'auront pas cessé, le F.L.N. ne peut être considéré autrement que comme un mouvement insurrectionnel en rupture avec la loi. Dans ces conditions, il ne saurait être question de lui accorder un statut préférentiel et à fortiori, de le traiter comme l'enfant prodigue qui revient reprendre sa place dans le cercle de la famille.

PRUDENCE...

A la réflexion, il est à conseiller dans les milieux de presse ainsi que parmi les observateurs politiques, à faire preuve de prudence en ce qui concerne la suite des événements. La publication de ce communiqué marque-t-elle une pose dans la négociation ou doit-elle laisser redouter une rupture ?

La première de ces hypothèses semble peut-être plus vraisemblable que la seconde. Au moins à Paris où la fermeté du texte gouvernemental a fait très vite impression.

Aucune réaction n'est encore connue, mais il apparaît probable que, à gauche, on regrettera la « sécheresse » du communiqué, tant il est vrai que la gauche, socialiste en tête, engagée à fond dans la voie de la négociation avec le F.L.N., craint par-dessus tout un échec au départ qui rendrait difficile un cessez-le-feu rapproché.

Pour ce qui est de Tunis, les premiers commentaires parvenus à Paris ne permettent pas encore de se faire une opinion exacte de la réaction du G.P.R.A. Derrière les mots, en effet, il y a les faits et ceux-ci, il faut bien en convenir, échappent dans leur substance profonde à la connaissance des observateurs. La situation a un très grand besoin d'être décaillée. On verra plus clair dans quarante-huit heures.

M.-G. G.

Prudence à Tunis

(U.P.I.). — A Tunis, on se montre plus loquace, hier soir, mais sans doute était-ce par prudence et pour ne pas aggraver une situation considérée déjà mardi soir comme difficile. On se contentait seulement d'indiquer que la séance d'hier n'avait rien apporté de nouveau par rapport à la journée précédente. Quant au ton du communiqué, il était jugé « un peu dur », et l'expression « émissaires de l'organisation extérieure... » choquait. Le communiqué dans son ensemble donne, remarquait-on enfin, l'impression d'une décision unilatérale à laquelle il ne resterait aux membres du G.P.R.A. qu'à se rallier, et pour cette raison si ceux-ci décidaient de poursuivre la discussion, pourraient-ils donner l'impression de faire une concession.

Mais, malgré ces réflexions désabusées, on s'obstinait à vouloir espérer, puisque, dans l'entourage des milieux F.L.N., on pouvait entendre une réflexion comme celle-ci : « Pourquoi voulez-vous que le communiqué de Matignon signifie une rupture ? Après tout, le grand débat ne doit pas avoir lieu entre Moris et Boumendjel, mais entre le G.P.R.A. et le gouvernement français... »

A Tunis, aussi, ce n'était donc pas la rupture.

Mais quels sont les points sur lesquels les préliminaires ont buté ?

Incontestablement, en premier lieu, sur les conditions dans lesquelles une entrevue entre le général de Gaulle et M. Ferhat Abbas pourrait se produire. C'est là un point essentiel à propos duquel le G.P.R.A. voudrait une réponse affirmative et non évasive. Que dit-on du côté français ?

L'éventualité d'une rencontre entre le général de Gaulle et le président du G.P.R.A. a soulevé, jusqu'à présent, à Paris, des commentaires confus. C'est ainsi que, de source gouvernementale, on déclarait mardi soir, par exemple, que l'on considérait que M. Ferhat Abbas ne saurait être reçu par le président de la République avant la conclusion d'un cessez-le-feu, pour cette raison qu'il était « impensable que le chef de l'Etat puisse recevoir le chef de la rébellion algérienne. »

Hier soir, toutefois, dans les milieux bien informés, on pensait qu'il ne fallait pas déduire de cette attitude un refus catégorique à toute visite du président du G.P.R.A. au général de Gaulle. En second lieu, le cas Ben Bella. Les autorités françaises n'autoriseraient ni à lui, ni à ses compagnons, de participer aux entretiens. M. Ferhat Abbas serait simplement autorisé à communiquer avec le prisonnier de l'île d'Aix.

Le troisième est le statut de la délégation qui se rendra en France. Il n'est que de lire le communiqué publié par Paris pour voir que la position du gouvernement français n'a pas changé.

Ni accord, ni rupture

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Pour les observateurs, le champ du possible s'ouvre donc maintenant sur trois hypothèses :

● Le G.P.R.A. se déclare pleinement satisfait des indications recueillies par ses émissaires et annonce : la délégation présidée par M. Ferhat Abbas arrive tout de suite en France pour engager les négociations. On n'y croit guère.

● Le G.P.R.A. déclare que les indications recueillies par ses émissaires équivalent aux conditions d'un ultimatum. Dans ces conditions, dit-il, toute conversation est impossible. Et il prend le monde entier à témoin de sa bonne volonté et de l'intransigeance des Français. On n'y croit pas.

● Le G.P.R.A. étudie les réponses apportées par ses émissaires, trouve que certains éléments lui permettent d'engager les pourparlers, mais que d'autres éléments sont inacceptables. Il formule alors des contrepropositions et renvoie à Paris un nouvel émissaire (ou le même M. Boumendjel) pour essayer, toujours au stade préalable, de rapprocher les points de vue.

Cette troisième hypothèse paraît la plus vraisemblable. M. Boumendjel et ses deux collaborateurs partiront pour Tunis aujourd'hui à 7 heures. Ils n'emprunteront pas l'aviation spéciale mais à leur disposition par le gouvernement français et voyageront à bord d'un avion appartenant à une compagnie privée.

L'indépendance du Congo

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le roi des Belges n'a pas bronché. Il était assis aux côtés du président Kasavubu et la voiture officielle découverte roulait très lentement. Les policiers ont évidemment craint qu'il s'agisse d'un attentat. Il semble maintenant que le manifestant n'avait pas l'intention de menacer le roi.

On apprendait simultanément qu'un Européen avait été arrêté à l'aéroport de Léopoldville. Il était porteur, déclare-t-on, de documents prouvant qu'il préparait la préparation d'un coup d'Etat dans la province de Katanga.

Mesures de précaution pour assurer le calme

LEOPOLDVILLE (U.P.I.). — Le premier ministre, M. Lumumba, qui est en même temps ministre de la défense nationale, a donné l'ordre au général Jamensu — commandant belge de l'armée — de 20.000 hommes dont dispose le Congo — de prendre des mesures sévères contre tout fauteur de troubles.

M. Lumumba a demandé au général « d'arrêter d'abord et d'interroger ensuite » tout Noir ou Européen qui essayerait de troubler les fêtes de l'indépendance aujourd'hui, ou par la suite.

On sait, en effet, que divers groupements politiques — on compte sept groupes dissidents — ne sont pas, ou pas assez, représentés dans le gouvernement Lumumba, et essayent de ma-

L'indépendance du Congo

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

au Congo se seraient trouvés dans une position fautive, et auraient été pratiquement privés de tout statut juridique.

Presque à la même heure, le premier ministre M. Patrice Lumumba a adressé au secrétaire général de l'ONU un télégramme demandant l'admission du Congo aux Nations Unies et au Conseil de sécurité.

Grève

LEOPOLDVILLE (A.F.P.). — Le personnel de l'office des transports du Congo (Otraco), mécontent du montant de la « prime d'indépendance » qui lui a été attribuée, a déclenché hier matin une grève quasi-générale et cesse d'assurer les transports fluviaux et ferroviaires dont il a la charge. Le ministre congolais des transports a invité le personnel à reprendre le travail, estimant que l'examen des revendications du personnel de l'Otraco ne pouvait être fait que « dans l'ordre et la légalité ».

Un autre mouvement de grève affecte depuis hier les travailleurs du port fluvial de Léopoldville.

ETATS-UNIS

Echec d'un « Discoverer »

BASE DE VANDENBERG (U.P.I.). — Un nouveau satellite « Discoverer », le « Discoverer XII », a été lancé hier de la base de Vandenberg.

L'engin a quitté sa rampe de lancement à 15 h. 01 (heure locale, soit 23 h. 01, heure française). Il emporte tout un équipement destiné à déterminer les raisons pour lesquelles aucune capsule n'a pu être récupérée lors des lancements précédents d'engins du même type.

Ce lancement s'est soldé par un échec.

Le premier ministre de l'autre République du Congo proteste

Une seule ombre au tableau de la participation étrangère aux fêtes de l'indépendance : L'abbé Fulbert Youlou, premier ministre de la République du Congo (ex-AEF), a adressé des télégrammes de protestation au président Kasavubu et au chef du gouvernement, M. Patrice Lumumba, pour le choix du titre du nouvel Etat. En effet, l'ex-Congo belge devient la deuxième « République du Congo » du continent noir, ce qui risque de créer quelque confusion.

nifester leur mécontentement par des protestations publiques plus ou moins violentes. L'un des groupes le plus menaçant est la paroi Konkak, qui domine dans la province de Katanga, qui à elle seule, fournira environ 60 % des revenus de la nouvelle république. Son chef, M. Tschombe, a formé un gouvernement pan-provincial qui menace de déclarer le Katanga indépendant du Congo. Tschombe bénéficie de l'appui de puissants intérêts financiers européens, qui seraient heureux de voir le Katanga se fédérer avec les territoires britanniques voisins.

Signature d'un traité d'assistance et d'amitié avec la Belgique

LEOPOLDVILLE (U.P.I.). — M. Pierre Wigny, ministre belge des affaires étrangères, et M. Justin Bomboko, son homologue congolais, ont signé hier matin un pacte d'amitié, d'assistance et de coopération dans de nombreux domaines, pacte qui laisse prévoir que la nouvelle République restera dans le camp occidental.

On estime à Léopoldville que la conclusion de ce pacte est un succès pour la diplomatie belge, la signature étant intervenue à temps. En effet, il y avait encore de nombreuses difficultés à apaiser.

Si ce traité n'avait pas été conclu pour le jour même de la proclamation de l'indépendance, les nombreux Belges fonctionnaires et autres travaillant

PÊLE-MÊLE

M. MIKOYAN QUITTE LA NORVÈGE

M. A. Mikoyan, premier vice-président du Conseil soviétique, a quitté mercredi Oslo par avion pour Moscou, après une visite d'une semaine en Norvège.

De retour à Moscou, il a affirmé que l'Union soviétique et la Chine populaire pratiquaient exactement la même politique de coexistence pacifique et qu'il n'y avait aucune raison de chercher des « motifs mystérieux » au fait que quelques dirigeants chinois aient écrit des articles mettant en question l'utilité de cette politique en Extrême-Orient.

LONDRES ET WASHINGTON FONT APPEL A MOSCOU

Le premier ministre britannique, M. Macmillan, a adressé hier un appel à M. Krouchtchev, lui demandant de « reconsidérer sa décision afin que les

ARENES D'AVENCHES

20 h. 45

« Alexandre le Solitaire »

DE JEAN LE MARQUIS

Location : agence Strubin, librairie Reymond

Le coup de grisou d'Abertillery

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

ABERTILLERY (U.P.I.). — Hier soir, la plupart des corps des quarante-cinq mineurs tués par le coup de grisou qui a endeuillé mardi la région Gales, avaient été remontés par les sauveteurs qui se sont relayés pendant toute la nuit et toute la journée.

C'était comme si l'on visitait un cabinet de cire, a déclaré un avertisseur remontant du fond : certains étaient morts dans la position qu'ils occupaient au moment de l'explosion, ils ne portaient aucune trace de blessure apparente. D'autres avaient été projetés sur le convoyeur, d'autres encore étaient étendus sur le sol, comme s'ils dormaient. Certains, enfin, avaient été horriblement déchiquetés par la déflagration.

Nous avons tous reçu un choc, a poursuivi ce sauveteur, quand nous avons découvert un groupe de douze mineurs, tous morts. Parmi les victimes de la tragédie se trouvent trois pères et leurs fils. Deux frères sont également morts ensemble.

Le coup de grisou qui a éclaté dans le puits « Six Bells » constitue la plus importante catastrophe survenue dans ce bassin minier depuis 26 ans.

Les experts de l'administration nationale des mines ont immédiatement commencé une enquête afin de déterminer les causes de l'explosion qui a emmuré les mineurs à 300 mètres de profondeur.

Pendant toute la nuit de mardi à mercredi, la foule des parents et des femmes des disparus est restée, silencieuse, espérant encore, sur le carreau de la mine. Hier matin il n'y avait plus personne, les autorités ayant annoncé que tout espoir de retrouver des survivants était définitivement exclu.

L'un des sauveteurs a déclaré que la galerie ravagée présentait un spectacle véritablement cauchemaresque. « Les poteaux métalliques supportant le plafond, a précisé ce sauveteur, étaient tordus tandis que des pièces d'équipements divers avaient été projetés en tous sens par la violence de l'explosion ».

Ecolier anglais

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais au milieu de la joie du retour, un autre drame est né. Une sorte de scission s'est produite dans la famille Stephens : d'une part le père veut oublier ces 15 mois et faire reprendre à son fils la vie d'écolier sage qu'il menait en Angleterre. D'autre part, Tony lui-même, soutenu par sa mère, ne veut pas être séparé de son professeur Kevin Tracey et a longtemps insisté de voir son père.

C'est de la bouche même de l'enfant qu'on tient le déroulement exact de ce voyage qui laisseront ses parents sans nouvelles. Tony Stephens avait demandé l'autorisation à son père, il y a un an et demi, de partir en Espagne passer ses vacances en compagnie de Kevin Tracey. Le père avait refusé. Pourtant Tony connaissait Tracey depuis de longs mois. Le professeur avait trouvé l'enfant particulièrement intelligent et il l'avait égaré dans une sorte de « croisade éucharistique » dont Tony était le président. Le mysticisme de l'enfant s'était exacerbé et il passait des heures à discuter avec son professeur. Si bien que lorsque celui-ci lui fit part de sa décision de quitter l'Angleterre, Tony lui annonça qu'il partirait avec lui. Le refus de M. Stephens détermina Kevin à enlever l'enfant.

Ils vécurent à Turin et à Gênes, où le professeur resta pendant un an, enseignant l'anglais dans une école, à Francfort enfin.

En retrouvant aujourd'hui sa mère, Tony pleure de joie, mais il veut associer Tracey à cette joie.

M. Kevin Tracey, le professeur de dessin, avec lequel le jeune Tony Stephens s'était enfui, a été arrêté hier soir à son arrivée à l'aéroport de Londres. Il est accusé du « kidnapping » de Tony.

LE TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

Finale australienne

Les finalistes de Wimbledon sont connus. Les deux Australiens Fraser et Laver se sont qualifiés pour l'ultime épreuve. Laver a battu Pietrangeli après un match riche en émotion. Fraser a éliminé l'Indien Krishnan.

Voici les résultats de la journée d'hier :

Simple messieurs, demi-finales : Rod Laver (Aus) bat Nicola Pietrangeli 4-6, 6-3, 6-10, 6-2, 6-4 ; Neale Fraser (Aus) bat Ramanathan Krishnan 6-3, 6-2, 6-2.

Double messieurs, quatrième tour : Davies - Wilson (G-B) battent Emerson - Fraser (Aus) 6-3, 6-4, 3-6, 4-8, 6-3 ; Hewitt - Mangan (Aus) battent Holmberg - Mackay (E-U) 7-5, 5-7, 11-9, 6-4.

Double messieurs, quarts de finale : Osuna - Ralston (Mex-E-U) battent Gaertner - Vermaak (Af-S) 6-4, 6-4, 6-2. Double mixte, troisième tour : V. Vukovich - Stolle (Af-S-Aus) battent L. Hutchings - Rigby (Af-S) 3-6, 6-4, 6-0 ; J. Hopps - Mark (E-U-Aus) battent A. Hayden - Emerson (G-B-Aus) 6-2, 9-7 ; L. Ayala - Ayala (Chili) battent A. Dimitrieva - Mozar (URSS) 6-3, 2-6, 6-4 ; L. Pericoli - Palfox (It-Mex) battent D. Knode - Becker (G-B-E-U) 6-1, 4-6, 7-5 ; R. Bentley - Mulloy (G-B-E-U) battent S. Lazzarino - Lazzarino (It) 6-3,

Aujourd'hui

30 juin

SOLEIL Lever 04.32 Coucher 20.26 LUNE Lever 10.48 Coucher 23.43

En page 4 : le Carnet du jour et les émissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Dis-moi comment tu manges...

Nous avons trouvé dans le rapport d'activité 1958-1959 du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ces lignes qui, nous semble-t-il, méritent une large diffusion...

Comme chacun le sait, les mauvaises dents ont un rapport direct avec l'alimentation. Sur ce point, il est grand temps d'alerter l'opinion.

La mode américaine probablement, exerce une dangereuse influence et notre population mange d'une façon de plus en plus négligée. On ne consomme plus de légumes qui prennent trop de temps de préparation.

Comme directeur des forêts et domaines, M. Rognon a mené à chef de nombreuses réalisations : rénovation des fermes de Belmont, de Pierre-à-Bois...

Qui, manger vite et à bon marché. Mais le rapport du Cartel devrait aussi souligner que la ménagère ne peut plus, comme sa mère et sa grand-mère, être liée à sa cuisine et qu'elle ne trouve que difficilement une aide.

Il n'importe : réapprenons à manger. chose paradoxale, c'est en veillant à maintenir notre estomac en santé que nous serons le moins matérialistes !

NEMO.

Etat civil de Neuchâtel

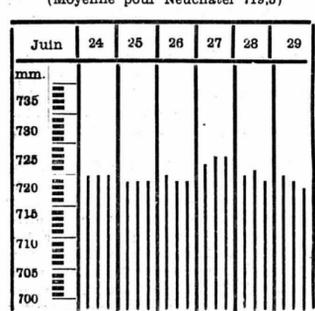
NAISSANCES. — 25 juin. Polzoni, Martine, fille d'Eugène, maçon, à Auvier, et de Teresina, née Bobbera; Polzoni, Anne, aux mêmes. 26. Raymond, Jacques-Olivier, fils d'Eric-Charles, mécanicien, à Auvier, et de Gisèle-Betty, née Bruand...

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 29 juin. Divorne, Pierre-Edmond, chroniqueur, et Wyder, Vreneli-Ruth, les deux à Neuchâtel; Franck, Willy-Ernest, compositeur typographe, à Lausanne, et Martin, Lucienne-Albertine, à Pully.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 juin. Température: Moyenne: 13,9; min.: 9,4; max.: 18,5. Baromètre: Moyenne: 718,9. Vent dominant: Direction: nord-ouest; force: assez fort. Etat du ciel: légèrement nuageux.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 28 juin à 6 h. 30 : 429.31 Niveau du lac, du 29 juin à 6 h. 30 : 429.31 Température de l'eau : 22°

Prévisions du temps. — Valais, ouest de la Suisse: beau à nuageux, frais, vent du nord-ouest à nord-est.

Nord-ouest, centre et nord-est de la Suisse, nord et centre des Grisons: ciel variable, par moments couvert spécialement en montagne. Précipitations locales. Frais en plaine, températures voisines de 15 degrés dans l'après-midi. Vent d'ouest à nord-ouest.

Naissances

Monsieur et Madame Charles BRÉA-CAVIN et Jean-Jacques ont la joie d'annoncer la naissance de Dominique - Laurent le 28 juin 1960 Fbg de l'Hôpital 54, Neuchâtel

Monsieur et Madame Michel JORDAN - VONLANTHON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Catherine Maternité Chansons 17 le 29 juin 1960 Peseux

A Neuchâtel et dans la région

Les conseillers communaux Rognon, Dupuis et Liniger quittent leurs fonctions aujourd'hui

En ce jour où trois magistrats de la ville se retirent de la vie publique après avoir consacré respectivement vingt, dix-sept et quinze ans au service de la cité, nous sommes certain d'être l'interprète de tous leurs administrés pour exprimer notre reconnaissance aux trois démissionnaires.

M. Paul Rognon, qui avait fait le début de sa carrière dans l'administration cantonale, est entré au Conseil communal le 4 juin 1940, en pleine mobilisation. Nous avions, à cette époque, une sorte de gouvernement militaire, puis le Conseil communal comprenait un lieutenant-colonel, trois capitaines et un civil.

M. Rognon dirigea tout d'abord les services sociaux, les hôpitaux et les orphelinats, puis, à fin août 1945, il succéda à M. Gérard Bauer, à la direction des finances, des forêts et des domaines. En 1945, il était nommé président du Conseil communal, fonction qu'il a assumée jusqu'à aujourd'hui.

Comme directeur des forêts et domaines, M. Rognon a mené à chef de nombreuses réalisations: rénovation des fermes de Belmont, de Pierre-à-Bois...

M. Dupuis est entré au Conseil communal le 1er septembre 1943, succédant à M. Emmanuel Borel. Licencié en mathématiques, M. Dupuis avait été précédemment professeur de sciences dans l'enseignement secondaire...

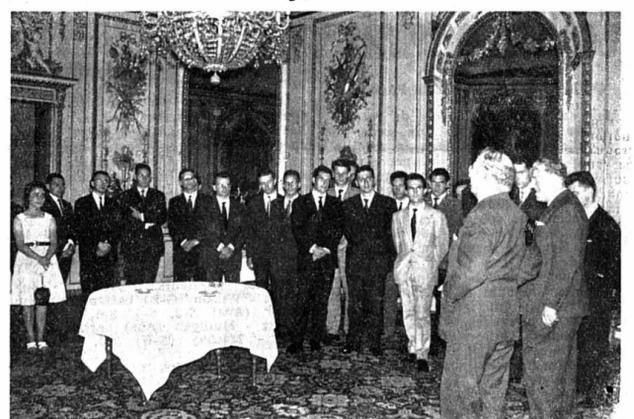
M. Jean Liniger, licencié et docteur en lettres de notre Université, a succédé, en septembre 1945, à M. Gérard Bauer, au sein du Conseil communal.

Et, nous ne saurions oublier les qualités du président: l'amabilité, la bienveillance, la netteté de ses opinions et l'ardeur mise à défendre ses positions devant le Conseil général.

M. Dupuis a pris ses fonctions sous le régime de l'économie de guerre. A l'usine à gaz, on remplaçait en partie la houille avec de la tourbe, des ceps de vigne et du papier.

M. Dupuis a pris ses fonctions sous le régime de l'économie de guerre. A l'usine à gaz, on remplaçait en partie la houille avec de la tourbe, des ceps de vigne et du papier.

Des étudiants français visitent notre ville



M. Paul Rognon, président de la ville, recevant les étudiants de Clermont-Ferrand dans un salon de l'hôtel DuPeyrou.

Lundi, un groupe d'étudiants venant de Clermont-Ferrand ont visité la ville de Neuchâtel. Faisant partie de la quarantième promotion de l'école supérieure de commerce, ils font un voyage d'étude en Suisse, en Autriche et en Allemagne du Sud.

Pour terminer la journée, les étudiants français furent encore reçus dans le nouveau foyer des étudiants où M. Grize, directeur de l'Ecole supérieure de commerce exprima sa joie de recevoir des diplômés d'une école leur.

Les étudiants de Clermont-Ferrand se rendent ensuite dans les caves de la commune où un vin d'honneur leur fut servi.

Le tribunal correctionnel qui a siégé hier était présidé par M. Philippe Mayor, assisté de Mme Jeanne Schmidt et de M. Alfred Feutz. M. Jacques Cornu, substitut, représentait le ministère public et M. Jacques Matile était le greffier.

Le tribunal délégué, puis rend son jugement. P. M. est condamné à 6 mois d'emprisonnement, moins 15 jours de préventive.

Abus de confiance. E. P. est un jeune homme négligent. Ainsi, il oublie de se présenter à la séance du tribunal correctionnel de mardi.

Un vélomoteur volé. Mardi, un vélomoteur de marque «Allegro» rouge et crème, portant plaque NE 1186, a été volé, entre 14 et 16 heures devant le gymnase.

Un restaurateur blessé. M. J. K., restaurateur à Neuchâtel, qui a eu, hier soir, une altercation avec un consommateur, a fait une chute sur le trottoir et s'est cassé une jambe.

Le rôti était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9.

Le rôt était brûlé. Hier